

EUROŠAI

VII Kongres Kraków 2008

THÈME 2 : CONTRÔLE DES PROGRAMMES SOCIAUX

CONTRÔLE DES PROGRAMMES DANS L'ÉDUCATION

INTRODUCTION À LA DISCUSSION



Tribunal de Contas



Najwyższa Izba Kontroli

CONTRIBUTION DE LA COUR DE COMPTES PORTUGAISE
(TRIBUNAL DE CONTAS)
ET DE LA CHAMBRE SUPÉRIEURE DE CONTRÔLE

Avril 2008

TABLE DES MATIÈRES DU DOCUMENT – INTRODUCTION À LA DISCUSSION

1. INTRODUCTION	1
2. APERÇU GÉNÉRAL DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION	4
3. CONTRÔLES DE L'ÉDUCATION RÉALISÉS ET PROGRAMMÉS PAR LES ISC	6
4. SUJETS DE CONTRÔLE RETENUS	12
5. MÉTHODES UTILISÉES DANS LES CONTRÔLES DANS L'ÉDUCATION....	16
6. REPORTAGE/PUBLICATION DES RÉSULTATS DE CONTRÔLE ET DES RECOMMANDATIONS	25
7. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS.....	31
8. PROBLÈMES À DISCUTER	33

Annexes

1. Liste des contrôles choisis réalisés par les ISC dans les années 2004-2006.
2. Liste des sujets de contrôle choisis programmés par les ISC pour les années 2007-2009.
3. Tableaux de données de synthèse des réponses reçues par l'ISC en rapport avec le questionnaire du Thème II.

1. INTRODUCTION

En 2006, le Comité directeur de l'Organisation européenne des institutions supérieures de contrôle (EUROSAI) a pris la décision que le contrôle des programmes sociaux, réalisés par les ISC (institutions supérieures de contrôles des pays membres respectifs de l'EUROSAI) devrait être l'un des principaux thèmes du VII^e Congrès de l'EUROSAI de Cracovie – mis à part le thème premier: *Construction d'un système de gestion de la qualité de contrôle au sein d'une institution supérieure de contrôle*. Le Congrès doit se réunir les 2 - 5 juin 2008. L'EUROSAI a pris la décision que les discussions concernant ce thème doivent se concentrer sur deux domaines concrets: *Education* (Thème II) et *Intégration professionnelle des handicapés* (Thème III).

L'éducation, c'est le fondement du développement de l'homme et de la société. Actuellement, le marché du travail exige un niveau toujours plus élevé de connaissances, ce qui fait que les pays membres doivent investir toujours plus dans la formation technique de jeunes. L'accent qui a été mis sur le contrôle de l'éducation est nettement visible en Europe. L'on peut même dire que le choix de ce thème par l'EUROSAI est le reflet de l'importance prioritaire universellement reconnue à cette question.

La nécessité d'avoir un système d'éducation satisfaisant est le facteur clé dans la solution des problèmes sociaux à long terme, car les sociétés plus qualifiées seront plus à même à résoudre les problèmes liés à l'emploi. Il importe ici, notamment, de mettre en œuvre les programmes efficaces d'éducation sociale (par exemple ceux promouvant l'égalité d'accès à l'éducation et préviennent la discrimination de jeunes gens, qui offrent des formations appropriées, permettant de faire face aux exigences de la société contemporaine ainsi que ceux qui font accroître l'intégration sociale).

Ces circonstances prises en compte, le contrôle extérieur dans le domaine des programmes d'éducation sociaux est également un outil important permettant d'atteindre cet objectif. A évaluer si l'utilisation des deniers publics est efficace, l'ISC peut contribuer au débat donnant la réponse à la question si les besoins sociaux qui, tout compte fait, concernent le développement intellectuel de la société, sont satisfaits.

Au sein de l'Union européenne, le secteur de l'éducation a été, au cours des dernières années, manifestement mentionné dans les documents qui le définissent comme l'un des principaux facteurs pouvant contribuer au progrès social. Citons quelques exemples essentiels :

- *la Déclaration de Sorbonne, approuvée le 25 mai 1998*, souligne la nécessité de création d'un Espace européen d'enseignement supérieur en tant que méthode cruciale facilitant et promouvant la circulation des citoyens de l'UE et améliorant les chances d'emploi et de développement global de l'Union européenne ;
- le 19 juin 1998, à Bologne, les ministres européens de l'enseignement supérieur ont signé une déclaration commune (Déclaration de Bologne) qui non seulement soutient les principes généraux mentionnés dans la Déclaration de Sorbonne, mais définit également les obligations des

gouvernements dans le domaine de la coordination des politiques suivies de sorte à ce qu'à la fin de la première décennie du troisième millénaire au plus tard soient réalisés de manière adéquate les objectifs posés. Ces objectifs sont également considérés comme cruciaux pour la création de l'Espace européen d'enseignement supérieur ;

- au sommet du Conseil européen de Lisbonne, les 23 et 24 mars 2000, a été aussi concerté le nouvel objectif stratégique de l'Union européenne visant à renforcer le marché de l'emploi, à mettre en place des réformes économiques et la cohésion sociale dans le contexte d'une économie basée sur les connaissances (Stratégie de Lisbonne): « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». ¹

Esquisse du document – introduction à la discussion

Le document « Contrôle des programmes sociaux dans l'éducation », préparé et présenté en commun par les ISC du Portugal et de la Pologne, s'inscrit dans le cadre du Thème II du Congrès de l'EUROSAI qui se réunira en 2008.

Le contenu du présent document a pour objectif de donner la réponse aux questions suivantes (basées sur le questionnaire élaboré à cet effet) ² :

1. *Dans quelle mesure les ISC réalisent les contrôles dans le domaine de l'éducation ?*
2. *Comment les ISC sélectionnent les sujets de contrôle dans le domaine de l'éducation ?*
3. *Quelles sont les méthodes utilisées par les ISC pour réaliser des contrôles des différents sujets liés à l'éducation ?*
4. *Comment les ISC présentent leurs rapports des résultats obtenus aux décideurs ainsi qu'aux bénéficiaires des programmes d'éducation – de sorte à maximiser l'impact des contrôles ?*

Partager les expériences ainsi qu'apprendre réciproquement sont considérés comme des missions particulièrement importantes de l'EUROSAI. Les actions des ISC doivent soutenir activement la politique sociale dans les pays respectifs et ont pour but de résoudre les problèmes sociaux au niveau européen. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, le présent document doit fournir des exemples de pratiques de contrôle intéressantes (marquées avec ✓) ainsi que des mécanismes utilisés par les ISC ayant répondu au questionnaire.

Une *Liste des sujets de contrôle choisis par les ISC dans les années 2004-2006* a été annexée au présent rapport (annexe n° 1). La liste contient 30 des 109 contrôles

¹ Voir : Conclusions de la Présidence, sommet du Conseil européen de Lisbonne, les 23-24 mars 2000, paragraphe 5.

² 32 pays (70 % des membres de l'EUROSAI) ainsi que la Cour des comptes européenne ont renvoyé les questionnaires remplis concernant le Thème II.

réalisés par les ISC dans 18 pays membres de l'EUROSAI, décrits dans 33 questionnaires. La liste représente un vaste éventail de contrôles illustrant souvent les solutions atypiques et innovantes du point de vue du choix des sujets et des méthodes de contrôle.

Pour les mêmes raisons, au présent document a été annexée aussi (annexe n°2) la *Liste complète des sujets de contrôle dans le domaine de l'éducation programmés par les ISC pour les années 2007-2009.*

Ci-après a été présenté une carte illustrant quels sont les pays (coloriés en jaune) qui ont renvoyé les questionnaires remplis.



Structure du document – introduction à la discussion

Dans le présent document, nous présentons une analyse raccourcie des réponses fournies sous forme de questionnaires remplis et renvoyés par les ISC et aussi une analyse détaillée contenue dans les tableaux 1 à 20 (annexe n°3), joints au présent document. Dans un premier temps, nous allons présenter une révision générale des systèmes d'éducation. Puis, nous allons présenter les résultats synthétiques de l'analyse réalisée par nous et basant sur les questionnaires renvoyés.

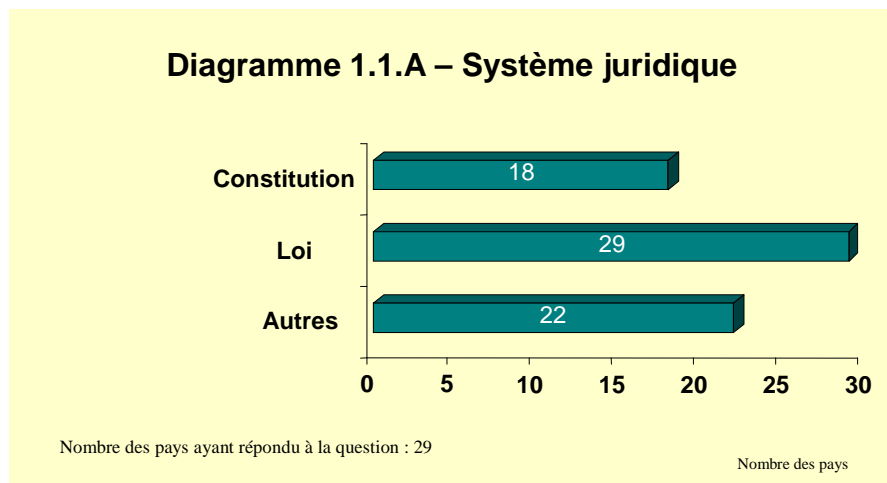
La dernière partie du présent document contient un recueil de questions à discuter, correspondant aux quatre questions clefs ci-dessus, faisant légèrement écho aux étapes respectives du processus de contrôle des ISC.

Le principal objectif des sujets à discuter est celui d'aider le Congrès à créer des recommandations aux ISC et d'aider les ISC à retenir des sujets de contrôle plus utiles, des objectifs de contrôle et des méthodes post-contrôle de même qu'à

rechercher les modes de transmission des résultats de contrôle et de recommandations post-contrôle à un groupe plus vaste de destinataires. Nous avons l'espoir que ces recommandations aideront définitivement les ISC à assister leurs gouvernements dans le développement d'une politique sociale à long terme plus efficace dans le domaine de l'éducation.

2. APERÇU GÉNÉRAL DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

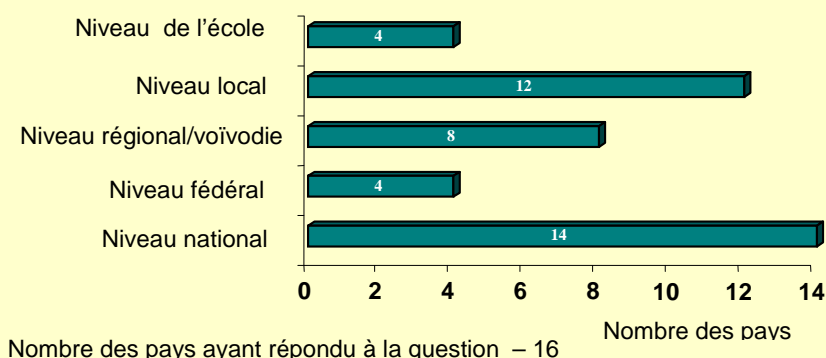
29 pays ont donné la réponse à la question concernant les systèmes juridiques régissant la sphère de l'éducation dans les pays membres. La majeure partie des pays (18) ont répondu que les exigences fondamentales et de programme posées à leurs systèmes d'éducation étaient contenues dans la constitution du pays donné. Dans les réponses, il a été également expliqué que dans les pays membres étaient créés des standards du système d'éducation par le biais des lois, mais aussi d'autres genres d'instruments juridiques, définis par les gouvernements afin de réguler le système d'éducation (voir Diagramme 1.1A).



Les réponses concernant la question d'organisation du système d'éducation n'ont pas été homogènes. Nonobstant, sur la base des réponses de 16 pays (Diagramme 1.1.B), il a été possible de conclure que, dans la majeure partie d'entre eux, le système était essentiellement dirigé à partir du niveau national (centralisé), mais qu'il existait également une forte autonomie d'organisation au niveau local ou régional.

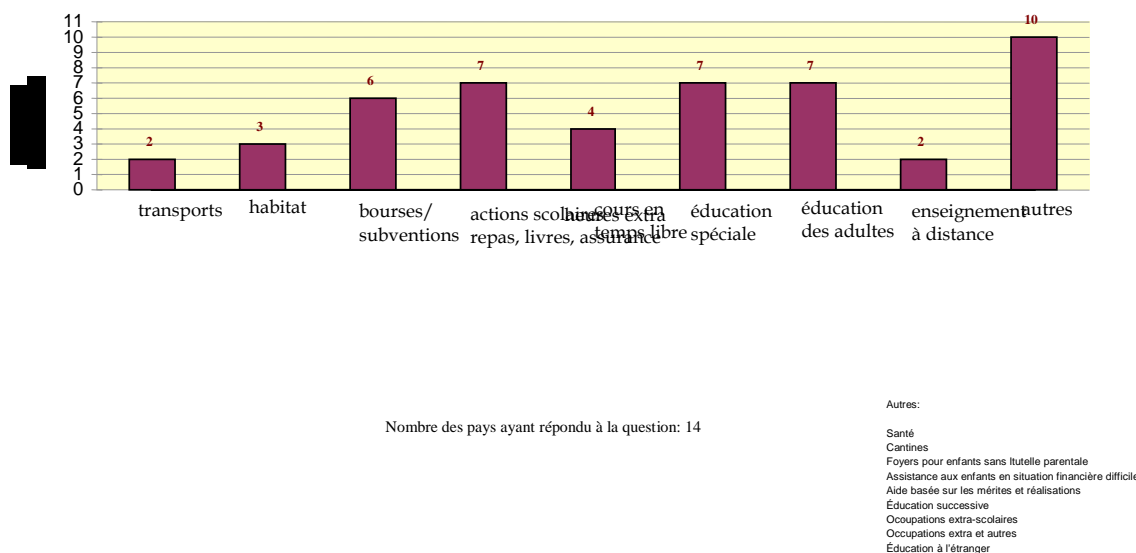
Dans certains pays, la même école avait la possibilité de gérer et d'organiser son propre système d'enseignement.

Diagramme 1.1B Système d'organisation



Seulement 14 pays ont donné une réponse concrète à la question concernant le caractère des programmes d'éducation gouvernementaux. Il est possible de conclure de ces réponses (Diagramme 1.1.C) qu'elles concernent habituellement les domaines suivants : *Actions de l'école* (7) ; *Formation des adultes* (7) ; *Éducation spéciale* (7), mais aussi *Bourses/subventions* (6).

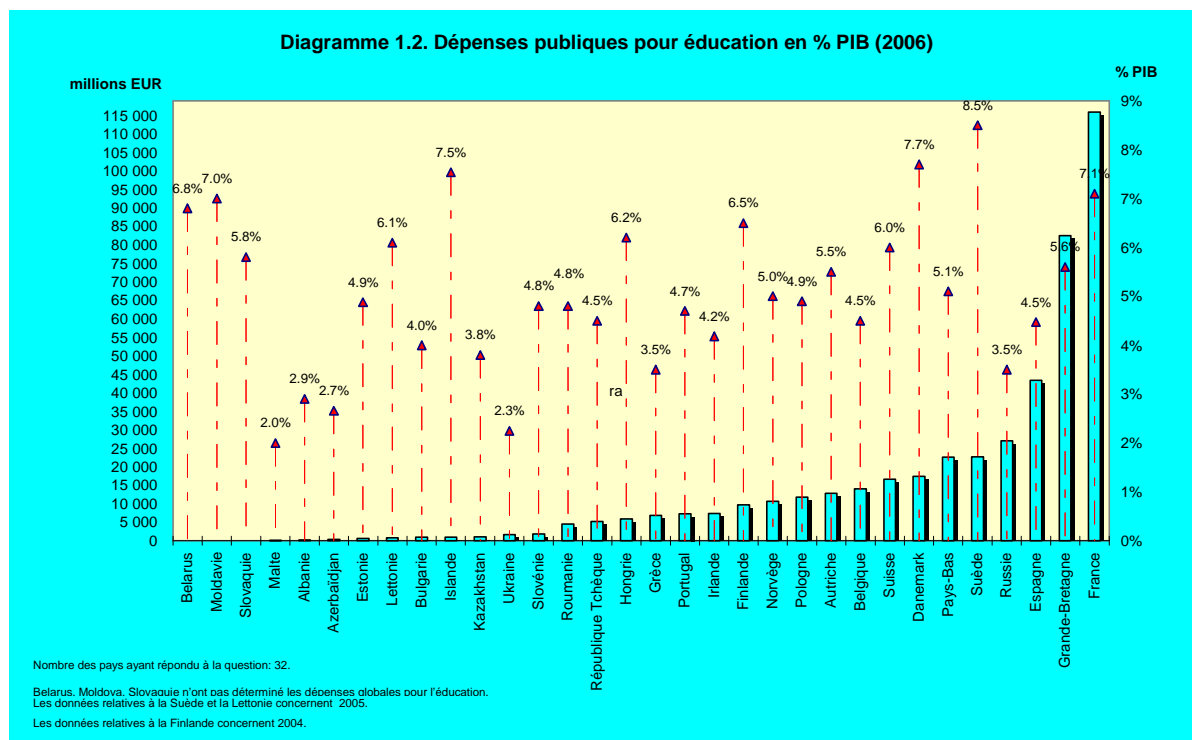
1.1C – Programmes sociaux



Presque tous les pays (32) ont donné la réponse à la question relative aux dépenses publiques à l'éducation et le pourcentage du produit intérieur brut (PIB) affecté à ce secteur.

Le diagramme 1.2 fait apparaître une grande divergence dans le domaine des dépenses/investissements dans l'éducation entre les pays respectifs – à partir de

94,8 million d'euros jusqu'à 116 000 millions d'euros. On peut de même observer que la part des dépenses dans le PIB oscille entre le seuil minimal de 2 % et celui maximal de 8,5 %.



3. CONTRÔLES DE L'ÉDUCATION RÉALISÉS ET PROGRAMMÉS PAR LES ISC

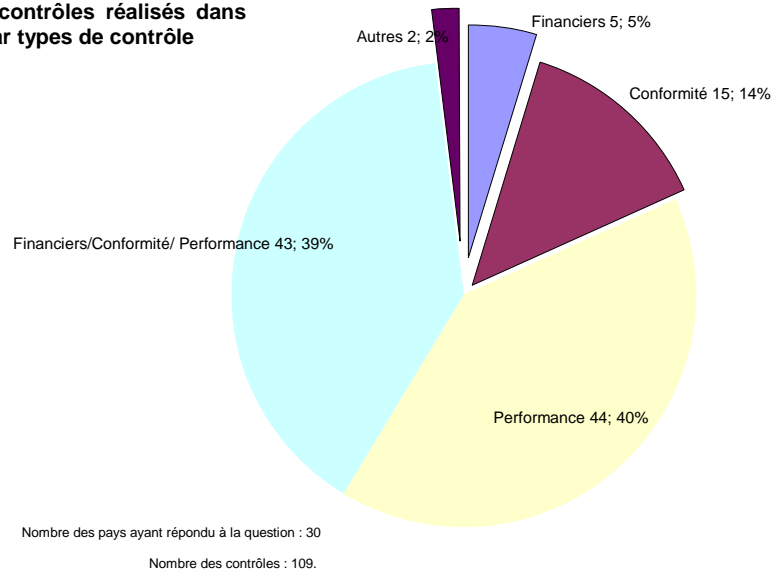
Quelle est l'envergure des contrôles réalisés par les ISC dans le domaine de l'éducation ?

Contrôles achevés dans les années 2004-2006.

Au cours de la période 2004-2006, 33 pays ont réalisé au total 109 contrôle dans le secteur de l'éducation. On a pu noter des différences significatives d'approches utilisées par les ISC respectives tant pour ce qui est du nombre des contrôles réalisés que de leur caractère.

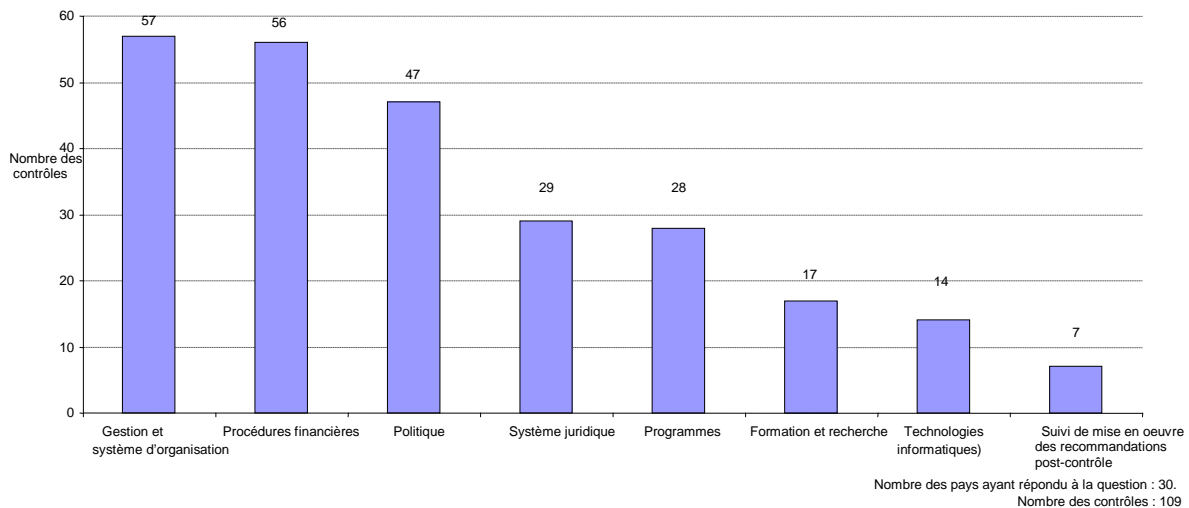
Les contrôles ont été classé conformément à la typologie suivante : *contrôle de performance, contrôles financiers, contrôle de conformité et autres contrôles* bien que ces derniers n'aient eu qu'une importance marginale – voir le diagramme 1.3.A. On peut observer que la majeure partie (40 %) répondent au nombre total de 44 contrôles du mode de gestion. 39 % de tous les contrôles (ce qui constitue 43 contrôles) ont été des contrôles intégrés que l'on peut classer comme des contrôles mixtes associant des éléments de *contrôle financier, de contrôle de conformité et de contrôle de performance*.

Diagramme 1.3.A Nombre des contrôles réalisés dans les années 2004-2006 ventilés par types de contrôle



S'agissant de l'envergure, il convient de noter que la portée de contrôle de la majeure partie des ISC a concerné la manière de gestion et d'organisation des systèmes d'éducation (57 contrôles), les procédures financières (56 contrôles), suivis de l'analyse de la politique adoptée (47 contrôles). Les contrôles du système juridique et celui des programmes font partie des contrôles effectués le plus rarement (voir : diagramme 1.3.B).

Diagramme 1.3.B Portée de contrôle



Un nombre limité des pays membres contrôles les programmes d'éducation qui se concentrent sur des priorités d'éducation concrètes :

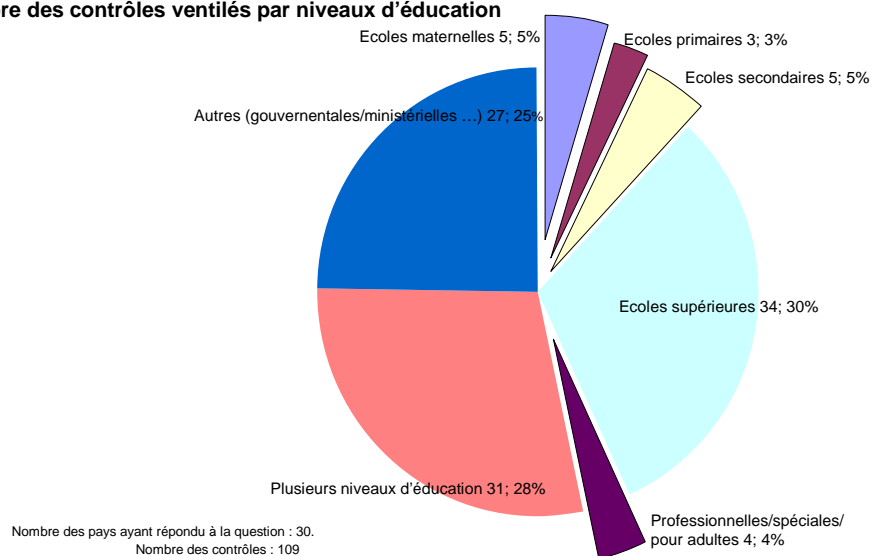
- ✓ la Finlande a adopté les suivantes priorités d'éducation : amélioration de la qualité de l'éducation et de l'efficacité du système d'éducation, élimination des inégalités d'accès au système d'éducation des enfants et des jeunes gens ainsi qu'amélioration des possibilité d'éducation dans le domaine de la formation des adultes ;

- ✓ la Roumanie a effectué des contrôles des programmes gouvernementaux concernant les priorités suivants : réforme de l'enseignement primaire, équipement des écoles en ordinateurs, accès des étudiants à l'enseignement supérieur ;
- ✓ le Portugal a réalisé des contrôles des programmes d'assistance sociale et de celle d'éducation dans le cadre du système d'éducation ayant pour but les prestations financières à destination des étudiants et des élèves. Le conseil et l'assistance psychologique ont été également intégrés dans ces programmes.

S'agissant du niveau de l'éducation contrôlé le plus souvent, le diagramme 1.3.C fait apparaître que presque tous les pays, rares sont ceux qui font ici exception, effectuent des contrôles se concentrant sur l'enseignement supérieur (30 % de tous les contrôles) - 34 contrôles ont été effectués au total dans ce secteur. Un nombre considérable de contrôles sont également réalisés dans les ministères et les organes d'administrations gouvernementale.

Moins de pays ont effectué des contrôles dans les *écoles maternelles* ainsi que dans *l'enseignement au niveau primaire et secondaire*.

Diagramme 1.3.C Nombre des contrôles ventilés par niveaux d'éducation



Les questions d'éducation au niveau des écoles maternelles ont été contrôlées par 17 % des ISC. Dans la majorité des cas, l'accessibilité de l'éducation préscolaire du point de vue géographique ainsi que l'importance des paiements pour l'éducation préscolaire en comparaison avec la rémunération touchée par les parents ont été considérés comme autant de domaines grevés du plus grand risque d'inégalité.

- ✓ La Chambre suprême de contrôle (NIK) a réalisé en Pologne des contrôles d'accès à l'enseignement préscolaire ayant pour but d'évaluer l'efficacité de l'action des communes en matière de l'enseignement préscolaire. Le contrôle a démontré que 20 % de communes ne possédaient pas du tout d'écoles maternelles et que plus de la moitié des enfants de 3 à 5 ans n'avait pas d'accès à ce genre d'établissements. En résultat du contrôle, un programme à long terme

d'enseignement préscolaire a été élaboré qui a couvert notamment les différents modèles d'organisation des écoles maternelles..

La qualité d'action éducative dans les écoles maternelles a été contrôlée plus rarement.

- ✓ Le contrôle de l'ISC de Grande-Bretagne, concernant la qualité de la tutelle des enfants dans le cadre de l'éducation préscolaire, a démontré que le ministère de l'Éducation (Education Department) a surmonté le problème des coûts subis par les parents de par la mise à disposition des établissements offrant des services d'éducation de façon non onéreuse à tous les enfants de 3 - 4 ans en limitant les heures d'accessibilité des établissements. En résultat du contrôle, le ministère de l'Éducation a créé l'Académie nationale des spécialistes d'éducation des enfants (National Academy of Parenting Practitioners) qui doivent former les éducateurs préscolaires.

Les contrôles des écoles primaires et de celles secondaires ont été réalisés par 63 % des ISC. Les domaines identifiés comme les plus problématiques et exigeant un contrôle particulier sont notamment : la performance d'enseignement (dont celui assisté par ordinateur), la qualité de formation offerte par les écoles respectives, les heures prolongées d'enseignement ainsi que le pourcentage de jeunes abandonnant l'école à l'âge de 15 - 18 ans.

- ✓ L'ISC de Hongrie a réalisé le contrôle intitulé *Modifications des conditions de travail des écoles secondaires et supérieures* en coopération avec le ministère de l'Éducation et les collectivités locales. En résultat du contrôle ont été élaborées des recommandations suivantes : publication des résultats des écoles, collecte de données au sujet des indicateurs faisant apparaître le nombre des élèves poursuivant leur apprentissage au niveau universitaire, modification subséquente des objectifs scolaires et du mode de financement des écoles.
- ✓ L'ISC britannique a réalisé le contrôle des actions entreprises par les écoles afin de résoudre les problèmes liés au phénomène d'école buissonnière et d'absentéisme des élèves ; son objectif a été de vérifier si ces actions mènent à un accroissement durable du taux de présence aux cours. Le sujet de ce contrôle a été : *Accroissement du taux de présence aux cours scolaires en Angleterre*. En résultat du contrôle réalisé, le ministère de l'Éducation a investi environ 11 millions de livres dans les systèmes d'enregistrement électronique pour assister plus de 500 écoles à des taux d'absence moyens et élevés. D'ores et déjà, on peut observer certains effets positifs des démarches entreprises.
- ✓ L'ISC d'Ukraine a réalisé le contrôle intitulé : *Contrôle de programmation et d'utilisation des fonds du budget de l'État par le ministère de l'Éducation et de la science de l'Ukraine, destinés à l'informatisation et l'automatisation des écoles primaires en zone rurale*. Le contrôle a concerné le ministère et les unités qui en relèvent, les fournisseurs IT, les conseils locaux de l'éducation et les écoles rurales. Les résultats ont démontrés que les objectifs du programme n'ont pas été réalisés. Suite à cet échec, un élève sur trois a été privé de la possibilité de connaître le service de l'ordinateur, moins de 30 % des écoles rurales ayant

accès à l'internet, tandis que les connaissances des enseignants dans le domaine de l'informatique sont très petites.

- ✓ La NIK polonaise a réalisé le contrôle intitulé *Assistance aux élèves talentueux et doués*. En résultat du contrôle, il a été démontré que la question concernée n'est prise en compte ne dans la stratégie de développement de l'éducation, ni par les services de surveillance pédagogique. Il a été reconnu la nécessité de former les enseignants dans le domaine du travail avec des élèves particulièrement doués.

Les écoles professionnelles ont été contrôlées par 23 % des ISC. Ces contrôles ce sont en majeure partie concentrés sur l'efficacité de la formation pratique à la lumière des réalités du marché de l'emploi. La coopération entre les écoles professionnelles et les employeurs n'a pas été contrôlée.

- ✓ En résultat de l'audit réalisé par l'ISC estonienne, intitulé *Assurance de la qualité dans l'éducation et la formation professionnelle*, il a été formulé tout un nombre de recommandations : développement d'un système intégré de suivi de la qualité, accréditation des centres de formation professionnelle, révision des programmes d'éducation par des associations des entrepreneurs et des associations de branche ainsi que développement des principes concernant la formation professionnelle des enseignants.
- ✓ L'audit réalisé par l'ISC hollandaise, intitulé *Enfants nécessitant des soins spéciaux dans les écoles professionnelles de niveau inférieur* a démontré que les écoles devaient faire face aux défis dans le domaine de solution des problèmes difficiles. Nombre de recommandations ont été également adressées au ministère de l'Education, de la culture et de la science en vue d'élaboration des mesures ayant pour but d'améliorer les qualifications des enseignants de par la formation professionnelle et la création des réseaux d'institutions préparées à s'entraider mutuellement pour éliminer les défaillances existantes..

Les questions relatives aux écoles spéciales ont été contrôlées par 10 % des ISC. La qualité de l'éducation et d'intégration des élèves nécessitant des soins spéciaux ont été les questions contrôlées le plus souvent. L'accessibilités des élèves handicapés à l'éducation n'a pas été contrôlée.

- ✓ Le contrôle de l'ISC estonienne, intitulé *Possibilités d'éducation des enfants nécessitant des soins spéciaux* a concerné la révision des procédures d'admission des enfants dans des écoles spéciales ainsi que les questions des avancées postérieures des enfants ayant terminé une telle école.

Les contrôles de l'éducation supérieure ont été réalisés par 70 % des ISC. Les questions suivantes ont été définies comme essentielles : efficacité et qualité de l'enseignement, aide financière des étudiants, gouvernance et la gestion financière des universités.

- ✓ L'ISC islandaise a réalisé le contrôle intitulé *Coûts, efficacité et qualité de l'enseignement universitaire* qui s'est concentré sur les trois disciplines universitaires suivantes: affaires, droit et informatique. Le contrôle a démontré que les universités avec un nombre d'étudiants plus importants proposaient des

services de meilleure qualité dans le domaine d'enseignement. Les étudiants fréquentant des universités publiques ont été plus satisfaits de la qualité de formation que les étudiants participant à des cours organisés par des universités privées.

- ✓ Le rapport du contrôle de l'ISC espagnole, réalisé à l'*Université d'Estrémadure* s'est focalisé sur les aspects suivants : régularité de l'action de l'Université, intégrité des systèmes de comptabilité et de reportage, conformité avec les procédures en matière des marchés publics et efficacité du système de contrôle interne. Ces questions ont été contrôlées en comparaison avec les objectifs de l'enseignement universitaire.

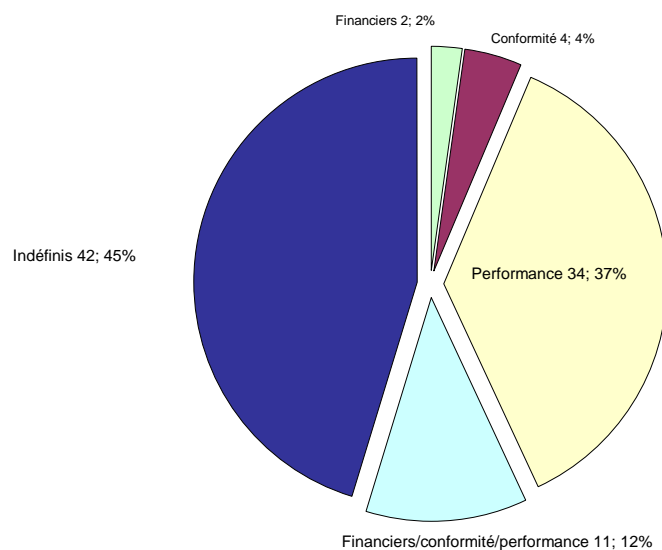
Les contrôles des institutions scolaires financées des fonds publics ont été réalisés par 70 % des ISC. Ces contrôles se sont concentrés sur les questions suivantes : gestion des secteurs scolaires respectifs, utilisation des instruments juridiques et financiers ainsi que mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

- ✓ L'ISC française a réalisé le contrôle intitulé *Politique d'éducation prioritaire* concernant les organes centraux d'administration gouvernementale, les académies d'éducation locales (agences régionales du ministère de l'Éducation nationale) ainsi que les questions de coopération entre les autres ministères et les entités régionales. Le contrôle a porté sur les questions suivantes : est-ce que le ministère, avec ses agences régionales, est capable à identifier les priorités publiques et les objectifs qui devraient être réalisés ? ; est-ce qu'ils disposent de connaissances au sujet de ressources, coûts et résultats ? ; est-ce qu'ils sont à même de définir les relations entre les trois composants ? ; est-ce que leur politique favorise la coordination de différentes actions de l'administration gouvernementale et des autorités locales ?
- ✓ Le contrôle portugais, concernant la portée et les formes de gestion du Conseil d'éducation régional de Lisbonne, a été réalisé en vue d'évaluation du système de contrôle interne et de la conformité des procédures administratives et comptables avec les régulations en vigueur.

Contrôles programmés pour les années 2007-2009

S'agissant de la période 2007-2009, (voir Diagramme 1.4, 93 contrôles sont prévus qui doivent être réalisés par 25 États et la Cour des comptes européenne (CCE) dont presque la moitié n'ont pas été décrits de façon à permettre leur classement du point de vue de la typologie retenue. Néanmoins, nous avons observé qu'un pourcentage élevé de ces contrôles (39 %) c'étaient des contrôles de performance programmés.

Diagramme 1.4. Nombre des contrôles programmés pour les années 2007-2009 par types de contrôle



Les sujets de contrôle mentionnés le plus souvent ont porté sur les : programmes de développement de l'enseignement professionnel, éducation des adultes et éducation de jeunes gens avec troubles comportementaux (dont les programmes parrainés par l'UE), de même que qualité de l'enseignement universitaire.

- ✓ L'ISC britannique prévoit de réaliser plusieurs contrôles afin de réviser les questions telles que : meilleur accès à l'enseignement supérieur et diminution du pourcentage des élèves abandonnant l'école, et aussi la question de savoir comment assurer un accès plus facile à l'enseignement universitaire aux étudiants des familles pauvres.
- ✓ L'ISC lettonne se propose de réaliser des contrôles du secteur de l'éducation professionnelle secondaire et aussi de la question de la conformité avec le droit au niveau universitaire.
- ✓ La Chambre supérieure de contrôle polonaise prévoit, entre autres, de faire des contrôles de la formation des adultes en comparaison avec les exigences du marché de l'emploi et de contrôles relatifs à l'organisation de l'éducation spéciale.

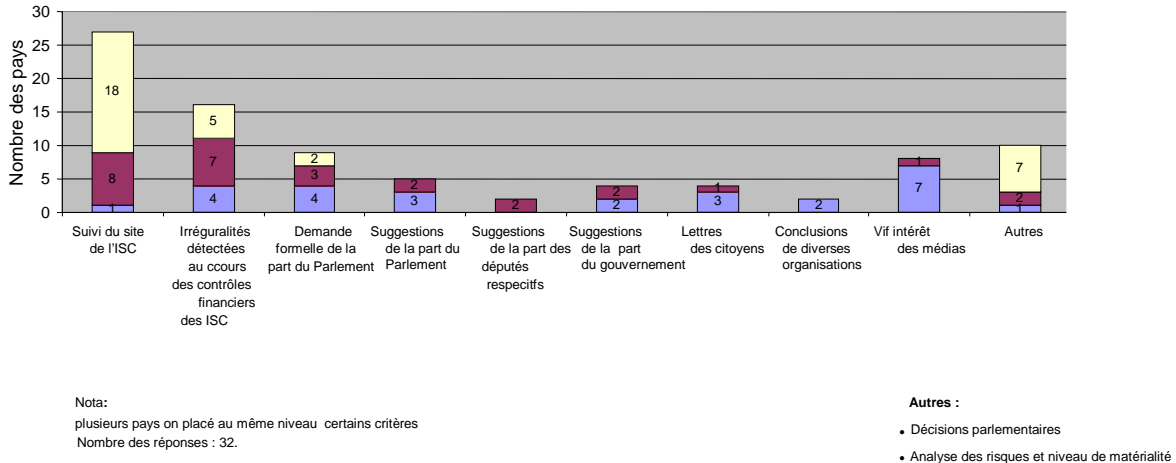
4. CHOIX DES SUJETS DE CONTRÔLE

Comment les ISC sélectionnent les sujets de contrôle dans le domaine de l'éducation ?

Le critère de choix des sujets de contrôle indiqué le plus souvent, c'est le *suivi réalisé par l'ISC (18 pays), et aussi les irrégularités notées au cours des contrôles financiers réalisés par l'ISC qui sont également très souvent mentionnées comme le critère de sélection.* Plus loin sont mentionnés comme critères de choix les *conclusions formelles présentées par le Parlement.*

Il est à noter qu'un nombre significatifs des ISC mentionnent « autres » comme le critère le plus fréquent ; dans la catégories « autres », ont été mentionnées : *décisions du Parlement, analyse des risques et le critère de matérialité* (voir : Diagramme 2.1).

Diagramme 2.1 Critères de choix des sujets de contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation avancés le plus souvent par les ISC



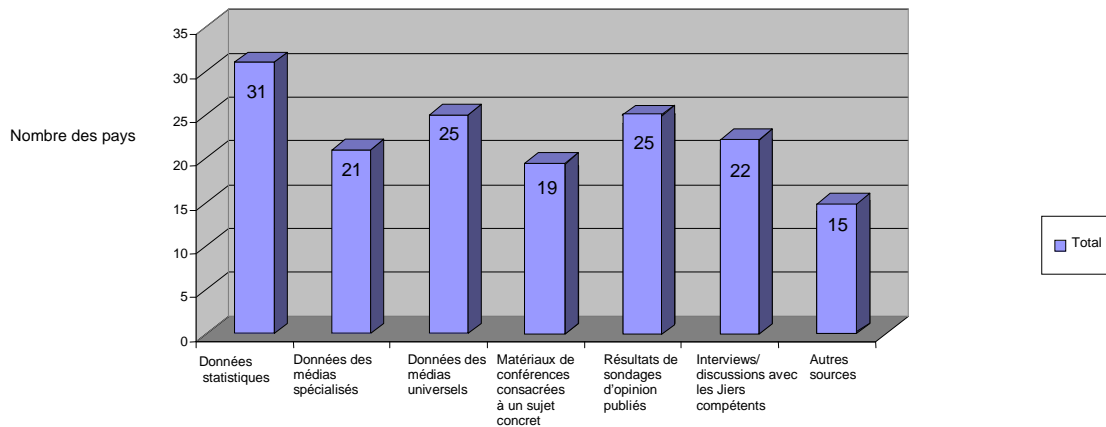
S'agissant du contrôle financier, tout aussi bien l'étendue que le sujet des contrôles sont souvent déterminés par la législation nationale de base régulant le montant de l'ISC. Dans le questionnaire, un accent a été mis sur les obligations découlant de cette législation qui ont porté notamment sur : délivrance d'avis au sujet des rapports financiers annuels des organisations concrètes. S'agissant des contrôles de performance, les ISC possèdent habituellement une plus grande liberté dans le domaine du choix des sujets de contrôle. À sélectionner leurs sujets de contrôle prioritaires, les ISC reconnaissent la nécessité de tenir compte des questions prioritaires pour le Parlement, et notamment des questions qui suscitent, le moment venu, l'intérêt des commissions parlementaires concrètes.

- ✓ L'ISC finlandaise a considéré la fonction de suivi de l'ISC comme le seul critère de choix des sujets de contrôle.
- ✓ Les trois critères de choix des sujets de contrôle indiqués par la Cour des comptes européenne sont : irrégularités détectées au cours des contrôles financiers réalisés par les ISC, contrôles basés sur le mode d'échantillonnage figurant dans le DAS, révisions des activités de contrôle et évaluation des risques.

Certaines ISC ont mentionné à la première place d'autres critères de choix des sujets de contrôle qui n'avaient pas été proposés dans le questionnaire. L'ISC biélorusse a constaté que les ordonnances du chef de l'État étaient le critère déclenchant le contrôle. La Bulgarie a mentionné des domaines et programmes avant non contrôlés qui reçoivent les fonds les plus importants du budget public. L'ISC norvégienne a indiqué l'évaluation des risques, celle maltaise – la politique et la stratégie de l'ISC, tandis que l'ISC moldave – les ordonnances du Parlement.

S'agissant des sources de données utilisées par les ISC au cours du processus de programmation des contrôles, comme on peut l'observer sur le diagramme 2.2, la source utilisée par la majeure partie des pays (31) sont les *données statistiques*, viennent après les informations rendues publiques par les *médias universellement accessibles* (25 pays) ainsi que les *données des sondages d'opinion publiées* (24 pays).

Diagramme 2.2. Sources de données nécessaires pour réaliser des contrôles



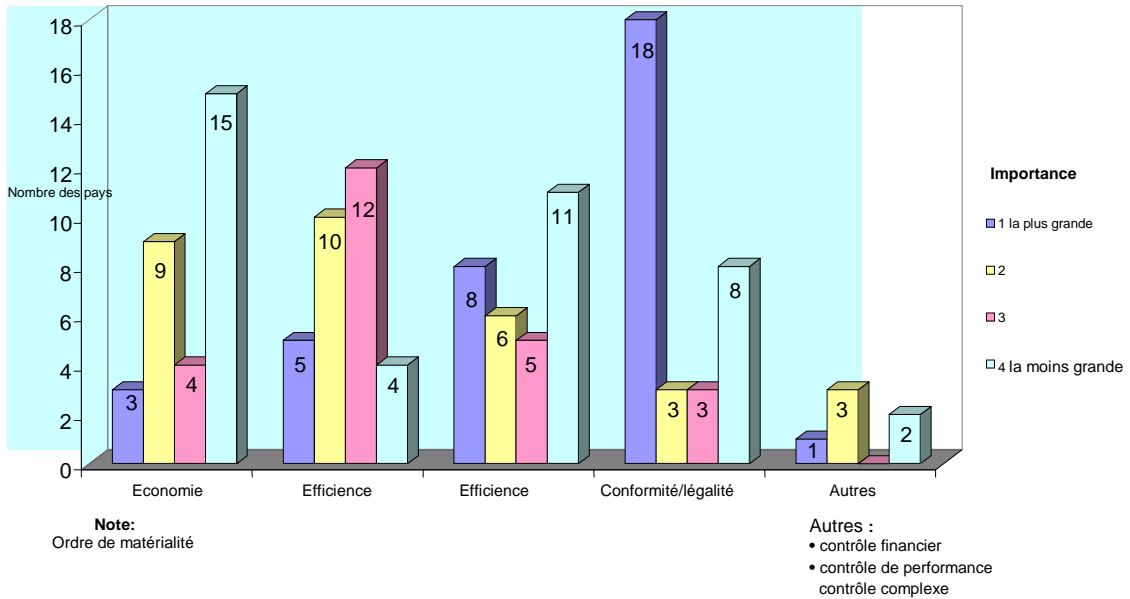
Nota : nombre des réponses 32.

- Autres :
- débats parlementaires
 - législation
 - rapports des autres ISC

En outre, après avoir réalisé 14 enquêtes, on a identifié d'autres sources d'informations utilisées pour préparer les contrôles, c'est-à-dire : rapports d'activité des unités contrôlées, résultats des contrôles antérieurs, rapports de révision, articles de presse, publications parlementaires, lois et documents pris par l'administration gouvernementale.

La majeure partie des ISC (18) ont indiqué, comme critères utilisés le plus souvent d'évaluation des questions relatives à l'enseignement, les *conformité/légalité*, et après l'*efficacité* (8 ISC) (voir : Diagramme 2.3).

Diagramme 2.3. Critères d'évaluation des questions relatives à l'enseignement mentionnés le plus souvent



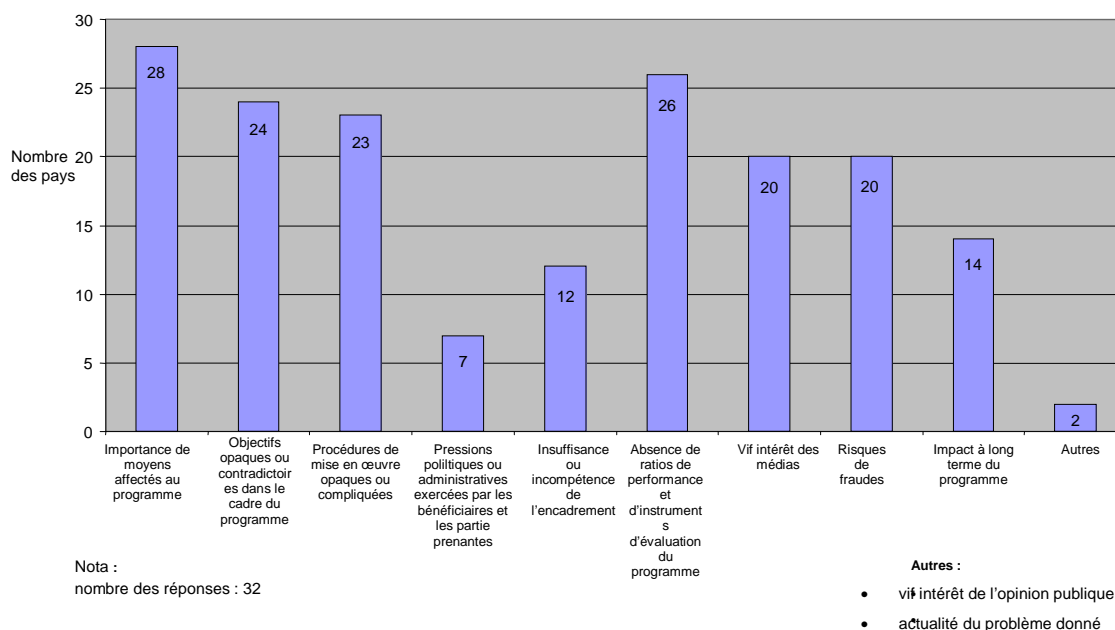
Les ISC de France, Espagne et Ukraine considèrent tous ces critères (légalité, efficacité et économie) comme équivalents. L'ISC de Grèce utilise seulement le critère de la légalité.

S'agissant du type de risques et des facteurs de risques, la majeure partie des ISC (28 pays) considèrent que l'élément le plus important du choix des sujets de contrôle c'est la *matérialité* numérique des fonds destinés à la réalisation des programmes.

Le principal accent a été mis sur la nécessité d'une utilisation plus efficace des fonds publics ainsi que de leur allocation appropriée, conforme aux priorités d'éducation concrètes. La seconde place est occupée par d'autres manifestations typiques d'une allocation inefficace du budget destiné à l'enseignement (un pourcentage élevé des élèves abandonnant l'école à cause des mauvais résultats, un taux élevé de chômage dans certains profils de diplômés, tendance à prolonger la durée standard de formation dans le cadre de l'enseignement supérieur, un niveau moyen d'enseignement peu élevé).

Par ailleurs, 26 ISC ont reconnu que l'absence des *ratios de performance et d'instruments d'évaluation des programmes* font également partie des facteurs essentiels de risques (voir : Diagramme 2.4).

Diagramme 2.4. Risques, leurs types et facteurs reconnus par les ISC comme les plus importants pour choisir les sujets de contrôle des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation



- ✓ En résultat d'un contrôle concentré sur les priorités de la politique d'éducation, l'ISC française a fait savoir que les objectifs n'ont pas été clairement précisés et que les priorités de la politique d'éducation n'ont pas couvert certains domaines où se faisaient sentir des besoins manifestes. En plus, l'évaluation des performances s'est avérée insuffisante.

L'analyse des questionnaires fait apparaître que des questions similaires étaient retenues au contrôle, ce qui fait que l'on peut proposer au Congrès de considérer la possibilité de réaliser dans l'avenir un plus grand nombre de jugements par pairs ou de contrôles parallèles dans les pays de l'UE.

- ✓ L'ISC slovaque a fourni des exemples de contrôles réalisés en commun avec la NIK polonaise qui ont concerné le contrôle de performance dans le domaine de l'emploi, de l'assistance sociale ainsi que des offices d'aide aux familles responsables de la préparation des employés potentiels pour le marché de l'emploi au travers des projets nationaux.
- ✓ L'ISC belge a aussi fourni des données concernant des contrôles réalisés en commun : contrôles d'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur, effectués avec l'ISC hollandaise.

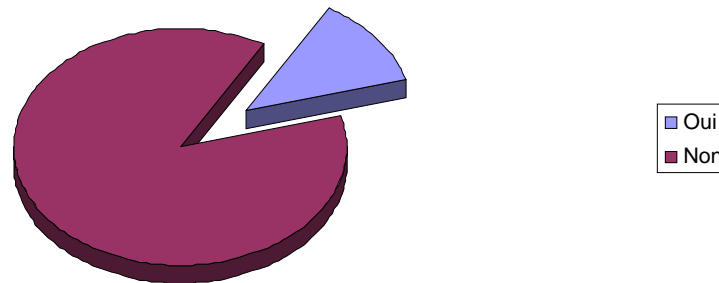
5. MÉTHODES UTILISÉES AU COURS DES CONTRÔLES DANS L'ÉDUCATION

Quelles sont les méthodes utilisées par les ISC pour réaliser des contrôles des sujets respectifs liés à l'éducation ?

La majeure partie des ISC (87,5 %) considèrent qu'il n'y a pas de différences essentielles dans la méthodologie retenue entre les contrôles du secteur de l'éducation et ceux des autres secteurs. 28 pays ont été de cet avis, et seulement 4 ont constaté qu'il existait des différences dans ce domaine (voir : Diagramme 3.1).

- ✓ La Cour des comptes européenne considère que la mesure et l'évaluation des résultats dans le domaine de la politique sociale sont plus problématique à cause de la nécessité d'évaluation « des résultats plus soft » (preuves qualitatives) et des effets à long terme qui peuvent être difficiles à mesurer à l'aide des critères standards de contrôle.

Diagramme 3.1. Méthodes utilisées par les ISC au cours des contrôles des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation



Nota :
nombre des réponses : 32.

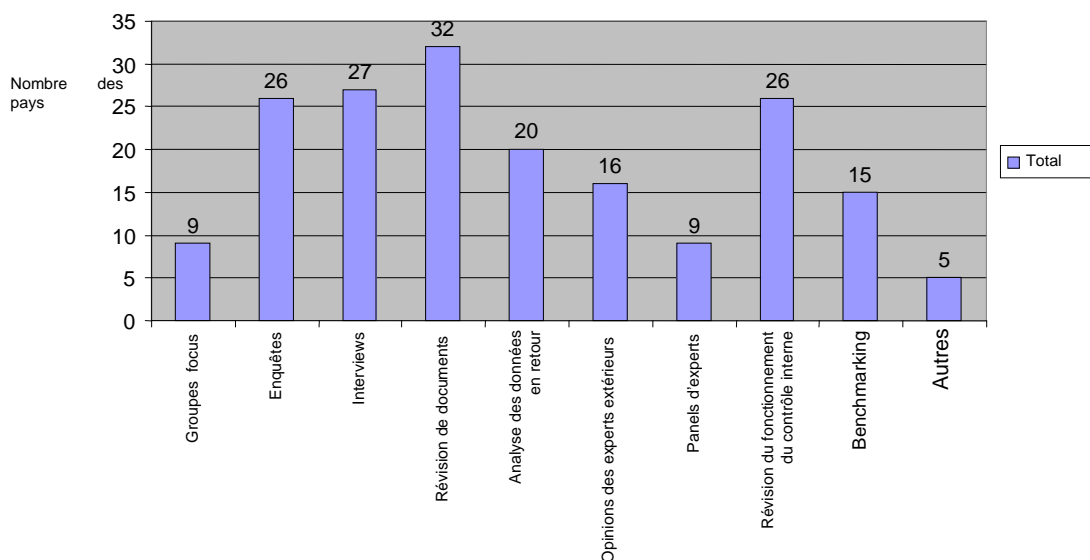
S'agissant des méthodes retenues au cours des contrôles du secteur de l'éducation (Diagramme 3.2.) on peut constater que toutes les ISC (32) ont retenu le *contrôle des documents* comme méthode de contrôle. À la deuxième place se sont trouvées les *interviews* (27 ISC) après lesquelles on mentionnait encore deux méthodes (26 pays chaque fois) : les *enquêtes* ainsi que les *révisions des actions de contrôle interne*.

Pour ce qui est des contrôles sociaux du système d'éducation, on peut utiliser de diverses méthodes auxquelles on a habituellement recours dans les sciences sociales en vue d'acquisition et de traitement des données. Les ISC ont choisi des techniques de contrôle appropriées afin d'obtenir la réponse aux questions clés posées au cours de l'étude:

- ✓ l'ISC irlandaise, après avoir réalisé le contrôle concernant l'*efficacité de coûts et de qualité de l'enseignement supérieur*, a utilisé les méthodes suivantes : étude du niveau de satisfaction des étudiants (sondage d'opinion des étudiants actuels), rémunération des diplômés (enquête parmi les diplômés ayant terminé leurs études dans les années 2003-2005), relation existant entre les études et le travail futur que les diplômés ont eu (enquêtes parmi les diplômés ayant terminé leurs études dans les années 2003-2005) ;

- ✓ l'ISC suédoise, lors de la réalisation du contrôle intitulé *Éducation avancée et formation professionnelle*, a bénéficié entre autres des réponses obtenues à l'aide d'un questionnaire envoyé aux interrogés et des interviews faites avec les fournisseurs des services d'éducation.

Diagramme 3.2 Méthodes utilisées par les ISC au cours des contrôles des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation



Nota :
nombre des réponses : 32

Autres :

- Revue de la législation, études basées sur l'échantillonnage, études ciblées basées sur les ratios de cohésion
- Analyse de données des registres étatiques et de bases de données
- questionnaires

Les groupes focus (c'est-à-dire les groupes de personnes disposant d'expériences communes, invitées à procéder à l'interprétation et l'évaluation qualitative des données acquises au cours des contrôles) peuvent jouer un rôle significatif dans le contrôle de la qualité des services d'éducation proposés par les écoles et d'autres établissements d'éducation. Conformément aux questionnaires, cette méthode a été utilisée par 8 ISC ainsi que la Cour des comptes européenne (c'est-à-dire 28 % des interrogés).

Les panels d'experts peuvent aider à obtenir des preuves de contrôles globales, objectives et appropriées permettant de réaliser les objectifs de contrôle. L'expert peut se caractériser par les traits suivants : connaissances spécialisées et capacités appropriées, indépendance de l'entité contrôlée, objectivisme des travaux réalisés. 8 ISC et la Cour des comptes européenne (28 % des interrogés) ont eu recours à des panels d'experts au cours des contrôles dans l'éducation.

Le benchmarking a été utilisé par 14 ISC et la Cour des comptes européenne (c'est-à-dire 50 % des questionnés).

- ✓ L'ISC autrichienne a informé qu'elle avait recours au benchmarking international en recherchant de nouvelles idées par le biais de brainstorming et lors du transfert des meilleures pratiques.

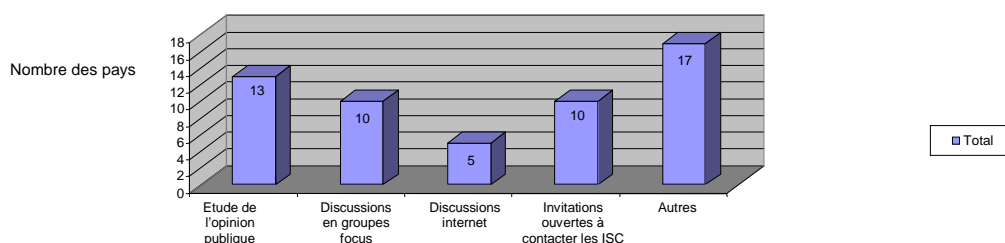
- ✓ L'ISC bulgare a décrit les avantages découlant d'un benchmarking international tels qu'objectivité, cohérence des évaluations et possibilité de suivi des tendances internationales. L'application du benchmarking international permet une meilleure évaluation des déficiences et des avantages du système d'éducation bulgare et son adaptation au milieu éducatif européen.

Les ISC considèrent qu'il faut prendre en considération l'opinion des bénéficiaires ce qui exige des techniques spéciales. Les principales méthodes de collecte d'informations par les ISC sont illustrées dans le Diagramme 3.3 ; elles portent sur :

- *études de l'opinion publique* : 13 pays ;
- *invitations ouvertes à contacter les ISC* : 10 pays ;
- *discussions dans le cadre de groupes focus* : 10 pays ;
- *discussions sur internet* : 5 pays.

Un nombre considérable des ISC (17) ont décrit d'autres manières de collecte d'informations en mentionnant, par exemple, la prise de contact direct avec les groupes intéressés et les parties prenantes ainsi que l'analyse des dépenses pour l'éducation. Les questionnés ont également souligné l'importance de l'utilisation des moyens divers et appropriés de communication avec les bénéficiaires au cours de la collecte d'informations.

Diagramme 3.3. Modes de collecte d'informations par les ISC auprès des bénéficiaires au sujet de la mise en œuvre des programmes sociaux dans le domaine d'éducation



Nota :
nombre des réponses : 31.

Autres :

- Contacts avec les groupes intéressés, les parties prenantes
- Analyse des dépenses pour l'éducation
- Publications de presse, internet, radio et télévision, recherche scientifique et opinions d'experts

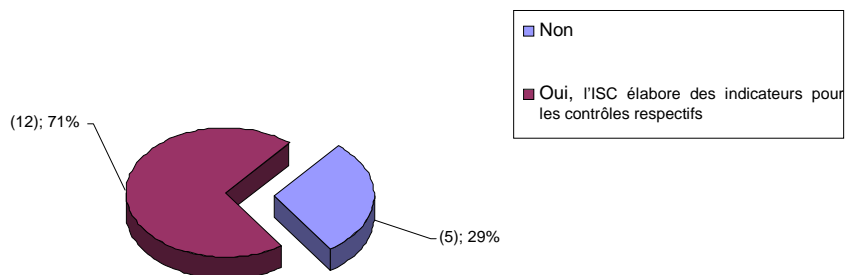
- ✓ L'ISC danoise collecte des informations auprès des experts universitaires et des autorités reconnues dans des secteurs respectifs.
- ✓ L'ISC finlandaise, au cours du contrôle intitulé *Effets de formation des chômeurs dans le domaine d'amélioration de leur employabilité* a effectué l'évaluation de l'efficacité des programmes de formations pour les chômeurs à l'aide des modèles économétriques non linéaires : 8 000 chômeurs ont été étudiés ; 1700 personnes de ce groupe ont pris part aux programmes de formation. Conformément aux conclusions qu'on a pu en tirer, les programmes de formation

ont peu d'impact sur les perspectives d'emploi et constituent un mode de soutien de l'emploi très cher ; des cours de formation prolongés ont été plus efficaces que ceux à court terme ; c'est pourquoi l'ISC a proposé de perfectionner les programmes de formation.

Dans les contrôles décrits dans les questionnaires, on peut distinguer deux principales méthodes d'acquisition de données au sujet des opinions publiques. Les méthodes qualitatives ont concerné : interviews, entretiens au sein des groupes focus ainsi que débats dans le cadre des panels d'experts, tandis que les méthodes quantitatives ont porté sur des enquêtes basées sur des questionnaires standardisés permettant d'évaluer un vaste éventail de faits, opinions et attitudes.

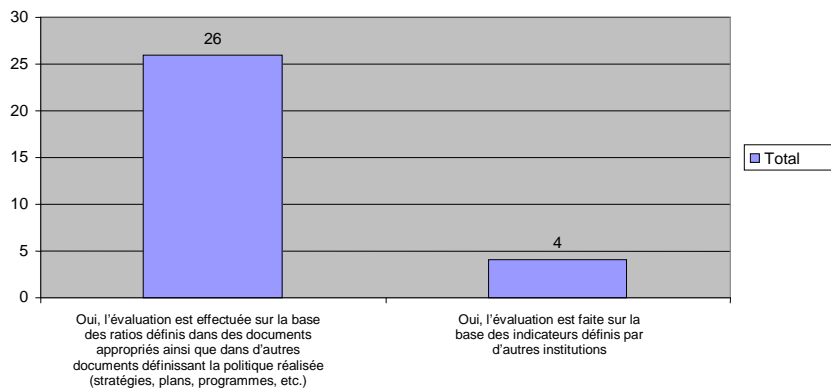
La majorité des ISC utilisent dans leurs analyses des ratios de performance ; en outre, la majeure partie d'entre elles procèdent également à des évaluations sur la base des indicateurs figurant dans des documents appropriés définissant la politique réalisée, documents juridiques et autres. 26 ISC font partie de ce groupe, ce que l'on peut observer sur le Diagramme 3.4.1.B.

Diagramme 3.4.1.A. Utilisation des ratios de performance par les ISC au cours des contrôles des programmes sociaux dans le domaine de l'éducation



Nota :
Nombre des réponses : 32.

Diagramme 3.4.1.B. Utilisation par les ISC des ratios de performance au cours des contrôles des programmes sociaux dans le domaine d'éducation



Nota :
Nombre des réponses : 32

Dans ce contexte, il faut remarquer que les ratios de performance utilisés le plus souvent – ce qui veut dire que chacun d'entre eux, conformément aux réponses données, a été utilisé dans plus de 20 contrôles – sont les suivants³ :

- *taux de scolarisation* (nombre d'étudiants à un niveau scolaire concret) – utilisé dans plus de 40 contrôles ;
- *évaluation, réalisations/objectifs, résultats, politique* – utilisés dans plus de 25 contrôles ;
- *pourcentage de résultats positifs* ; nombre des diplômés comparé avec d'autres indicateurs – ratio utilisé dans plus de 20 contrôles ;
- *nombre d'enseignants* et d'autres indicateurs – ratio utilisé dans plus de 20 contrôles.

Dans beaucoup de cas, les ISC ont utilisé des ratios de performance accessibles qu'elles ont considéré comme appropriés pour procéder à l'évaluation des activités contrôlées et que l'on utilisait à des fins de contrôle après avoir vérifié leur intégralité et précision. Compte tenu des caractéristiques spéciales des programmes sociaux dans l'éducation, il est essentiel de corriger les méthodes d'évaluation des activités contrôlées de par l'utilisation des indicateurs de performance, mesurables et comparables, des actions définies dans ces programmes. Les exemples d'indicateurs utilisés par les ISC ont été énumérés ci-après :

- ✓ l'ISC autrichienne, dans son contrôle intitulé *Organisation et efficacité des Inspections scolaires*, a utilisé comme indicateur de performance le degré de mise en œuvre des Directives générales concernant les inspections scolaires publiées par le ministère de l'Éducation ;

³ Source – réponses à l'Annexe n°1 du questionnaire .

- ✓ l'ISC portugaise a fait état des indicateurs suivants utilisés dans les contrôles sociaux dans le domaine d'éducation : nombre d'enseignants par classe, pourcentage d'élèves et d'étudiants bénéficiant d'une assistance financière à des fins d'éducation, montant des fonds destinés à une forme concrète de soutien financier pour élèves et étudiants.

De nombreuses ISC ont fourni des exemples de contrôles et d'indicateurs utilisés par les entités contrôlées pour évaluer l'efficacité et l'efficacités des programmes mis en œuvre. Là où c'était nécessaire, des experts ont pris part aux contrôles ce qui a permis d'élaborer des recommandations concrètes concernant l'amélioration des ratios utilisés en tant que base de prise de décisions gouvernementales et de renforcement du mode de gestion des programmes et de leur évaluation.

Presque 50 % des ISC (12) ont élaboré leurs propres indicateurs pour des contrôles concrets :

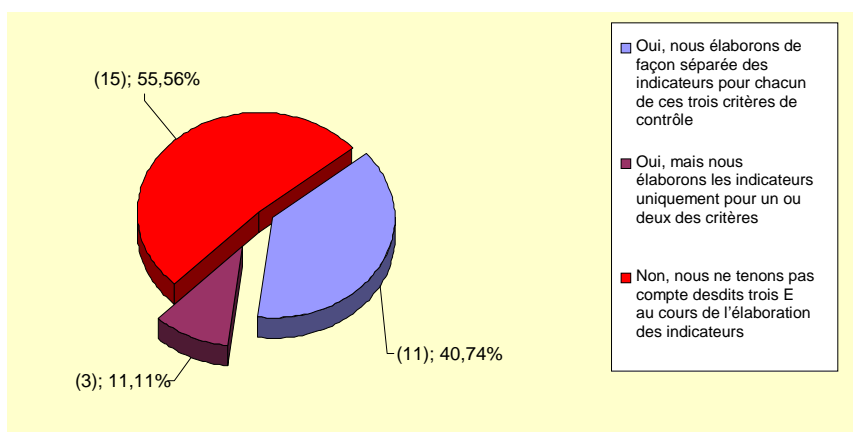
- ✓ pour contrôler le fonds de la recherche scientifique, l'ISC bulgare a utilisé, outre les indicateurs mentionnés dans les lois et les programmes, plus de 20 ratios concernant les dépenses pour la recherche et son efficacité, élaborés pour les besoins de ce contrôle concret (par exemple, efficacité de la recherche – rapport existant entre les recettes et les dépenses, nombre des brevets, nombre des licences, part des dépenses du Fonds de la recherche scientifique dans les dépenses globales pour la science, nombre des projets de recherche favorables au marché) ;
- ✓ dans son contrôle de l'éducation au niveau primaire et celui du collège, l'ISC norvégienne a utilisé des ratios suivants : compétences professionnelles des enseignants, dépenses des communes urbaines ainsi que système de suivi et d'évaluation. Dans les conclusions post-contrôle, il a été constaté que les enseignants ne possédaient pas des compétences appropriées pour former les élèves d'une manière adaptée aux besoins individuels et que dans de nombreuses écoles n'était pas réalisée l'évaluation de l'organisation et de la formation. En outre, on a mis l'accent sur la différence dans les dépenses des communes urbaines respectives, ce qui avait un impact sur la qualité de l'éducation des enfants dans de différentes écoles.

Au cours de l'élaboration de leurs propres indicateurs, les ISC prennent le risque d'outrepasser leurs compétences et d'empiéter potentiellement sur le terrain de la politique. Il existe également le risque de perte de crédibilité, si les indicateurs élaborés s'avèrent par la suite inappropriés et imprécis. Quatre ISC ont déclaré qu'elles avaient effectué une évaluation basée sur les ratios élaborés par d'autres institutions ;

- ✓ l'ISC hollandaise a mentionné les Inspections, les Conseils aux affaires scolaires ainsi que des institutions de certification et d'accréditation ;
- ✓ l'ISC danoise a mentionné des enquêtes internationales ainsi que des analyses comparatives des écoles contrôlées.

Dans la majorité des cas, les indicateurs de performance retenus par les ISC ne sont pas basés sur un seul critère concret appartenant au groupe dit de trois critères E (économie, efficacité, efficacité). Cependant, presque 40 % des ISC définissent les indicateurs de façon séparée pour chacun de ces trois critères de contrôle alors que 11 % affirment que les indicateurs sont définis mais uniquement compte tenu d'un seul ou de deux de ces critères (voir : Diagramme 3.4.2).

Diagramme 3.4.2. Utilisation par les ISC des indicateurs de performance au cours des contrôles des programmes sociaux dans le domaine d'éducation

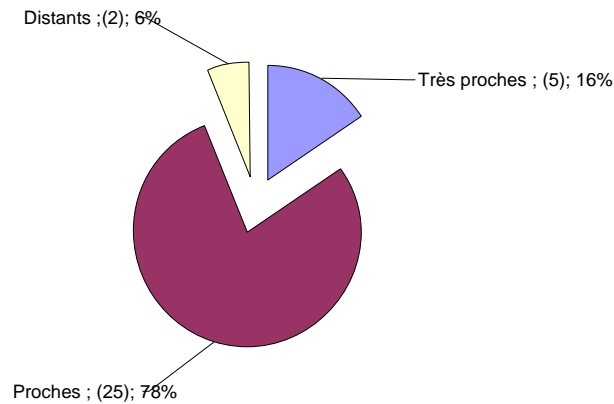


Nota :
Nombre des réponses : 29.

- ✓ L'ISC islandaise a utilisé nombre d'intéressants atypiques au cours de la réalisation des contrôles d'efficacité et de qualité d'enseignement ainsi que de recherche scientifique dans l'enseignement supérieur ; par exemple, les thésards en tant que pourcentage de tous les étudiants, rapport existant entre le nombre des articles scientifiques publiés et les effectifs de l'encadrement scientifique, rapport existant entre les effectifs de l'encadrement scientifique (docteurs) et le nombre total de scientifiques.
- ✓ La Cour des comptes européenne a déclaré dans son questionnaire que son personnel ne prenait pas part à l'élaboration des indicateurs et que les analyses étaient réalisées sur la base des ratios déjà existants (taux de productivité, taux de résultats, taux d'impact) utilisés au niveau de divers programmes structurels (au cours des contrôles de formation professionnelle, on utilise principalement des ratios d'efficacité) ; par la suite, dans la mesure du possible, on réalise des comparaisons entre les résultats obtenus par des programmes respectifs.

Presque 78 % des ISC (c'est-à-dire 25 pays – voir : Diagramme 3.5.) fait apparaître un certain niveau raisonnable de proximité de relation avec les entités contrôlées, mais 28 ISC (voir : Diagramme 3.6) ont déclaré qu'elles menaient *la réalisation des missions en commun avec d'autres organes de contrôle* (dont avec des organes de contrôle interne) ; 21 pays, comme le fait apparaître le Diagramme 3.7, font occasionnellement du benchmarking international.

Diagramme 3.5 Contacts de travail des ISC avec des entités contrôlées

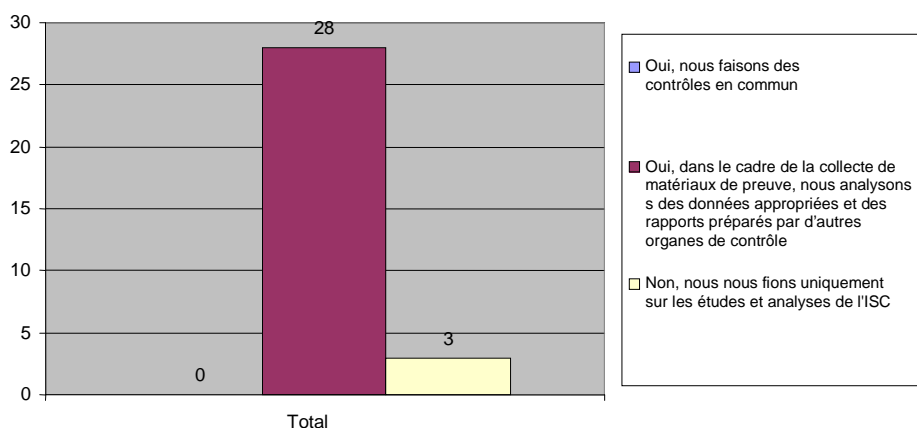


Nota :
Nombre des réponses : 32.

La majeure partie des ISC considèrent que les relations proches sont très utiles en cours de réalisation des contrôles dans l'éducation. Cependant, il est nécessaire d'assurer l'objectivité et l'intégrité des contrôles. La participation des représentants de l'entité contrôlée à la phase de préparation du contrôle permet de mieux prendre connaissance des circonstances de la problématique contrôlée tandis que les solutions proposées permettent de formuler plus facilement des conclusions post-contrôle. Au cours de toute la procédure de contrôle, le contact devrait être maintenu avec les représentants de l'entité contrôlée. Cela garantit une circulation permanente des informations au sujet des avancées du contrôle et une bonne communication entre les contrôleurs et les représentants de l'entité contrôlée. À maintenir des relations de travail plus rapprochées, il est plus probable que l'on arrive à réaliser l'objectif du contrôle, et aussi l'acceptation des conclusions post-contrôle et des recommandations.

- ✓ L'ISC bulgare a exprimé une opinion intéressante, et notamment qu'elle coopérait avec les entités contrôlées de façon permanente – les entités contrôlées se voient communiquer des informations au sujet des contrôles semestriels et annuels programmés. Le programme des contrôles est élaboré en coopération avec la direction de l'entité contrôlée. Au cours du contrôle, des discussions constructives avec la direction sont menées ; en outre, des questions clés sont discutées, tandis que faits et circonstances décrits dans les résultats de contrôle sont précisés.

Diagramme 3.6. Coopération des ISC avec d'autres organes de contrôle



Nota :
Nombre des réponses : 31.

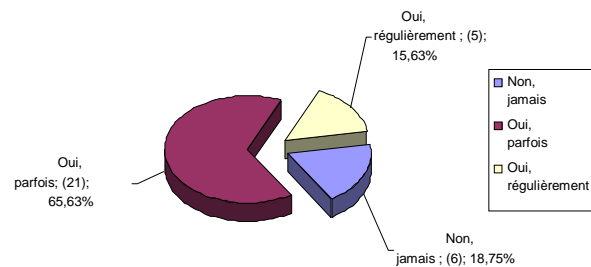
Les ISC de Belarus, Kazakhstan, Moldova et Russie ont fourni des informations au sujet des contrôles réalisés en commun avec d'autres institutions (spécialistes des organes de contrôle gouvernementaux et représentants des organes de contrôle interne).

Les actions de contrôle efficaces et l'échange des expériences avec d'autres institutions de contrôle, par exemple, au cours des contrôles réalisés en commun, permettent aux ISC d'avoir un impact plus grand sur l'efficacité des contrôles et des inspections internes :

- ✓ en résultat du contrôle intitulé *Assistance aux élèves talentueux et doués*, l'ISC polonaise a proposé d'inclure ce sujet dans les plans d'inspection des écoles réalisés par les recteurs d'académies ;
- ✓ en résultat du contrôle réalisé par l'ISC estonienne et concernant la qualité d'éducation et de formation professionnelle, les autorités de l'État ont mis en place des accréditations des institutions de formation professionnelle ainsi que des inspections périodiques ;
- ✓ suite à un contrôle britannique intitulé *Amélioration du niveau des écoles fonctionnant mal*, des recommandations ont été élaborés pour que le ministère mette en place une approche basée sur le niveau de risques pour ce qui du choix des établissements qui doivent être contrôlés.

Les ISC ont suggéré que la coopération avec d'autres institutions de contrôle et l'utilisation de leurs rapports peuvent aider à réduire le nombre des employés des ISC nécessaires à la réalisation des travaux liés à l'activité de contrôle. En outre, cela réduit les risques de doubler l'activité de contrôle et minimise le niveau d'engagement des collaborateurs de l'entité contrôlée dans le processus de contrôle lui-même, ce qui les aide à se concentrer sur le travail lié avec leur activité de base.

Diagramme 3.7. Utilisation par les ISC du benchmarking international en tant que source de données et de bonnes pratiques



Nota :
Nombre des réponses : 32

- ✓ L'ISC suisse réalise des contrôles des rapports financiers annuels établis par des Instituts technologiques fédéraux. Ces contrôles sont limités aux questions de la conformité juridique et de régularité. Les programmes d'études et les programmes d'éducation n'ont pas été contrôlés. L'enseignement supérieur au niveau des contons est aussi au fait du système hautement avancé d'analyse benchmarking basé sur de nombreux critères et indicateurs aidant notablement les étudiants à prendre des décisions qui concernent le choix de l'établissement supérieur. Les Instituts technologiques fédéraux de Zurich et de Lausanne font l'objet de jugements des pairs réguliers, réalisés par des experts étrangers.

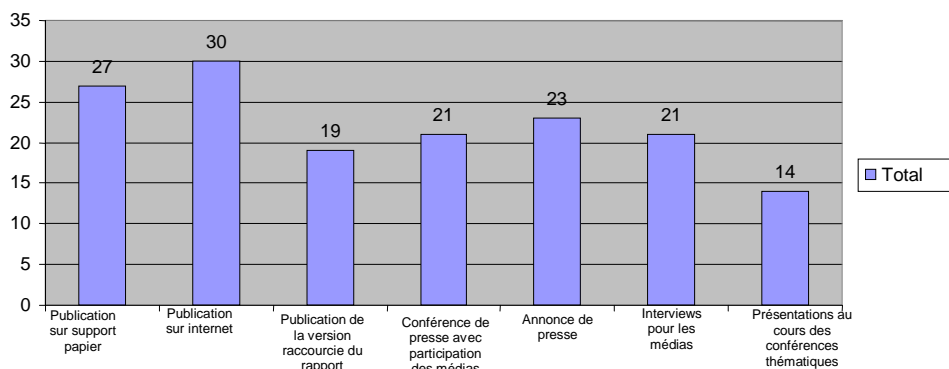
6. REPORTAGE/PUBLICATION DES RÉSULTATS DE CONTRÔLE ET DES RECOMMANDATIONS

Comment les ISC rapportent les résultats aux décideurs et aux bénéficiaires des programmes d'éducation – de sorte à maximiser l'impact des contrôles ?

Presque toutes les ISC ayant répondu à cette question ont indiqué la *publication sur internet* (30 ISC) en tant que méthode d'utilisation universelle permettant d'informer des résultats et des recommandations contenues dans les rapports de contrôle.

L'édition des rapports *sous forme papier* est également très répandue, de même que l'information des résultats *dans la presse*. En outre, bien que dans une moindre mesure, les ISC utilisent les *conférences de presse et les interviews* (voir : Diagramme 4.1).

Diagramme 4.1. Méthodes et modes de communication des informations au sujet des résultats de contrôles et des recommandations par les ISC

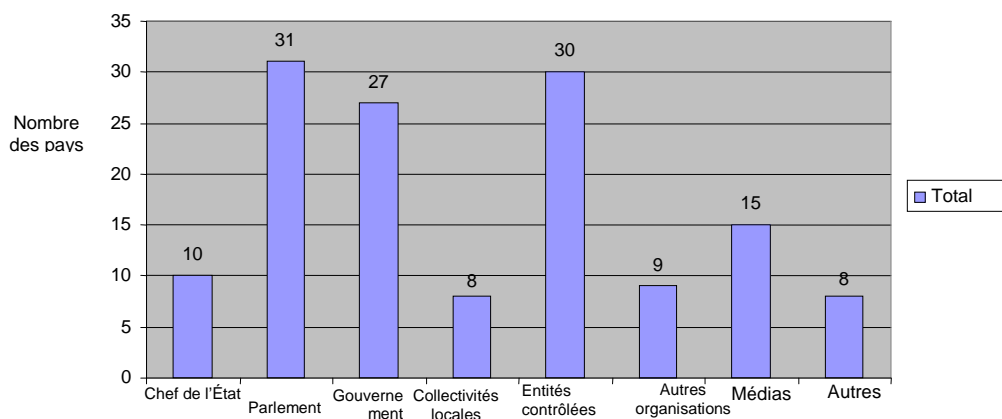


Nota :
Nombre des réponses : 32.

- Autres :**
- Articles dans différentes publications, résultats d'activité des ISC ;
 - En cas d'irrégularité, communication de l'information à PIFCA ;
 - Guides de bonnes pratiques.

Le plus souvent, les rapports des contrôles réalisés par les ISC sont adressés au Parlement (qui a été mentionné par presque toutes les ISC : 31 sur 33) ainsi qu'aux entités contrôlées (indiqués par 30 ISC, voir : Diagramme 4.2).

Diagramme 4.2. Destinataires des rapports post-contrôle des ISC



Nota :
Nombre des réponses : 33.

- Autres :**
- Commission parlementaire du budget
 - Administrations régionales autonomes
 - Directeurs d'écoles, gestionnaires

Les ISC d'Espagne, Bulgarie, Belgique, Slovénie, Tchéquie et Grande-Bretagne fournissent leurs rapports aussi à d'autres entités intéressées par les questions y soulevées, l'ISC d'Ukraine envoie ses rapports aux organes de contrôle compétents.

- ✓ Après avoir réalisé le contrôle dans le domaine de l'*éducation et de la formation continue des enseignants*, l'ISC autrichienne a publié des recommandations concernant la création des instruments d'évaluation de l'efficacité de la formation des enseignants et des formations pour les enseignants sur la base du travail des enseignants avec des classes concrètes ainsi que des réalisations des élèves dans les, et aussi des recommandations concernant la création d'une base de données où seraient enregistrées toutes les formes de formations professionnelles des enseignants. Ces recommandations ont été transmises aux autorités d'éducation fédérales et aux institutions et écoles réalisant des formations professionnelles pour les enseignants.

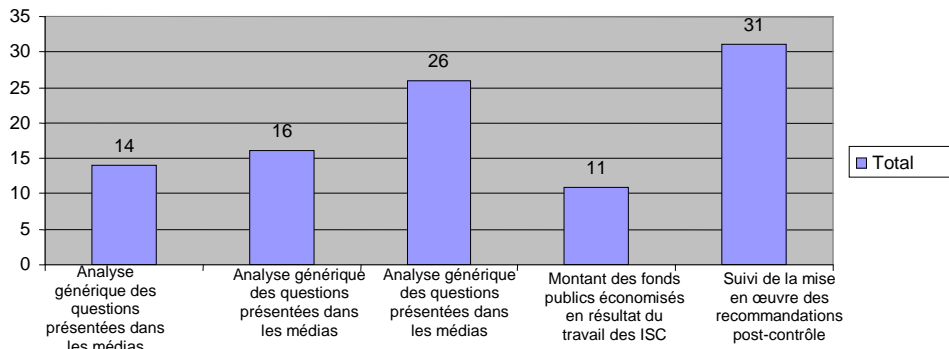
Souvent, ce sont les commissions parlementaires ayant dans leurs compétences des questions liées à la gestion financière – dans le domaine de l'administration publique notamment – qui ont été mentionnées comme destinataires des rapports de contrôle. Elles peuvent être intéressées exclusivement par l'utilisation des fonds dans le passé, mais elles peuvent aussi avoir besoin d'informations permettant de savoir combien réalistes sont les plans gouvernementaux. Nonobstant les différences existant entre les pays membres respectifs, les commissions parlementaires jouent un rôle particulier dans la définition des exigences de contrôle et le lobbying exercé sur les institutions réalisant des contrôles pour recevoir des documents et des données concernant des questions concrètes. Tout en en tenant compte, les ISC considèrent qu'il est essentiel de présenter des rapports de contrôle aux décideurs – destinataires qui prennent des décisions définitives dans le domaine de la mise en œuvre des recommandations post-contrôle.

Un autre destinataire significatif des rapports de contrôle, ce sont les médias – maillon le plus important reliant les résultats de contrôle avec le destinataire de masse car seulement de rares lecteurs de rapports de contrôle ne sont pas employés dans des institutions publiques. Les sociologues, et aussi les chercheurs universitaires sont également des destinataires d'importance parce que les rapports de contrôle peuvent être source d'informations utilisées par eux dans leur travail de recherche.

Presque toutes les ISC (31) font référence au suivi de la mise en œuvre des recommandations post-contrôle en tant que méthode d'évaluation de la force d'impact de leur travail. Un nombre considérable de pays (26) mentionnent dans ce contexte la *revue des modifications législatives et des changements dans la politique* introduits suite aux recommandations post-contrôle.

La valeur des deniers publics économisés en résultat du travail des ISC en tant que critère d'évaluation de la force d'impact des contrôles a été mentionnée seulement par 11 ISC (voir : Diagramme 4.3).

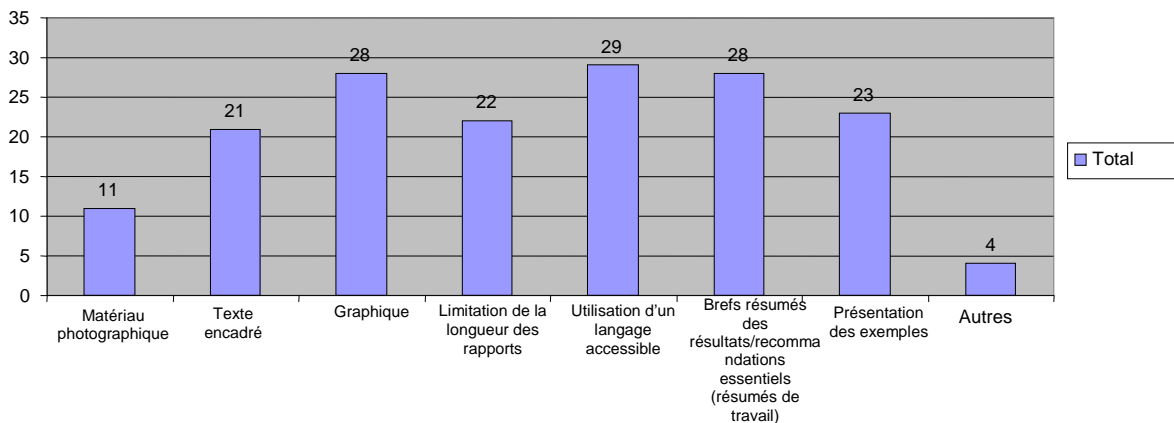
Diagramme 4.3 Évaluation des effets de contrôle réalisés par les ISC



Nota :
Nombre des réponses : 32.

Afin d'accroître l'intérêt porté aux rapports – ce qui est illustré par le diagramme 4.4 – la majorité des ISC (29) essaient d'utiliser l'ainsi dit *langage accessible*. Un nombre considérable des ISC (28) utilisent la *graphique* ainsi que de *brefs résumés des décisions et recommandations cruciales* (ainsi dits *résumés de travail*).

Diagramme 4.4. Solutions appliquées par les ISC afin de faire accroître l'accessibilité des rapports



Nota :
Nombre des réponses : 33.

Autres :

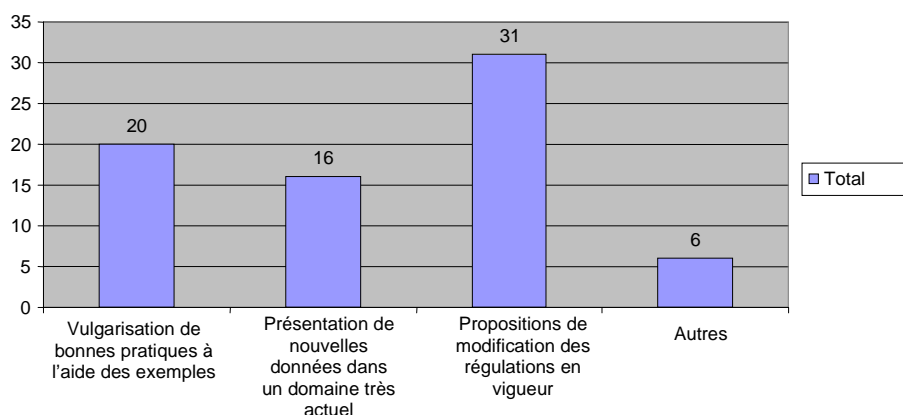
- Utilisation des annexes principalement en vue de présentation des données chiffrées
- Contrôles de régularité
- Annexes des rapports principaux

Conformément aux informations collectées, de nombreux destinataires de rapports des ISC ce sont des lecteurs croulant sous des tas de textes qu'ils n'ont pas le temps de lire attentivement tous. Très souvent, ils feuilletent très sommairement les documents pour se faire une idée générale sur le rapport, et après ils en extraient des fragments qu'ils considèrent comme dignes de lecture. En les feuilletant, ils se

concentrent le plus souvent sur les pages où se trouvent la table des matières, les titres, les résumés, les synthèses, les paragraphes de synthèse ainsi que des décisions soulignées, des conclusions et des recommandations ; des éléments de distinction tels que tableaux, diagrammes, cartes, photographies et informations contenues dans les tableaux ou dans les encadrés. Compte tenu de ce qui précède, les ISC attachent une grande importance au mode de présentation des informations concernant les résultats du contrôle réalisé d'une façon claire, facile à comprendre et transparente.

Enfin, s'agissant des méthodes utilisées pour assurer la valeur ajoutée (voir : Diagramme 4.5) au travers des contrôles dans l'éducation, il faut noter que les ISC en principe *suggèrent la modification des régulations en vigueur* (31 ISC), *la vulgarisation de bonnes pratiques* de par des exemples concrets (20 ISC) ainsi que la présentation de nouvelles données dans le domaine en question.

Diagramme 4.5 Assurance de la création de la valeur ajoutée en résultat de contrôles réalisés par les ISC dans le domaine d'éducation



Nota :
Nombre des réponses : 33.

Autres :

- SCI ;
- Diverses questions, importantes pour l'opinion publique concernant l'éducation sont incluses à nos contrôles de performance
- Stratégie de suivi de la mise en oeuvre des recommandations post-contrôle

Certains exemples des éléments de la valeur ajoutée, résultant des contrôles réalisés par l'ISC, ont été présenté ci-dessous (sur la base des informations présentées dans l'annexe n°1, colonne : impact du contrôle) :

- ✓ en résultat du contrôle réalisé par l'ISC bulgare, ayant pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et professionnel, des exigences supplémentaires ont été instituées dans le domaine de la méthodologie d'évaluation et d'accréditation, et aussi un registre a été constitué des établissements supérieurs accrédités ;
- ✓ en résultat du contrôle réalisé par l'ISC estonienne, intitulé *Possibilités de formation des enfants nécessitant des soins spéciaux* des supports didactiques spéciaux ont été créés et mis en place. L'Etat a commencé les réparations des écoles pour les enfants nécessitant des soins spéciaux ;

- ✓ en résultat du contrôle réalisé par l'ISC irlandaise, concernant les initiatives ayant pour objectif la diminution de l'impact des facteurs socio-économiques négatifs sur les chances d'éducation, le ministère de l'Éducation et de la science a entrepris un processus de consolidation de par l'introduction d'un nouveau programme de *nivellement des chances dans les écoles* ; la réalisation du programme a été inaugurée en 2006 ;
- ✓ en résultat du contrôle de l'ISC ukrainienne, intitulé *Contrôle de programmation et d'utilisation des fonds du Budget d'État par le ministère de l'Éducation et de la Science de l'Ukraine, destinés à l'informatisation/automatisation des écoles primaires en zone rurale, une réforme a été réalisée des bases juridiques de la création et de la mise en œuvre d'un logiciel assistant l'apprentissage (un système de perfectionnement des capacités informatiques parmi les enseignants)*.

S'agissant des décisions prises au cours des travaux des ISC, il convient de remarquer que les irrégularités/points faibles (concernant les critères de choix dont il est question dans plus de 20 contrôles) ont concerné les domaines suivants⁴ :

- marchés publics – réalisation de procédures, missions et instructions : détectés au cours de plus de 50 contrôles ;
- programmation (points faibles de la programmation stratégique : dans presque 40 contrôles) ;
- niveau financier et budgétaire : à peine auprès de 40 contrôles ;
- évaluation, plans de mise en oeuvre et procédures de coordination : dans presque 40 contrôles aussi ;
- objectifs et résultats : plus de 30 contrôles ;
- indicateurs de qualité et de performance : presque 30 contrôles ;
- technologies informatiques, données, questions statistiques et d'information : presque 30 contrôles ;
- surveillance et contrôle interne (points faibles) : presque 30 contrôles ;
- surveillance des organes de contrôle publics ainsi que des organes gouvernementaux : plus de 20 contrôles.

7. RÉSUMÉS DES RÉSULTATS OBTENUS

Sur la base des concertations discutées auparavant, collectées suite à l'analyse des réponses données par 33 ISC aux questions contenues dans les questionnaires, on peut avancer les conclusions suivantes concernant les contrôles des ISC dans le domaine d'éducation :

⁴ Source : réponse aux Annexes 1 et 3 du questionnaire.

<p>1. Système juridique et dépenses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les normes essentielles et de programme de la majorité des pays sont contenues dans leurs constitutions ; • les investissements pour l'éducation oscillent entre 94,8 et 116 000 millions d'euros dans les pays respectifs, tandis que la part de ces dépenses dans le Produit intérieur brut oscille à partir d'un niveau minimal de 2 % jusqu'à celui maximal - 8,5%;
<p>2. Contrôles d'éducation réalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • dans les années 2004-2006, 109 contrôles ont été effectués, et 93 contrôles ont été programmés pour la période de 2007-2009 ; • la portée de la majorité des contrôles réalisés a couvert les procédures financières et aussi la révision des politiques ; les contrôles se sont concentrés notamment sur l'enseignement supérieur ;
<p>3. Choix de sujets liés à l'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les sources d'information utilisées le plus souvent pour ce qui est du choix des sujets de contrôles, ce sont les contrôles de suivi, réalisés par les ISC, ainsi que les données statistiques accessibles ; • les critères d'évaluation, utilisés le plus souvent, des questions liées à l'éducation, ce sont conformité/légalité, économie et rentabilité ;
<p>4. Méthodes utilisés au cours des contrôles dans le secteur de l'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • il n'y a pas de différences méthodologiques essentielles entre les contrôles réalisés dans l'éducation et dans d'autres secteurs ; • toutes les ISC utilisent l'étude des documents comme la méthode de contrôle clef, la majeure partie d'entre elles collectent les informations sous forme d'enquêtes d'étude d'opinion publique ;
<p>5. Transmission des rapports au sujets des résultats de contrôle aux décideurs et aux bénéficiaires des programmes d'éducation – de sorte à maximiser l'impact des contrôles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • internet est utilisé le plus souvent comme médium d'information sur les concertations et les recommandations des ISC ; • le Parlement, les entités contrôlées et le gouvernement sont les principaux destinataires des produits du travail des ISC ; • l'évaluation de la force d'impact des travaux des ISC est essentiellement faite sous forme de suivi de la mise en oeuvre des recommandations ; • les recommandations ayant pour but la modification des régulations en vigueur, de même que la vulgarisation de bonnes pratiques, sont les principales méthodes utilisées pour maximiser la force d'impact des contrôles.

8. PROBLÈMES À DISCUTER

Nous invitons les participants au Congrès à discuter les questions suivantes concernant les contrôles dans le domaine de l'éducation :

Portée de contrôle	<ol style="list-style-type: none">1. Quels facteurs sont considérés comme le plus important lors de la définition de la portée du travail de contrôle réalisé par l'ISC dans le secteur de l'éducation ?2. Afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention du gouvernement dans le secteur de l'éducation et du degré de réalisation des attentes et des besoins sociaux en résultat de l'intervention, il serait utile de se concentrer sur les questions suivantes :<ul style="list-style-type: none">• barrières d'accès à l'éducation préscolaire ?• qualité d'enseignement à de divers niveau d'éducation ?• éducation des personnes ayant des besoins spéciaux, dont les handicapés, chômeurs et aussi les condamnés pour délits ?• qualité de l'enseignement supérieur, gestion des établissements d'enseignement supérieur et aides financières proposées aux étudiants ?3. Quels types de contrôle sont particulièrement utiles pour évaluer la force d'impact de l'intervention du gouvernement dans l'éducation ?
Choix des sujets de contrôle	<ol style="list-style-type: none">1. Quelles sont les sources d'information, utilisées le plus souvent, nécessaire pour la programmation des contrôles dans le secteur de l'éducation ?2. Dans quelle mesure les facteurs suivants font accroître le risque de non exécution des missions dans le cadre des programmes d'éducation et le risque de détection des irrégularités ? :<ul style="list-style-type: none">• quantité de fonds publics allouée au programme ?• structures et mécanismes de gestion compliqués (manque de clarté dans la répartition des compétences et des missions) ?• régulations incomplètes ou imprécises ?• absence d'indicateurs d'évaluation de la

	<p>performance ?</p> <p>3. Dans quelle mesure les ISC pourraient réaliser des contrôles communs/parallèles et quels sont les avantages qui pourraient découler de l'échange des informations collectées au cours de tels contrôles ?</p>
<p>Méthodes utilisées au cours de la réalisation des contrôles</p>	<p>1. Quelles méthodes sont utiles dans les contrôles liés à l'éducation, et quelle est notamment l'utilité des méthodes suivantes au cours de ces contrôles : enquêtes, groupes focus, panels d'experts et benchmarking ?</p> <p>2. Comment l'utilisation des indicateurs de performance quantitatifs comparables (utilisés au niveau national et celui international) permet d'évaluer l'efficacité des programmes d'éducation ?</p> <p>3. Combien importants sont les relations de travail proches entre l'entité contrôle et le contrôleur du point de vue d'échange des informations et de réalisation des objectifs de contrôle ?</p>
<p>Méthodes utilisées pour communiquer les résultats de contrôle et les recommandations post-contrôle</p>	<p>1. Quels sont les autres – outre internet – modes d'information des parties prenantes sur les résultats de contrôle qu'il serait bon d'utiliser ?</p> <p>2. Quelles sont les parties prenantes qui devraient être informées des résultats de contrôle et des recommandations post-contrôle ?</p> <p>3. Dans quelle mesure les ISC devraient assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations post-contrôle ?</p> <p>4. Comment les ISC peuvent garantir la valeur ajoutée des contrôles réalisés dans le domaine de l'éducation ?</p>

Liste de contrôles choisis auxquels les ISC ont procédé dans la période 2004-2006

Type de contrôle	Portée et objectifs de contrôle	Type et nombre d'entités contrôlées (choix d'échantillon)	Principaux indicateurs d'économies, d'efficacité et d'efficience appliqués lors du contrôle	Principaux constats du contrôle	Principales recommandations post-contrôle	Impact du contrôle	Lien au rapport de contrôle
1	2	3	4	5	6	7	8
AUTRICHE – Formation et perfectionnement continu d'enseignants (2007¹)							
Contrôle de régularité et de performance, d'efficience et d'efficacité	Evaluation de l'efficacité de la formation et du perfectionnement continu d'enseignants et son impact sur la qualité de l'enseignement et sur les résultats des étudiants	Institutions et écoles destinées à la formation et au perfectionnement continu d'enseignants	Type et nombre d'activités dans le domaine de la formation et du perfectionnement continu	<ul style="list-style-type: none"> Un tiers d'enseignants dans les écoles professionnelles - délivrant des licences professionnelles - engagés dans la formation et le perfectionnement continu d'une façon très intensive, modérée ou non-engagés du tout; Les autorités scolaires ne disposent d'aucunes données sur la formation continue d'enseignants; Les institutions dont la mission consiste en la formation continue d'enseignants n'acquièrent pas de données statistiques d'une façon régulière; Le contenu et la qualité de formations étaient critiqués aussi bien par les directions des écoles que les enseignants eux-mêmes; L'impact de la formation et du perfectionnement continu sur leur travail à l'école n'a pas été évalué. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les instruments de l'évaluation de l'efficacité de la formation et du perfectionnement continu d'enseignants dans leur travail à l'école ou de l'évaluation des résultats scolaires d'étudiants; Créer des bases de données enregistrant toute activité d'enseignants dans le domaine de la formation et du perfectionnement continu; 	Les recommandations seront prises en comptes lors de la réorganisation de la formation et du perfectionnement continu d'enseignants.	www.rechnungshof.gv.at/fileadmin/downloads/Teilberichte/Bund/Bund_2007_04/Bund_2007_04_Bd4_5.pdf
1	2	3	4	5	6	7	8
AUTRICHE – Organisation et efficacité de l'Inspection scolaire (2007)							
Contrôle de régularité et de performance, d'efficience et d'efficacité	Evaluation de la mise en oeuvre de l'Instruction générale	Questionnaire – enquête dans les ministères, 9 académies et environ 1000	Mise en oeuvre de l'Instruction générale concernant les Inspections scolaires publiée par le ministère	* Absence d'objectifs stratégiques élaborés par le ministère de l'Education ainsi que d'une nette délimitation des obligations entre les lycées à caractère général et les écoles professionnelles empêche les inspections scolaires de travailler	* Renforcer la coopération dans le cadre du ministère de l'Education afin d'augmenter l'efficacité de l'activité de l'inspection scolaire.	* La mise en oeuvre de certaines recommandations a été	www.rechnungshof.gv.at/fileadmin/downloads/Berichte/B

¹ Année de la publication.

	concernant les Inspections scolaires publiée par le ministère de l'Education	directions d'éducation à caractère local, sondage ultérieur du ministère de l'Education ainsi qu'en 4 provinces	de l'Education	d'une manière uniforme. * Profil d'activités n'a pas été complété par des instructions détaillées. * Les départements de l'éducation dans les provinces n'ont désigné les objectifs opérationnels ni entrepris d'actions dans ce sens * Les écoles n'ont pas su s'investir dans l'évaluation faute de programmes scolaires.	* Désigner les objectifs stratégiques de l'inspection scolaire ; * Développer la planification au niveau régional dans le domaine de l'éducation. * Encadrer juridiquement les programmes scolaires.	agrée.	erichte_bis_2006/Kaernten/K_rnten_2005_01/Kaernten_2005_01.pdf
--	--	---	----------------	--	--	--------	--

1	2	3	4	5	6	7	8
BELGIQUE – Recherche scientifique sectorielle menée par les écoles supérieures flamandes (2006)							
Contrôle de régularité et de performance	Contrôle concernant la contribution des universités et des écoles supérieures dans la recherche scientifique sectorielle (= recherche complémentaire de la préparation de la politique d'éducation). Contrôle de l'identification des besoins dans le domaine de la recherche par la Communauté flamande et de l'attribution des contrats de recherche.	- 6 universités et 7 écoles supérieures - tous les secteurs d'administration et neuf agences gouvernementales	- Conformité avec la loi - Politique de coordination et actions entreprises par les universités et les écoles supérieures (la responsabilité pour les décisions adéquates, pour les instructions adéquates) - Participation des universités et les écoles supérieures dans un programme sectoriel de la recherche scientifique exigée par la Communauté flamande - Coordination et procédures appliquées par la Communauté flamande afin d'identifier ses besoins dans le domaine de la recherche scientifique sectorielle	- Absence de coordination et de politique de suivi ultérieur dans les universités et les écoles supérieures - Contribution limitée des universités et des écoles supérieures à la recherche scientifique sectorielle exigée par la Communauté flamande - Absence d'une approche complexe de la Communauté flamande concernant l'identification des besoins dans le domaine de la recherche scientifique - Connaissance limitée des principes sous-tendant les appels d'offres dans les organes de l'administration gouvernementale.	- Mettre un accent plus fort sur la coordination et sur le soutien dans la politique à l'égard des universités et des écoles supérieures. - Développer une approche plus structurée de l'identification des besoins de la Communauté flamande dans le domaine de la recherche scientifique.	- Initiatives limitées dans le domaine de la documentation plus détaillée des marchés adjugés.	www.rek enhof.be

1	2	3	4	5	6	7	8
BULGARIE – Fonction « Education visant à renforcer la Qualité de la Formation et de l'Enseignement supérieur » dans les années 2003-2004 (2004)							
Contrôle de performance	Portée de l'audit : L'objet de l'audit, c'est le système de gestion de la qualité dans l'enseignement supérieur au niveau national et institutionnel.	Ministère de l'Education et de la Science	1. Niveau d'harmonisation de la législation nationale avec les orientations contenues dans les principaux actes communautaires ; 2. Objectifs stratégiques adoptés et mis en	1. La législation a été largement adaptée aux régulations de l'Union européenne sans que des violations flagrantes de ces dispositions soient détectées. 2. Le Ministère de l'Education et de la Science n'a pas adopté de Stratégie de développement de l'enseignement supérieur.	Pour le ministre de l'Education et de la science 1. Le ministère de l'Education et de la Science doit élaborer et adopter la Stratégie de développement de l'enseignement supérieur. 2. Le ministère doit créer et tenir des inventaires des travailleurs universitaires des établissements supérieurs et aussi des	1. Une Stratégie de développement de l'enseignement supérieur est élaborée en coopération avec la communauté universitaire des établissements supérieurs, la direction et la Conférence des Présidents d'universités.	www.bulnao.government.bg

<p>L'audit concerne l'activité, dans les années 2003-2004, des organisations suivantes :</p> <p>1. ministère de l'Education et de la Science (Départements, Institut national de l'éducation – Centre de l'enseignement supérieur, Centre de développement des ressources humaines, Centre « Système concurrentiel d'enseignement et de gestion de l'enseignement supérieur »).</p> <p>2. Agence nationale pour l'évaluation et l'accréditation</p> <p>3. Institutions de l'enseignement supérieur : Université des technologies chimiques et de métallurgie - Sofia, Université technique de Sofia, Université de Rousse - „Angel Kanchev”/,</p> <p>Objectifs de contrôle :</p> <p>- Analyse et évaluation du système de gestion de la qualité dans</p>		<p>oeuvre ainsi que les priorités de la stratégie nationale dans le domaine de l'enseignement supérieur ;</p> <p>3. Résultats d'évaluation et accréditations dans l'enseignement supérieur ;</p> <p>4.Reconnaissance internationale, compatibilité et compétitivité de l'enseignement supérieur – mise en place d'un système de crédits d'étudiants, mobilité des étudiants, thésards, enseignants, élaboration d'un système de perfectionnement et de développement professionnels des travailleurs des établissements supérieurs ;</p> <p>5. Répondre aux besoins du marché de l'emploi en matière de diplômés des établissements supérieurs, leur présence sur le marché un an après la fin de leurs études ;</p> <p>6. Système interne d'assurance de la qualité de la formation dans les établissements supérieurs ;</p> <p>7. Garantir les moyens financiers pour les actions liées à la gestion de la qualité ;</p>	<p>3. Le Conseil des ministres n'a pas approuvé le nombre de places pour les thésards et les étudiants étrangers des établissements supérieurs.</p> <p>4. L'Agence nationale pour l'évaluation et l'accréditation mène une action d'accréditation des institutions et des programmes. Au cours de la période concernée par le contrôle, la législation bulgare a connu quelques amendements concernant l'évaluation et l'accréditation, conformément à la pratique et aux attentes de l'Union européenne.</p> <p>5. L'Agence nationale pour l'évaluation et l'accréditation n'a pas élaboré de critères et de procédures de suivi et de contrôle post-accréditation d'application d'un système interne d'évaluation de la qualité des travailleurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de même que de contrôle de la mise en œuvre des recommandations élaborées par la Commission pour l'accréditation dans le domaine de l'évaluation et de l'accréditation.</p> <p>6. L'Agence nationale de l'évaluation de l'enseignement à distance n'a pas élaboré ses propres critères..</p> <p>7. On n'a pas élaboré d'approche commune du financement des établissements supérieurs, visant une répartition appropriée des subventions pour la formation des étudiants à de différentes orientations d'études supérieures.</p> <p>8. La structure de l'enseignement</p>	<p>registres d'étudiants et de thésards.</p> <p>3. Le ministère de l'Education et de la Science entreprendra des actions indispensables afin d'assurer un financement supplémentaire du sous-programme « Erasmus ».</p> <p>4. Le ministère doit élaborer une méthodologie unique d'attribution de fonds pour chaque étudiant parce que les prestations sont attribuées sur la base des critères différents pour de diverses branches professionnelles.</p> <p>5. Le ministère va élaborer et adapter les caractéristiques fonctionnelles pour les unités du ministère de l'Education et la Science.</p> <p>Pour le Président de l'Agence nationale d'évaluation et d'accréditation :</p> <p>1. Contrôle courant de l'Agence dans le domaine d'application des lois sous-tendant la gestion de la qualité dans les écoles supérieures ainsi que contrôle d'accréditation des institutions, conformément à la pratique et aux attentes de l'Union européenne.</p> <p>2. Les établissements supérieurs doivent conserver les bases de données relatives à la carrière professionnelle des étudiants après la fin de leurs études. Ces informations doivent être prises en compte lors de l'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement et d'autres programmes d'éducation et de matières d'orientation proposés.</p> <p>3. Au cours de l'élaboration des projets concernant l'ouverture de nouveaux établissements supérieurs et des cours d'orientation, il faut fixer des mécanismes clairs de formulation, d'analyse et d'évaluation des besoins sociaux au niveau national et régional.</p> <p>4. Il faut mettre en place des critères d'évaluation de l'enseignement à distance.</p>	<p>2. Un registre a été créé des établissements supérieurs disposant d'accréditation ainsi qu'un registre de leurs encadrements académiques.</p> <p>3. Des actions ont été entreprises afin d'assurer les fonds supplémentaires pour les participants au programme « Erasmus » en recherchant les sources de financement dans le département des « Fonds nationaux » au niveau du ministère de l'Education et de la Science ainsi que des écoles supérieures concernées par ce programme.</p> <p>4. Une procédure unique d'attribution de prestations pour chaque étudiant a été créée.</p> <p>5. L'organisation la hiérarchie, les fonctions des structures d'organisation du ministère de l'Education et de la Science ont été définies au travers des modifications intervenues dans le règlement du ministère.</p> <p>1. Des exigences supplémentaires ont été élaborées afin de perfectionner la méthodologie d'évaluation et d'accréditation.</p> <p>5. Des programmes de visite des groupes d'experts dans des établissements supérieurs ont été standardisés de par la mise en place des rencontres obligatoires.</p>
---	--	--	---	---	---

<p>l'enseignement supérieur et le secteur des formations (organisation et relations réciproques, actions dans le domaine de la planification, procédures, mises en oeuvre, ressources et contrôle) sur la base des critères établis ;</p> <p>- Mise à disposition des directions des entités contrôlées des résultats et élaboration des recommandations concernant le système de gestion de l'enseignement supérieur.</p>			<p>8. Information sur l'assurance d'un système de gestion de la qualité dans les établissements supérieurs – archives des établissements supérieurs, listes de travailleurs universitaires, thésards, étudiants en fin de leur parcours universitaire. Mise en place d'un système public d'évaluation des établissements supérieurs.</p> <p>9. Contrôle du système de gestion de la qualité dans l'enseignement supérieur.</p>	<p>supérieur demeure inchangée et n'est pas liée au développement de la science et la volonté de répondre aux besoins du marché dans le domaine de l'éducation.</p> <p>9. Le montant des subventions dont bénéficient les écoles supérieures est fonction du nombre d'étudiants.</p> <p>10. Le système de sécurité des informations concernant les actions ne garantit pas son fonctionnement efficace.</p> <p>11. Le contrôle de la qualité de l'enseignement supérieur n'est pas réalisé à l'exception des universités qui possèdent le certificat ISO 9001:2000.</p> <p>12. Il n'y a aucun système public comparatif en fonctionnement pour les établissements supérieurs sur le territoire de la Bulgarie.</p> <p>13. L'absence des caractéristiques fonctionnelles des départements du ministère est la cause principale des mauvaises relations réciproques entre eux.</p>	<p>5. Il faut mettre l'accent sur la création et le maintien des contacts et des relations avec les sociétés ainsi que sur la formation des compétences professionnelles et pratiques des étudiants qui passent des examens de fin d'études.</p> <p>6. Le remboursement transitoire des dépenses des établissements supérieurs, disposant d'une procédure ouverte d'évaluation et d'accréditation qui ne va pas être clôturée jusqu'à la fin de l'année donnée par l'Agence nationale d'évaluation et d'accréditation, devrait avoir lieu après l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Education et de la Science.</p> <p>7. Développement de critères et de procédures post-accréditation de suivi et de contrôle des écoles supérieures dans le cadre d'un système interne de gestion de la qualité des travailleurs universitaires et des enseignants.</p> <p>8. Réalisation du suivi post-accréditation et de contrôle dans le domaine de la mise en oeuvre des recommandations formulées par le Conseil d'accréditation.</p>	<p>6. La pratique consistant en le remboursement des dépenses aux écoles supérieures ayant ouvert la procédure d'accréditation, mais qui n'as pas été clôturée avant la fin de l'année a été abandonnée.</p> <p>7. Des critères et des procédures ont été mises en place pour assurer le suivi et le contrôle post-accréditation.</p>	
--	--	--	--	--	---	---	--

1	2	3	4	5	6	7	8
DANEMARK – Entente pluriannuelle des institutions d'éducation relevant du ministère de la Culture 2003-2006 (2006)							
<p>Contrôle de régularité et de performance</p>	<p>Evaluation de la gestion d'un contrat de financement pour une période pluriannuelle conclu avec le ministère de la Culture du Danemark.</p> <p>L'audit a permis d'évaluer la réalisation du contrat et le suivi ainsi que la capacité du ministère à motiver les institutions d'éducation à augmenter leur efficacité et</p>	<p>16 écoles, par exemple des écoles d'architecture, des académies de musique et des écoles du design</p>	<p>Processus de financement conforme et la désignation d'objectifs pour les 16 institutions d'éducation.</p> <p>Rapports annuels de la réalisation des principaux objectifs déterminés par le contrat..</p> <p>Benchmarking des institutions d'éducation.</p>	<p>Le processus de financement et la définition d'objectifs pour les institutions d'éducation conformément aux exigences étaient satisfaisants.</p> <p>Le ministère n'a pas soumis de rapport sur la réalisation de l'entente pendant la période sur laquelle portait le contrôle.</p> <p>Le ministère n'a pas appliqué</p>	<p>Amélioration de la réalisation des objectifs généraux en cas de futures ententes.</p> <p>Amélioration dans le domaine de l'application de l'analyse comparée (benchmarking).</p>	<p>Le ministère veillera à augmenter la cohésion entre les objectifs généraux et ceux déterminés par les institutions elles-mêmes.</p> <p>Dans l'avenir, le ministère utilisera les données-clés lors d'une analyse comparée (benchmarking) des</p>	<p>http://www.ft.dk/doc.aspx?sacling/20061/MENU/Statsrevisorerne.htm</p>

	leur rendement.			l'analyse comparée (benchmarking) afin d'assurer l'efficacité et l'efficience.		institutions d'éducation.	
--	-----------------	--	--	--	--	---------------------------	--

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

ESTONIE – Possibilité de formation des enfants nécessitant des soins spéciaux (2006)

<p>Contrôle de performance</p>	<p>Objectif: analyse des possibilités d'éducation des enfants nécessitant des soins spéciaux visant à évaluer si les possibilités créées tiennent compte de ces nécessités et permettent aux enfants de vivre de manière indépendante. L'audit s'est focalisé sur l'admission des enfants nécessitant des soins spéciaux dans les écoles, sur les conditions de formation dans les écoles et l'avenir des enfants ayant acquis une éducation élémentaire.</p>	<p>De différentes entités ont été retenues pour réaliser des sujets respectifs de l'audit. Un questionnaire a été envoyé à toutes les écoles secondaires (615 établissements). L'analyse concernant les possibilités de travail et d'apprentissage, après avoir fait l'école primaire, a porté sur tous les diplômés exprimant des besoins spéciaux, dans les années 2002-2005 (2743 personnes), des études de cas ont été réalisées dans 10 établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions créées aux enfants nécessitant des soins spéciaux, dans de différentes types d'écoles et pendant les cours. • Le nombre des élèves continuant à apprendre ou travaillant après leur sortie du système de scolarité obligatoire dans des établissements de divers types et profils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas d'accord quant à la question de savoir quels sont les enfants qu'il faut considérer comme des enfants nécessitant des soins spéciaux et c'est pourquoi le nombre exact de ces enfants est méconnu. • La majeure partie des enfants nécessitant des soins spéciaux ne se voient proposer de protection au moment opportun. • Les conditions de formation nécessitent d'être perfectionnées. • Une personne sur cinq parmi celles jouissant de leur capacité à travailler et qui a fait des études élémentaires dans des écoles ou des classes spéciales n'apprend pas ou ne travaille pas. • En résultat des contrôles, on a pu confirmer que, comparées à des établissements spécialisés, les écoles ordinaires ne sont pas à même d'offrir des conditions similaires dans le cas des situations plus particulières ou difficiles. Les étudiants handicapés ayant fait leurs études élémentaires dans le cadre d'un système étatique d'enseignement au niveau de base et celui secondaire ont eu les meilleurs résultats dans des classes ordinaires des écoles ordinaires. C'est pourquoi, dans le cas des étudiants possédant des capacités intellectuelles standards, il faut faciliter leur canalisation vers des écoles ordinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des définitions claires des nécessités spéciales et de leur classement afin de déterminer l'essence et l'envergure des besoins spéciaux de diverse nature – par le biais d'implication des spécialistes et praticiens. • Définir aussi rapidement que possible les obligations des parties dans le domaine d'identification des enfants nécessitant des soins spéciaux et de mise en œuvre des systèmes d'assistance. • Définir des solutions d'organisation assurant et finançant le traitement et rééducation dans les écoles spéciales. • Elaborer des solutions concernant la mise en place et la vulgarisation des matériaux liés à l'enseignement (manuels et autres supports didactiques), adaptés aux besoins des enfants nécessitant des soins spéciaux et indispensables à l'enseignement des matières conformément à tous les programmes d'enseignement à l'échelon national. • Actualiser les exigences minimales à l'égard des enseignants. 		<p>www.riigikontroll.ee</p>
--------------------------------	---	--	--	---	---	--	-----------------------------

1	2	3	4	5	6	7	8
ESTONIE – Assurance de la qualité dans l'éducation et la formation professionnelles (2005)							
Contrôle de performance	Objectif du contrôle: analyse des goulots d'étranglement s'agissant de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelles de par l'évaluation des actions entreprises par le ministère de l'Education et de la Science concernant l'assurance de la qualité, de même que des actions concrètes entreprises dans les écoles professionnelles.	12 écoles professionnelles.	Satisfaction et implication des entrepreneurs en tant qu'objectif et le résultat de la formation professionnelle et d'assurance de la qualité.	<ul style="list-style-type: none"> La formation professionnelle exige une approche plus intégrée et plus cohérente à la question d'assurance de la qualité appropriée. L'enseignement financé par l'Etat ne satisfait pas toujours les attentes des entrepreneurs. Les entrepreneurs savent mieux ce que les élèves devraient savoir après avoir fait leur école. En principe, on manque d'homogénéité dans les domaines tels que la proportion de la pratique par rapport à l'enseignement théorique, accessibilité de l'équipement technique dans les centres de formation et l'implication des entrepreneurs. On ne peut pas se fier aux qualifications du personnel didactique et à l'actualité de ses capacités pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un système intégré d'assurance de la qualité. Mettre en place l'accréditation pour les écoles professionnelles ou valider leurs programmes d'enseignement (il faut tenir compte des programmes d'enseignement nationaux, adopter des régulations instaurant un contrôle temporaire réalisé par des organes d'Etat, définir le rôle et les obligations des académies dans le domaine de la gestion des écoles professionnelles). Améliorer la qualité des données collectées de sorte à pouvoir mieux programmer l'assistance apportée à l'éducation financée par l'Etat et les actions visant à réduire le nombre des élèves interrompant leur enseignement et aussi construire un système assurant des informations en retour permettant d'assurer le suivi des capacités d'employabilité des diplômés ainsi que des évaluations et des attentes de la part des entrepreneurs. Renoncer à la pratique de faire la publicité des orientations d'études à dénominations trompeuses ; définir les besoins dans le domaine de l'éducation financée par l'Etat ou créer des stimuli permettant d'accroître le nombre d'admis à des spécialités d'études à caractère plus général de sorte à ce que les écoles ne mettent pas sur le marché des spécialistes dont on n'a pas besoin. Réviser et modifier le système de « validation liminaire » des programmes d'enseignement par les employeurs et les associations professionnelles. Définir les exigences pour assurer l'infrastructure matérielle des écoles professionnelles dans les branches respectives. Poursuivre les actions permettant de créer un système plus souple de qualification des enseignants des écoles professionnelles. Définir de façon plus précise le système de formation continue des enseignants de disciplines pratiques. 	Dans les dernières années, il y a eu un développement considérable de la formation et de l'éducation professionnelles : un accent plus important a été mis sur le contrôle et l'inspection, en mettant notamment l'accent sur l'implication des entrepreneurs, la nécessité de préciser les systèmes d'organisation et de financement des formations pratiques. Le système de formation professionnelle a été associé au baccalauréat dans les écoles professionnelles, etc.	www.riigikontroll.ee

1	2	3	4	5	6	7	8
ESTONIE – Fonctions et activités des écoles spéciales (2004)							
Contrôle de performance	Contrôles concentrés sur l'orientation des enfants vers des écoles spéciales, celui des actions d'éducation entrepris dans ces écoles et les progrès postérieurs des enfants qui font ce genre d'écoles.	Le contrôle a concerné toutes les écoles spéciales (3 établissements et plus de 165 élèves).	Le ratio de jeunes gens apprenants et travailleurs et de jeunes condamnés pour des infractions commises après avoir fait l'école.	<ul style="list-style-type: none"> L'orientation vers des écoles spéciales prend du temps et est une activité ennuyeuse. Les écoles spéciales accueillent des enfants des milieux très différents. La formation dans les écoles spéciales ne tient pas compte des besoins de l'enfant. Absence d'une assistance systématique après l'école. Les résultats du système des écoles spéciales sont plutôt faibles. 65 % des anciens élèves des écoles spéciales sont condamnés pour infraction, 80 % ne travaillent pas, 60 % ne poursuivent pas leurs études. 	<ul style="list-style-type: none"> La nécessité s'impose de créer des écoles spéciales de différentes spécialités tenant compte du classement des enfants en catégories d'âge et de leurs problèmes comportementaux. Le processus d'orientation vers des écoles spéciales doit être amélioré de par la réduction de la bureaucratie et l'assurance de la possibilité d'un traitement privilégié des demandes d'orientation vers une école spéciale. . La structure des écoles spéciales devrait être adaptée à la mise en œuvre des formes modernes de formation et d'éducation visant à obtenir de bons résultats et à assurer de bonnes conditions d'existence. La fonction d'assistant social aidant à faire réintégrer les élèves des écoles spéciales devrait être créée dans les écoles spéciales. 	Plusieurs plans d'action ont été élaborés afin de perfectionner le système d'orientation vers des écoles spéciales et d'amélioration de leur situation, mais aucun d'entre eux n'a pas encore été mis en œuvre. L'Etat a investi dans la rénovation des écoles et l'amélioration de leur assise matérielle.	www.riigikontroll.ee

1	2	3	4	5	6	7	8
FINLANDE – Résultats de formation des chômeurs en vue d'amélioration de leur employabilité (2005)							
Contrôle de performance	Evaluation de l'efficacité de programmes de formation des chômeurs.	Ministère du Travail, agences pour l'emploi régionales et locales	A la base d'un échantillon d'environ 8000 chômeurs, dont près de 1700 ont participé à de programmes de formation, une évaluation de résultats de ces programmes a été faite à l'aide de modèles économétriques non linéaires.	D'une façon générale, la participation aux programmes de formation a une influence minime sur l'employabilité d'une personne donnée. Les chances de son emploi augmentent de 5 %. Les cours de formation menés pendant une période plus longue donnent plus de résultats que les formations courtes.	Il faut améliorer le niveau de l'efficacité de formations. En ce moment, les programmes de formation constituent une forme assez coûteuse de la promotion de l'emploi.	Une étude de vérification des actions consécutives aux contrôles n'a pas encore été effectuée.	www.vtv.fi

1	2	3	4	5	6	7	8
FRANCE – Politique d'éducation prioritaire (2006)							
Contrôle de performance	Evaluation de la politique publique. Le contrôle concernait l'administration centrale, ainsi que le niveau régional (académies) et la coopération avec d'autres ministères et institutions locales.	8 académies, 24 établissements scolaires, 11 communes, 6 régions avec le		Le contrôle a confirmé que les objectifs n'étaient pas clairement déterminés, que la politique des priorités dans le domaine de l'éducation ne couvrait pas certains territoires se caractérisant par de grandes		Une interpellation (question adressée au ministre avec une copie pour le	www.comptes.fr

	Le contrôle avait pour but de vérifier si le ministère et ses organes régionaux savaient comment établir les priorités publiques et les objectifs, s'ils avaient une connaissance des moyens, des coûts et des résultats de leurs activités, s'ils étaient capables d'établir une corrélation entre ces différents éléments ; le contrôle visait également à vérifier s'il s'en dégageait une véritable ligne conductrice dans la politique de coordination de différentes actions de l'administration gouvernementale et celles des autorités locales	concours des CRC (Chambres des comptes régionales)		difficultés, qu'une grande partie de dépense de s deniers publics n'était pas adaptée aux circonstances et que le processus d'évaluation des résultats était insuffisant. Certaines démarches afin de remédier à cette situation ont été effectuées après l'envoi du rapport avec une interpellation au ministère, mais il y a encore beaucoup à faire pour rendre le système efficace et efficient.		Parlement, tout comme la copie de la réponse) et intégration dans le Rapport public en février 2006 avec de nouvelles recommandations.	
--	--	--	--	---	--	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
HONGRIE – Changement des conditions de travail dans l'enseignement secondaire (2004)							
Contrôle de performance	<ul style="list-style-type: none"> Vérification si les écoles secondaires savent satisfaire aux exigences dans le domaine personnel et matériel imposées par la société et les régulations en vigueur. Vérification quelles sont les conditions préalables qui doivent être remplies en vue de préparation d'un baccalauréat à deux niveaux, comment les organisation apportant leur soutien aux écoles peuvent bien les aider et sont les aides provenant du budget central. Vérification 	Ministère de l'Education, 24 collectivités territoriales, 25 institutions d'éducation, 1400 étudiants ont été interviewés à l'aide d'un questionnaire approprié.	<p>Dépense pour l'enseignement public, dépenses budgétaires globales des collectivités territoriales.</p> <p>Ratio de fonds acquis par voie d'appels d'offres / dépense budgétaire globale</p> <p>Ratio du nombre global des heures de cours réalisées / nombre total d'heures de cours dans le programme d'enseignement.</p> <p>Ratio du nombre d'heures extra / nombre global d'heures de cours</p>	<p>Le système de baccalauréat est actuellement en cours d'être modifié en vue de rendre l'enseignement secondaire plus moderne. La réforme des examens de fin de parcours et le développement de l'enseignement des langues étrangères, de même que la formation en informatique sont autant de facteurs permettant une intégration réussie des diplômés de ces écoles dans les établissements supérieurs et de satisfaire les besoins du marché du travail.</p> <p>Aucune modification essentielle n'a été réalisée au niveau local, c'est-à-dire dans les collectivités territoriales qui ont à leur charge des établissements scolaires. Les collectivités de moindre taille ne sont pas à même de s'acquitter de leurs obligations dans le domaine de programmation et de gestion des écoles à causa de l'insuffisance de leur infrastructure professionnelle.</p> <p>Le système d'information financière concernant les moyens publics n'est pas à même de séparer et d'assurer le suivi des dépenses affectées à l'enseignement secondaire. Ce qui fait qu'il n'est pas possible de faire une analyse de la rentabilité des dépenses ventilées en types d'établissements et niveaux d'enseignement.</p> <p>D'importantes différences existent pour ce qui est des montants des moyens budgétaires transférés vers des institutions d'éducation respectives faisant l'objet de contrôle. Des écoles ont été trouvés où les collectivités locales n'ont pas assuré de fonds même pour garantir le paiement le nombre d'heures de cours obligatoires ce qui constitue une violation de la loi budgétaire. En raison d'une réduction réelle de la valeur des moyens accessibles, les conditions d'activité de certaines centres d'éducation se sont détériorées au cours de la période concernée par les contrôles. Les fonds en provenance des appels d'offres, qui constituent respectivement presque 80 % et 33 % des fonds extérieurs affectés à l'enseignement des langues étrangères dans le domaine de l'informatique, ont contribué de façon significative à l'acquisition des équipements nécessaires.</p> <p>Le budget central définit l'importance du soutien destinés aux enseignants voulant se préparer à faire des examens de baccalauréat à un niveau avancé. Mais la simple préparation des formations respectives dans ce domaine a pris bien du temps ce qui a retardé leur mise en oeuvre.</p> <p>En fonction de leurs budgets et des ressources humaines dont ils disposent,</p>	Garantir la publicité des résultats atteints par les écoles respectives, les publier. Collecter des données au sujet du pourcentage d'admissions des diplômés des établissements secondaires aux universités et collèges ; rendre ces données accessibles aux écoles. Procéder à la révision et introduire des modifications dans les plans, ayant perdu leur actualité, de missions par spécialité de sorte à ce que les collectivités territoriales fournissant des finances puissent dresser des rapports ventilés en types et niveaux de formation. Dans les institutions gérées	Publication obligatoire des résultats des étudiants et des résultats d'enseignement au niveau de chaque école. Ventilation obligatoire des moyens budgétaires dans les livres comptables en niveaux d'éducation/formation respectifs.	www.asz.hu

<p>des actions entreprises afin de rehausser la qualité de formation dans le domaine des technologies informatiques et permettant d'opérer un tournant dans l'enseignement des langues étrangères.</p>			<p>réalisées.</p> <p>Institutions dressant un rapport de réalisation des missions professionnelles / toutes les institutions.</p> <p>Enseignants qualifiés à enseigner la matière donnée / nombre d'enseignants enseignant la matière donnée.</p> <p>Accessibilité des installations et équipements exigés en vertu des réglementations en vigueur.</p>	<p>les centres d'éducation respectifs peuvent ne pas respecter le nombre d'heures de cours recommandés dans les programmes-cadres d'enseignement. Le nombre d'heures de cours de langues étrangères, réalisées pendant l'année scolaire 2003/2004, a été supérieur de 65 % à celui recommandé dans les programmes-cadres.</p> <p>Pour répondre aux besoins des parents et des élèves, 83 % des moyens financiers des collectivités ont été affectés à la mise en œuvre des cours de langues étrangères. En raison de la concurrence qui sévit entre les établissements d'éducation pour ce qui de l'admission des élèves, la majeure partie des décisions des collectivités territoriales ont été prises sans une analyse préalable de la rentabilité des dépenses.</p> <p>La pénurie des enseignants des langues étrangères, qui avant était un problème universel, est devenue aujourd'hui moins gênante. Mais demeure un problème visible au niveau de petites villes, à Budapest et dans les écoles professionnelles. La formation dans le domaine de l'informatique revêt de diverses formes dans les programmes d'éducation des écoles respectives, mais le nombre des cours d'informatique est supérieur que celui recommandé dans les programmes-cadres de l'enseignement. Dans les institutions d'éducation ayant fait l'objet de contrôle, le nombre de cours a été 2,3 fois supérieur à celui des programmes-cadres d'enseignement. Néanmoins, de l'avis des élèves, le temps prévu pour cette matière est insuffisant, notamment par rapport aux cours pratiques. Seulement 40 % des écoles ont constaté la pénurie d'équipements nécessaires pour faire des cours en matière de l'IT, ce qui constitue 8,3 % de l'ensemble des insuffisances dans le domaine de l'actif immobilisé. En outre, le taux d'usure de la moitié des PC a été inférieur à 30 %. Un équipement obsolète ne permettait pas non plus d'utiliser nos logiciels les plus modernes. Les enseignants dispensant des matières liées à l'informatique ne posent pas le même problème que les enseignants des langues étrangères. Les heures supplémentaires ne constituent, dans le cadre des cours d'informatique, que 6 % du nombre global des heures supplémentaires.</p> <p>Bien qu'une procédure standardisée d'évaluation et d'organisation des examens dans les écoles publiques n'ait pas encore été Lahore, un certain progrès a été réalisé pour ce qui est de certains de ses éléments constitutifs. A partir de l'année scolaire 2001/2002, des mesures itératives sont appliquées ayant pour but de vérifier si les élèves remplissent les exigences fondamentales de en matière de la discipline donnée. Les écoles ne sont pas tenues de publier les résultats de mesure du travail des élèves, c'est pourquoi la majeure partie des écoles ne communiquent les informations concernant ces mesures ni aux organes de financement des collectivités territoriales, ni aux parents. L'obligation de rendre compte incombant aux écoles pour ce qui est des questions professionnelles, n'est pas encore une procédure systématique, standardisée et localement réglée.</p>	<p>par les collectivités territoriales qui relèvent du ministère, ou bien partout là où le contrôle se fait suite à un accroissement des dépenses de l'institution ou de la collectivité la finançant, il faut vérifier si la collectivité garantit des fonds assurant le minimum d'heures requises en vertu de la Loi portant sur l'éducation publique et si ces fonds et le fonctionnement des écoles sont conformes aux exigences.</p>		
--	--	--	---	--	---	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
ISLANDE – Ecoles supérieures – offre d'études et nombre d'étudiants (2004)							
Contrôle de performance	<p>Evaluer comment le ministère de l'Education en tant qu'institution principale de financement de l'éducation supérieure dans le pays gère le secteur de l'éducation supérieure dans le domaine de l'offre d'études et du nombre d'étudiants.</p> <p>Le but de ce contrôle consistait à évaluer les instruments de la politique dans le domaine de l'éducation, des lois et des actes inférieurs, des mécanismes de financement, etc. que le ministère de l'Education applique dans la gestion du secteur.</p>	Ministère de l'Education		<p>Manque d'une politique officielle formalisée dans le domaine de l'offre d'études et du nombre d'étudiants.</p> <p>Acceptation de programmes d'études ne s'appuie pas sur les exigences de qualité/qualitatives clairement définies.</p>	<p>Le ministère de l'Education devrait adopter une politique formelle concernant le secteur de l'éducation supérieure incluant des objectifs clairement définis et facilement mesurables.</p> <p>Le Ministère devrait déterminer vis à vis des universités des exigences de qualité claires et approuver les programmes d'études à la base des dites exigences.</p> <p>Il faudrait étudier la possibilité de démontrer des différences entre de différentes écoles supérieures, par exemple par rapport aux études post-diplôme et la recherche. Les exigences et les financements devraient s'appuyer sur une telle classification.</p> <p>En conclusion il est souhaitable d'établir un mécanisme d'accorder des fonds en fonction de l'efficacité de l'enseignement délivré au niveau universitaire, les systèmes fonctionnant aux Pays-Bas et en Norvège pouvant servir dans ce contexte de modèle pour des comparaisons possibles.</p>	<p>A ce jour, il n'y a pas de données à cet effet, mais une étude de suivi devait être effectuée en novembre 2007.</p>	<p>http://www.rikisen.d.is/files/skyrslur_2004/namsframod.pdf</p>

1	2	3	4	5	6	7	8
ISLANDE - Háskóli Íslands (2005)							
Contrôle de performance	<p>Evaluation de la gestion des finances, de l'efficacité et de la qualité de l'enseignement et de la recherche à l'Université d'Islande</p>	Université d'Islande	<p>Indice du nombre de places d'étudiants par rapport au nombre d'étudiants inscrits.</p> <p>Financement par place d'étudiant.</p> <p>Coefficient étudiants/personnel de l'université.</p> <p>Thésards par rapport au nombre total d'étudiants.</p> <p>Coefficient du nombre d'articles</p>	<p>L'Université d'Islande est dirigée d'une façon assez effective au niveau des coûts en comparaison à d'autres universités européennes du même rang, son efficacité dans de nombreux domaines de l'enseignement et de la recherche est également assez élevée. En dépit des coûts bas de son fonctionnement, l'Université d'Islande a obtenu de bons résultats dans de nombreux domaines, comme par exemple le nombre de licences et de maîtrises y obtenues. La comparaison avec d'autres pays montre que les enseignants de la faculté des sciences et de médecine de cette Université publient un grand nombre d'articles dans des revues scientifiques sortant à l'étranger. En plus, le nombre de thésards de l'Université d'Islande est passé de 36 en 2000 à 107 en 2004. Cependant, comme il fallait s'y attendre, les programmes de doctorats n'ont pas encore donné tous</p>	<p>L'Université doit entreprendre des actions afin d'améliorer ses finances. A cet effet, elle peut envisager nombre d'options. Premièrement, l'Université pourrait entreprendre des actions afin d'adapter ses activités à sa situation financière actuelle, par exemple en fixant le nombre d'admissions de nouveaux étudiants par rapport à son budget dans le domaine d'enseignement et développer les programmes d'études de doctorat et de la recherche à un rythme moins rapide et à une échelle moins grande. Deuxièmement, elle pourrait faire des efforts pour restreindre les coûts et améliorer son activité par exemple en diminuant ou même en suspendant l'enseignement dans certaines facultés, en continuant à limiter des inscriptions dans certaines facultés et en augmentant les exigences vis-à-vis des étudiants en ce qui concerne leurs progrès. Troisièmement, il faut savoir s'il est possible de faire augmenter les entrées d'argent de l'Université soit par une participation plus importante de l'Etat dans le financement, soit par une augmentation des droits d'inscription et l'augmentation des subventions, ce qui permettrait à l'Université de se développer au même rythme que les dernières quelques années. Bien entendu, les organes de pouvoir juridique et exécutif ont la décision dans cette matière.</p> <p>Pour l'Université d'Islande, il est important d'élaborer – aussi rapidement que possible, de concours avec le Parlement et le gouvernement – une claire stratégie du futur développement de cet</p>	<p>A ce jour, il n'y a pas de données à cet effet, mais une étude de suivie devait être faite en novembre 2007.</p>	<p>http://www.rikisen.d.is/files/skyrslur_2005/haskolinn.pdf</p>

			<p>publiés/ chercheurs.</p> <p>Coefficient du nombre de personnes avec le doctorat/nombre de la population.</p>	<p>leurs fruits. En 2003, L'Université a attribué 9 doctorats ; pour atteindre la moyenne scandinave, l'université devrait en attribuer 64.</p> <p>Le nombre croissant d'étudiants exerce une pression assez importante sur le financement de l'Université.</p>	<p>établissement, de son activité et de ses objectifs dans l'environnement de concurrence actuel et futur. Dans ce contexte, il faut prendre des décisions tenant compte de différentes questions-clés telles que le statut juridique de l'université et sa structure d'organisation, son futur budget destiné aux études et à la recherche, d'éventuelles inscriptions payantes et les chiffres plafonds d'admission des étudiants. L'Office a constaté qu'il serait essentiel également de passer en revue les responsabilités au sein de la direction de l'Université ainsi que de renforcer le contrôle des finances et de déléguer au niveau de la direction de l'établissement plus de responsabilité dans le domaine de la structure des salaires du personnel.</p>		
--	--	--	---	---	--	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
ISLANDE – Coûts, efficacité et qualité de l'enseignement universitaire (2007)							
<p>Contrôle de performance</p>	<p>Evaluation de la gestion des finances, de l'efficacité et de la qualité de l'enseignement dans trois facultés de l'Université (business, droit et informatique).</p>	<p>4 universités islandaises (UI, RU, UA, UB) et 4 universités étrangères</p>	<p>Coût : Coefficient coût/place d'étudiant Coefficient étudiant/encadrement universitaire Réputation de l'université : Coefficient nombre de publications/encadrement universitaire Coefficient encadrement universitaire avec le titre de docteur/encadrement universitaire Efficience : Coefficient coûts/diplômés Coefficients encadrement universitaire/ diplômés Uniquement pour les facultés du business : Satisfaction des étudiants (sondages auprès d'étudiants en cours de formation) Rémunérations des diplômés (sondages auprès des diplômés 2003 et 2005) Coordination : études et l'emploi actuel des diplômés 2003 et 2005)</p>	<p>Les écoles où le nombre d'étudiants est plus important, soit l'UI et la RU, affichent en général de meilleurs résultats que les universités plus petites – L'UA et la BU. Le coût d'un étudiant était le moins élevé à l'UI qui jouit aussi du plus grand prestige universitaire. Cet établissement académique était aussi le plus effectif dans deux disciplines sur trois disciplines prises en compte. La RU occupait la première place en deux disciplines et sept fois la deuxième place. Dans la plupart des cas, l'UA et la BU restait légèrement en retrait.</p> <p>Chose intéressante, dans les universités privées il arrivait moins souvent que les étudiants abandonnent leurs études que c'était le cas dans les universités publiques, c'est également ceux des universités privées qui se déclaraient plus satisfaits du niveau de l'enseignement, de l'infrastructure et des services.</p> <p>Les facultés Business occupaient une position moins élevée que leurs homologues à l'étranger selon les critères de renom et d'efficience. L'élément le plus significatif de ce point de vue est le fait que les universités étrangères se distinguent par une participation plus importante d'enseignants ayant fait leur doctorat et affichent un nombre plus important de diplômés par enseignant universitaire.</p>	<p>Il faut trouver des moyens de baisser le nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études dans les universités publiques. Le ministère devrait réfléchir à modifier le système d'attribution de financement pour l'éducation et d'introduire dans une certaine mesure un mécanisme de financement en fonction de l'efficacité de l'enseignement dispensé, le montant de la subvention devrait donc dépendre du nombre de diplômés.</p> <p>Les autorités doivent aussi définir les exigences minimum concernant le niveau de l'éducation des enseignants universitaires ainsi que le niveau de la recherche.</p> <p>Il est important également que les autorités prennent une position plus claire que jusqu'alors en matière de dépenses pour l'enseignement supérieur et qu'elles tiennent compte des avantages et des profits qui peuvent être tirés par l'Etat des programmes d'études ainsi qu'elles veillent à ce que les ressources de l'encadrement universitaire soient réparties proportionnellement parmi les écoles.</p>	<p>A ce jour, il n'y a pas de données à cet effet, mais une étude de suivie devait être faite en novembre 2010 .</p>	<p>http://www.rikisen.d.is/files/skyrslur_2007/haskolakennsla_2007.pdf</p>

1	2	3	4	5	6	7	8
IRLANDE – Contrôle de la réalisation dans les initiatives concernant le handicap d'éducation (2006)							
<p>Contrôle de performance</p>	<p>L'audit portait sur toutes les initiatives concernant le handicap d'éducation prises au niveau des écoles primaires.</p> <p>L'audit se concentrait sur les actions conçues afin de surmonter les suites économiques et les barrières sociales dans l'accès à l'éducation. Il ne portait pas sur les élèves exigeant une approche spécifique dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Il concernait :</p> <ol style="list-style-type: none"> le mode de distribution, d'allocation et d'utilisation des moyens les actions entreprises dans le but de surmonter les conséquences du handicap et d'identifier les possibilités de perfectionner les pratiques; l'étendue de l'évaluation de l'efficacité des initiatives entreprises. 	<ol style="list-style-type: none"> Ministère de l'Education et des Sciences et d'autres organes compétents Vingt écoles pour les élèves reconnus les plus défavorisés sur le nombre total de 189 écoles bénéficiant d'un financement dans le cadre desdites initiatives. Vingt coordinateurs responsables de la réalisation des programmes. Cinq clusters d'écoles défavorisées participant au Programme Terminer l'école 	<ol style="list-style-type: none"> La distribution efficace des moyens financiers à la disposition du ministère de l'Education et des sciences Les conséquences des décisions prises au niveau local concernant la façon dont les moyens financiers étaient dépensés. Dans quelle mesure les initiatives se terminaient par un succès ? Dans quelle mesure le problème du handicap dans les écoles a été résolu grâce à un environnement d'éducation favorable ? Comment les initiatives particulières au niveau des écoles étaient-elles coordonnées avec des initiatives à une portée plus large afin de surmonter les problèmes liés au handicap ? Les décisions concernant le suivi et l'évaluation du succès des initiatives lancées sur la base des critères tels que savoir lire et savoir écrire, savoir compter et la présence à l'école. Les objectifs à réaliser ont-ils été bien déterminés et supervisés ? Les solutions dans le domaine de la collecte, de l'analyse et de la revue des informations obtenues sur le processus de leur réalisation ont-elles été mises en oeuvre ? 	<ol style="list-style-type: none"> Les Moyens financiers ont été trop largement distribués et trois quarts d'écoles en ont bénéficié. 84 % des moyens ont été attribués sous forme d'une délégation d'enseignants et de coordinateurs de liaison. On manque de critères cohérents permettant de solliciter une aide dans les programmes particuliers. Incertitudes sur la fiabilité des données sur lesquelles les fonds étaient accordés. Certains programmes n'étaient pas accessibles dans les écoles avec un taux de handicap d'éducation important. Les études effectuées par l'Etat ont confirmé que les standards concernant la capacité de lire et d'écrire n'ont pas changé depuis 1980. Les capacités arithmétiques dans les écoles où se manifestent les handicaps étaient faibles par rapport aux écoles ordinaires. Les écoles visitées utilisaient les moyens dont on les a dotées d'une façon innovante. 	<ol style="list-style-type: none"> Toutes les modifications dans les mécanismes d'allouer les moyens devraient garantir que les enfants avec les difficultés les plus grandes allaient profiter le plus largement de ces financements. Il faut étudier des méthodes alternatives de collecter les données/il faut appliquer des mécanismes plus sévères de vérification de données.. Il y a une nécessité de revoir le processus de sélection appliqué à des élèves particuliers. Il s'impose de créer un forum d'échanges d'expériences positives qui permette une divulgation plus large et une meilleure application des conclusions. Le besoin se fait sentir d'une meilleure coordination et d'une approche commune de la part de l'agence et des employés investis dans la résolution des problèmes du handicap dans l'éducation. 	<ol style="list-style-type: none"> Dès 2006, le ministère de l'Education et des sciences a entamé le processus de consolidation en introduisant un nouveau programme intitulé « Programme d'égalité de chances dans les écoles » (DEIS). Le ministère admet actuellement qu'il faut : <ul style="list-style-type: none"> Une approche plus cohérente et commune envers les problèmes de résolution du handicap dans l'éducation ; Une orientation plus effective des moyens sur la réalisation des besoins des élèves défavorisés ; Et qu'il se manifeste un besoin d'améliorer aussi bien la qualité que la quantité de données rassemblées pour identifier le handicap. 	<p>www.audgen.irlgov.ie</p>

1	2	3	4	5	6	7	8
NORVÈGE – Etude de l’enseignement dans les écoles primaires et dans les collèges effectué par l’Office de l’Auditeur général (2006)							
Contrôle de performance	Vérifier dans quelle mesure ont été créées les conditions rendant possible de suivre un programme d’éducation individuel conformément aux stipulations de la Loi sur l’éducation, ainsi que le mode de supervision dans l’enseignement au niveau des collectivités territoriales et celui gouvernemental. Les conditions permettant de suivre un programme d’éducation individuel ont-elles été créées de façon bien justifiée ? Les propriétaires des écoles disposent-ils d’une offre suffisante de programme d’éducation individuel ? Comment le ministère remplit-il ses engagements dans le domaine des programmes d’éducation individuels dans les écoles primaires et dans les collèges ?	576 écoles publiques et collèges dans toutes les régions. Environ 17 % de toutes les écoles. Ministère, l’administration territoriale.	Les compétences des enseignants. Les dépenses de l’administration territoriale. Systèmes de suivi et d’évaluation .	Manque de compétences des enseignants d’organiser et de rendre possible la réalisation d’un programme d’éducation individuel en fonction de besoins, ce qui fait qu’un nombre important d’élèves ne se voient pas proposer une éducation adéquate. Les différences dans les dépenses d’équipement et pour achat de matériaux sont à l’origine de grandes disparités des conditions d’apprentissage. Beaucoup d’écoles ne procèdent pas à une évaluation de l’organisation appropriée, de la mise à la disposition d’élèves et de la réalisation d’un programme d’éducation individuel. Il y a des lacunes dans le système d’évaluation et de suivi des écoles au niveau territorial.	Dans ses rapports, l’OAGN n’inclut pas de recommandations.	La réforme introduite en 2006, concernant la qualité de l’éducation primaire et secondaire. L’objectif principal de la réforme consiste à multiplier les facteurs augmentant la disposition des écoles à offrir aux élèves des programmes d’éducation individuels.	http://www.riksrevisionen.no

1	2	3	4	5	6	7	8
POLOGNE – Aide aux élèves talentueux et doués (2007)							
Contrôle de régularité et de performance	L’évaluation du travail du ministère de l’Education nationale et des directeurs des écoles publiques, conformément à la Loi sur le système de l’éducation portant sur les aides aux élèves talentueux et doués.	Ministère de l’Education nationale (MEN), Association Nationale : Fonds aux Enfants, 74 écoles primaires publiques (25 écoles primaires, 24 collèges et 25 écoles post-collège.	Indice d’élèves talentueux et doués qui se prêtent aux formes de l’éducation individuelle (au niveau national et au niveau des écoles contrôlées). Le nombre et la participation des élèves suivant un programme d’éducation accélérée (au niveau national, par voïvodies et par types d’écoles). Le nombre de bourses accordées aux élèves talentueux et doués par le premier ministre et par le ministre de l’éducation nationale dans les années consécutives.	Le nombre décroissant d’élèves suivant les programmes d’éducation accélérés (au niveau national une baisse de 27,2 %) et les programmes d’éducation individuels (au niveau national une baisse de 17,1 %) dans les années scolaires 2004/2005 et 2005/2006. Au niveau national, seulement 10 % des élèves aux prédispositions au-dessus de la moyenne ont commencé à suivre un programme individuel. Dans les écoles contrôlées, cet indice étant de 6,6 %. Dans les années suivant l’audit, le nombre d’élèves bénéficiant des bourses du premier ministre a baissé de 1130 (environ 20 %) et celles du ministre de l’Education de 7 (2,2 %). Les questions portant sur l’éducation d’élèves talentueux et doués n’ont été incluses ni dans l’analyse et l’évaluation du système de l’enseignement, ni au niveau central, ni dans la plupart des écoles auditées.	Les questions concernant les aides aux élèves talentueux et doués devraient être prises en compte dans les plans de la supervision et de l’évaluation du système de l’éducation. Dans une plus grande mesure, il faut former les enseignants afin d’augmenter leurs compétences professionnelles et leurs capacités de travail avec les élèves talentueux et doués.	Le plan de contrôle du MEN a été élargi pour englober l’efficacité de la supervision de l’éducation par les inspecteurs scolaires. Les inspecteurs scolaires ont reçu des recommandations de procéder à une analyse périodique du fonctionnement des écoles concernant leur travail avec des élèves talentueux et doués.	www.nik.gov.pl

1	2	3	4	5	6	7	8
POLOGNE – L'étendue de l'éducation dans les écoles maternelles (2004)							
Contrôle de régularité et de performance	<p>Evaluation de la réalisation des actions par les communes concernant la réalisation des tâches dans le domaine de l'éducation au niveau des écoles maternelles.</p> <p>L'audit comprenait : le statut, la structure, l'étendue et le financement des écoles maternelles par les communes ainsi que la supervision des activités des écoles maternelles réalisée au niveau des communes.</p>	40 communes dont 24 rurales.	<p>Nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans profitant de l'éducation dans les écoles maternelles par rapport au nombre total des enfants d'âge préscolaire.</p> <p>Ledit indice se rapporte aussi bien aux communes rurales qu'à celles urbaines.</p>	<p>Dans les communes auditées, l'éducation dans les écoles maternelles pour les enfants âgés de 3 à 6 ans concernait seulement 60,2 % d'enfants (le taux moyen dans les pays membres de l'UE étant de 80 %).</p> <p>Plus de la moitié d'enfants âgés de 3 à 6 ans dans les communes auditées ne bénéficiait pas de l'éducation dans les maternelles.</p> <p>Dans 20 % des communes il n'y avait pas d'écoles maternelles.</p> <p>Les écoles maternelles privées étaient subventionnées de façon irrégulière (dans 54 % des communes).</p> <p>Supervision insuffisante d'activité des écoles maternelles (dans 80 % des communes).</p>	<p>Chaque commune devrait disposer d'au moins une école maternelle publique.</p> <p>Les communes devraient dans une large mesure profiter de leurs prérogatives dans le domaine du financement et de l'administration.</p> <p>Il faut assurer des subventions pour des écoles maternelles privées.</p>	<p>Développer un programme à long terme dans le domaine de l'éducation dans les maternelles.</p> <p>Introduire des formes variées de l'organisation dans les maternelles.</p>	www.nik.gov.pl

1	2	3	4	5	6	7	8
PORTUGAL – Etendue et types de l'activité de la Direction régionale de l'éducation de Lisbonne en 2004 (2005)							
Contrôle de régularité	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du système de contrôle interne. - Régularité des procédures administratives et comptables avec les prescriptions en vigueur. - Une analyse spécifique du transfert des moyens à des écoles privées et aux coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> - L'échantillon comprenait 53 sur 613 procédés se rapportant à 52,2 % des moyens financiers transférés aux écoles privées et coopératives ainsi que 51 administrations locales dans 4 arrondissements. - L'échantillon comprenait : <ul style="list-style-type: none"> - 8 sur 14 conventions incluant la formule d'aide financière aux élèves calculée sur la base des coûts de fonctionnement et de maintien des écoles publiques d'un niveau identique ; lesdites conventions constituaient 73,4 % de tous les moyens financiers transférés ; - 13 sur 230 conventions stipulant les conditions spéciales de la présence dans les écoles privées n'étant pas parties desdites conventions ; lesdites conventions se rapportaient à 21,1 % de tous les moyens financiers transférés - 13 sur 230 conventions ayant pour but de stimuler et de supporter l'introduction de nouveaux cours dans les écoles publiques tels que des cours de musique ou de danse ; lesdites conventions se rapportaient à 19,3 % de tous les moyens financiers transférés ; - 22 sur 289 conventions concernant le soutien aux familles des enfants fréquentant l'école maternelle ; lesdites conventions se rapportaient à 19,3 % de tous les moyens financiers transférés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des rapports financiers par les écoles privées et coopératives - Evaluation d'une utilisation correcte des moyens financiers transférés. 	<ul style="list-style-type: none"> - L majorité des écoles privées et coopératives bénéficiant des aides financières ne soumettent pas de rapport prévus par la loi. - Une importante partie d'aides transférées n'ont pas été utilisées pour les besoins déclarés. - Dans certains cas, les avances étaient versées sans aucune base juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut adopter des modifications nécessaires des lois garantissant la présentation des rapports financiers des écoles concernées pour la période où elles bénéficiaient du soutien financier (lesdites périodes couvrent la plupart du temps l'année scolaire et chargeant les écoles de cette obligation. - Assurer la signature des contrats au début de l'année scolaire afin d'éviter les versements d'avances qui sont contraires aux stipulations de la loi. - Garantir que les écoles n'ont pas de retard dans les paiements de taxes et impôts ou d'autres obligations 	En cours d'évaluation	www.tco.antas.pt

		- 4 sur 60 conventions assurant l'éducation gratuite des enfants nécessitant des soins spéciaux de 6 à 18 ans.			financières, ce qui constitue une des conditions d'obtention des aides.		
--	--	--	--	--	---	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
PORTUGAL – Constats post-contrôle dans l'administration des finances dans les écoles – services sociaux (2005)							
Contrôle de régularité	<p>- Vérification de l'autonomie et de la gestion dans l'éducation supérieure et l'observation des prescriptions dans le domaine de l'éducation .</p> <p>Analyse de la mise en oeuvre de la réforme de la gestion des finances.</p> <p>- Evaluation de la structure existante et des ressources humaines du point de vue des adaptations nécessaires en vue de l'adoption d'un plan de la comptabilité dans l'éducation.</p> <p>- Audit de la gestion portait sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode du choix d'objectifs et de priorités ; - le mode de l'évaluation de l'organisation ; - l'analyse du contrôle interne ; - promotions des pratiques de la gestion conformes aux principes d'économie, d'efficacité et d'efficience. 	<p>L'échantillon concernait l'analyse des données obtenues lors des contrôles faits dans 59 entités de gestion :</p> <p>37 groupements d'écoles et 22 établissements singuliers.</p>	<p>- Contrôles de conformité concernant les dépenses, les revenus et la gestion des finances.</p> <p>Procédures générales et systèmes du contrôle interne.</p> <p>Analyse de la comptabilité de management concernant avant tout les revenus.</p>	<p>- 65 % des enfants dans les écoles maternelles intégrées dans des groupements d'écoles bénéficiaient des repas subventionnés.</p> <p>- 58 % des élèves du 1^{er} cycle des écoles intégrées bénéficiaient des repas à la cantine.</p> <p>- Tous les élèves des 2^e et 3^e cycles de l'école primaire et secondaire avaient accès à la cantine dans leur école (98 %) ou dans une autre école (3 %).</p> <p>- Les organes locaux (collectivités territoriales) participaient aux coûts des repas dans toutes les écoles maternelles de façon directe (34 %) soit déléguaient la gestion de ces moyens aux services d'administration de ces entités (58 %) ou bien directement aux écoles (8 %).</p> <p>Les collectivités locales assuraient les repas dans toutes les écoles du 1^e cycle dans les écoles primaires en assurant la gestion directe des cantines (42 %) ou en déléguant cette gestion aux services d'administration des établissements ou directement aux écoles elles-mêmes (5 %).</p> <p>Les Directions régionales de l'éducation assuraient l'accès aux repas dans toutes les écoles des 2^e et 3^e cycles.</p>	<p>- Les collectivités locales devraient transférer les moyens financiers destinés à l'assistance sociale aux services d'administration des écoles pour éviter de les mettre informellement à la disposition des enseignants.</p> <p>- Les collectivités locales devraient couvrir les frais des repas dans les maternelles et dans les écoles primaires du 1^{er} cycle et dans les situations où les élèves profitent déjà de l'infrastructure existante également dans les 2^e et 3^e cycles dans les écoles secondaires.</p> <p>- La comptabilité et la gestion des fonds destinés à l'assistance sociale devrait être transférées intégralement aux services d'administration.</p> <p>- Il faut changer les procédures dans le domaine d'assistance sociale en les adaptant aux systèmes informatiques utilisés par les écoles; il faut aussi étudier les possibilités de faire appel à d'autres sources de financement.</p>	En cours d'évaluation	www..tcons.pt

1	2	3	4	5	6	7	8
ESPAGNE – Rapport de contrôle de l'Université Extremadura (2006)							
Contrôle de régularité et de performance	<p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation des prescriptions concernant l'activité de l'Université. - Représentabilité des comptes. - Analyse de la gestion comptable. - Analyse du système de contrôle interne et vérification de l'observation des procédures. - Procédures en matière de marchés publics (conformité aux prescriptions) - Evaluation de la gestion des finances et celle économique dans le contexte de l'évaluation des objectifs de l'enseignement universitaire. <p>Etendue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des rapports financiers de l'exercice 2003. - Analyse de l'organisation, du contrôle interne et de ses procédures. - Analyse de la gestion de l'enseignement. 	Université d'Estrémadura, comprenant 41 facultés.	<ul style="list-style-type: none"> - Indice du nombre d'enseignants et de chercheurs dans chaque faculté par étudiant ; - Indice du nombre total de l'encadrement de la faculté par étudiant ; - Indice du montant des coûts d'investissements par rapport à la totalité de dépenses ; - Structure des ressources financières selon leurs sources ; - Indice des immobilisations/ actifs de roulement ; - Revenus/dépenses pour les projets de recherche ; - Indice étudiants/encadrement universitaire; - Diplômés/équivalent étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une planification stratégique. - La documentation comptable ne dispose pas de tous les documents exigés conformément au plan comptable de la comptabilité publique. - Manque de supervision et d'évaluation de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des systèmes de comptabilité analytique. 		www.tcu.es

1	2	3	4	5	6	7	8
SUÈDE – Education avancée et formation professionnelle (2006)							
Contrôle de régularité	Les institutions contrôlées c'étaient : agence publique et gouvernementale compétente ² . Le contrôle se concentrait sur la distribution des fonds à destination de l'éducation avancée et à la formation professionnelle (AVET).	Le questionnaire adressé à 83 correspondants (dont 51 l'ont retourné). Les entretiens dans 5 établissements d'éducation. Le contrôle de la documentation sur un échantillon aléatoire de dossiers.	Le nombre de lauréats qui ont trouvé un emploi après avoir terminé l'école.	Les conditions inadéquates pour évaluer le marché du travail. La base des priorités n'est pas clairement précisée. Une faible transparence du système. Le contrôle et l'évaluation insuffisants.	Formellement, le Conseil de SNAO a refusé le rapport de PA.	Contrôle de performance	www.riksrevisionen.se

1	2	3	4	5	6	7	8
PAYS-BAS – Programme « On va ensemble à l'école » (2006)							
Contrôle de performance	La politique connue sous la dénomination « On va ensemble à l'école » (WSNS), mise en place par la Loi portant sur l'éducation primaire (1998), a pour but d'intégrer les enfants nécessitant des soins spéciaux dans le courant principal de	Etudes de terrain dans 20 groupements et 60 écoles. Etude de 237 cas d'élèves nécessitant	Le ministre considère comme un indicateur important du succès ou de l'échec de la politique WSNS le pourcentage des élèves fréquentant les écoles	Il a été constaté que les écoles primaires n'étaient pas gérées de manière à assurer un soutien individualisé à tous les élèves. Ces écoles sont en mesure d'identifier toujours mieux les élèves nécessitant des soins spéciaux et sont toujours plus à même de leur offrir leur assistance,	Nous avons recommandé l'intégration des politiques respectives adressées aux élèves	Madame la ministre a constaté qu'elle ferait intégrer les conclusions qu'elle appuie partiellement	www.rekenkamer.nl

² Agence de la formation avancée et du perfectionnement professionnel (Myndigheten för kvalificerad yrkesutbildning).

<p>l'éducation de base. L'idée sous-tendant cette politique est d'assurer un soutien approprié permettant aux enfants de poursuivre leur itinéraire éducatif adapté à leur potentiel. Cette politique a également été inspirée par des raisons financières. Le budget n'était plus à même de faire face au nombre des enfants, toujours croissant, fréquentant des établissements spéciaux qui sont un système relativement cher basé sur le nombre d'élèves. La politique WSNS a été élaborée en tant qu'alternative à cette situation difficile. En 1999, les dépenses supplémentaires du système d'éducation spéciale ont été gelées et transformées en un budget fixe destiné à couvrir les besoins des enfants nécessitant des soins spéciaux fréquentant tout aussi bien des écoles spéciales que celles ordinaires. Les deux types d'écoles ont fusionné pour créer des groupements d'écoles régionaux (actuellement 248) afin de garantir un paquet cohérent de soutien des enfants nécessitant des soins spéciaux.</p> <p>Le contrôle a porté sur l'exécution et les résultats de la politique WSNS.</p>	<p>des soins spéciaux sur la base des données d'archives des écoles.</p>	<p>primaires spéciales. Pendant longtemps, c'était le seul indice, mais dernièrement le ministre de l'Education a ajouté des ratios d'exécution des missions : pourcentage des écoles qui sont à même de faire face aux besoins des élèves à capacité réduite (ratio fixé par les offices d'inspection), nombre des élèves inscrits sur les listes d'attente d'admission dans les écoles primaires spéciales ainsi que la qualité de satisfaction des besoins spéciaux. A la lumière de ces ratios, le ministre a considéré que la politique d'éducation WSNS jouissait d'un succès toujours croissant.</p>	<p>seulement elles manquent de moyens financiers et de temps. La mise en œuvre du programme WSNS n'est pas suivi de façon appropriée. L'office d'inspection n'a aucune attribution formelle pour superviser le fonctionnement des groupements d'écoles. Il constate s'ils possèdent des plans concernant les besoins spéciaux, mais n'étudie pas leur contenu et ne vérifie pas s'ils ont été mis en œuvre. Qui plus est, l'Office d'inspection n'est pas en état de constater si tous les élèves des écoles ordinaires bénéficient de l'assistance dont ils ont besoin.</p> <p>Le ministère de l'Education, de la culture et de la science n'a pas indiqué de façon satisfaisante ce qu'on attendait des écoles primaires spéciales et des groupements d'écoles dans le domaine des exigences concernant la satisfaction des besoins spéciaux. En outre, il n'existe aucune limitation d'un tel soutien.</p> <p>Le soutien apporté aux écoles ordinaires provient de différents fonds budgétaires et ne vise pas la réalisation des actions concrètes ou des groupes-cibles.</p>	<p>nécessitant des soins spéciaux et de déplacer l'accent de la politique spéciale sur celle générale. Nous nous sommes aussi préoccupés de ce que le ministère de l'Education, de la culture et de la science tienne plus compte des aspects de fond au cours des contrôles et perfectionne le système de comptabilité.</p>	<p>elle-même à l'évaluation générale du programme WSNS ; cette évaluation devait faire l'objet de la rencontre de la commission parlementaire avec les membres du gouvernement au début de 2005. Les constats issus de cette rencontre et les entretiens réalisés dans le terrain devraient définir la politique future.</p>	
---	--	---	---	--	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
PAYS-BAS – Enfants nécessitant des soins spéciaux dans les écoles professionnelles du niveau inférieur (2005)							
<p>Contrôle de performance</p>	<p>La question principale était de savoir si les enfants recevaient une assistance (supplémentaire) dont ils avaient besoin ?</p> <p>Evaluation des programmes</p>	<p>18 entités régionales de coordination et collectivités territoriales ; 36 écoles (direction et enseignants).</p>	<p>Programmes d'assistance individuelle ; facilités spéciales au niveau des écoles et/ou des collectivités territoriales.</p>	<p>Les écoles ne disposent pas d'informations suffisantes permettant d'adapter l'assistance et le soutien à l'importance des fonds budgétaires accessibles ou de se garantir des moyens indispensables pour faire face aux besoins nécessitant ce genre d'aide.</p> <p>Bien des écoles disent qu'elles manquent de moyens financiers indispensables, notamment pour les élèves se heurtant à des problèmes</p>	<p>Il est recommandé que le ministère de l'Education, de la culture et de la science définisse si les écoles réalisant le programme VMBO ont terminé avec succès le recrutement des enseignants spécialistes à une échelle qui leur permette de répondre aux besoins des élèves nécessitant des soins spéciaux et, dans l'affirmative, si cet encadrement est à même de donner la garantie de maintien d'un niveau de compétences approprié. Il est recommandé que, en concertation avec les centres de formation des enseignants, le ministre prenne des actions appropriées à cet égard – si cela s'avère nécessaire.</p>	<p>Madame la ministre a soutenu, en grande partie, les conclusions et les recommandations de la Cour des comptes. Elle a confirmé, par exemple, la nécessité d'équiper les</p>	<p>www.rekenkamer.nl</p>

	concernant les besoins spéciaux des élèves dans les écoles professionnelles du niveau inférieur.			<p>considérables. Mais elle ne peuvent pas le prouver à l'aide des informations de gestion appropriées. L'une des raisons d'une telle pénurie de connaissances suffisantes est l'absence d'un suivi approprié des enfants nécessitant des soins spéciaux (VMBO).</p> <p>Actuellement, on exige des enseignants des capacités plus spécialisées, car leurs classes sont fréquentées aussi par des élèves nécessitant des soins spéciaux qui avant suivaient leur apprentissage dans des écoles spéciales. Pour le moment, tous les enseignants n'ont pas encore acquis de telles capacités.</p> <p>Très souvent, il n'existe pas de réseaux intégrés de services au niveau régional, adaptés à la formation et à la surveillance de jeunes gens. En résultat, les écoles sont amenées trop souvent à faire face aux problèmes d'élèves auxquels elles ne peuvent pas répondre, faute d'équipements suffisants, tout simplement parce que l'on ne peut pas assurer à ces élèves une assistance dans le cadre des réseaux de services de protection.</p>	<p>La Cour des comptes recommande que le ministre conclue des contrats appropriés avec d'autres ministres intéressés (Santé, protection sociale et sports, Justice, Intérieur et affaires du Royaume ainsi que Travail et politique sociale) qui délimitent les missions et les compétences et aboutissent à la création d'un réseau intégré. En outre, il est recommandé que, dans le cadre de ce processus, le ministre crée la possibilité de nomination d'un commissaire chargé de missions concrètes dans chaque cas individuel. Ces commissaires seraient dotés de pouvoirs appropriés pour mettre en place des accords interdisciplinaires avec différentes entités s'occupant de l'assistance à apporter dans le cas des élèves se heurtant à des problèmes importants.</p> <p>Le ministre devrait préciser clairement comment les groupements régionaux et les écoles devraient présenter, conformément à la politique réalisée, basée sur les résultats, les informations au sujet des objectifs fixés et des résultats escomptés, des moyens financiers nécessaires et des résultats obtenus. Les écoles doivent être conscientes de ce que la liberté dans le domaine de la politique d'éducation va de pair avec l'obligation de rendre des comptes transparents au sujet des résultats obtenus à l'aide des moyens financiers disponibles.</p>	<p>enseignants en capacités appropriées. Elle a reconnu l'importance de la création d'un réseau unique de services et la nécessité d'assurer l'obligation de rendre compte. Elle a reconnu aussi que tous les élèves n'étaient pas à même d'acquiescer une instruction élémentaire.</p>	
--	--	--	--	---	--	---	--

1	2	3	4	5	6	7	8
PAYS-BAS – Réduction du nombre d'élèves sortant précocement des écoles (2006)							
Contrôle de performance	<p>Les questions suivantes ont été prises en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-ce que le nombre des problèmes sociaux que le gouvernement se propose de résoudre a été réduit, est-ce qu'un besoin social a été satisfait ? - est-ce que la contribution de la politique mise en œuvre afin d'atteindre cet objectif a été claire ? - est-ce que les ministres ont respecté l'enveloppe budgétaire qui leur a été attribuée ? - est-ce que l'information sur la politique réalisée que les ministres ont présentée au Parlement a été 	Aucune (à l'exception du ministère de l'Education, de la culture et de la science).	Accessibilité et qualité de l'information	<p>Les autorités ne savent pas encore fournir au Parlement, d'une manière satisfaisante, des informations complètes, adéquates et de bonne qualité qui lui permettent de s'acquiescer efficacement de ces obligations de contrôle.</p> <p>En pratique, il n'a pas été possible de constater quelle a été la participation de la politique du gouvernement dans la solution des problèmes sociaux concernés par cette politique.</p> <p>Sur la base des données budgétaires 2004, 2005 et 2006, il est impossible de calculer combien de fonds financiers sont affectés à la réalisation de la politique à destination des personnes qui quittent les écoles précocement. Sur la base des rapports financiers annuels du gouvernement,</p>	Il est recommandé que le gouvernement et le arrive à un accord s'agissant de la révision des priorités dans le domaine de la politique d'éducation, considération faite notamment de la formulation des objectifs, des liens réciproques entre les fonds, les produits et les effets escomptés, la réalisation des	Le ministre de l'Education, de la culture et de la science a confirmé qu'il accepterait la majorité de nos recommandations.	www.rekenkamer.nl

	adéquate ? est-ce que les relations entre les fonds, produits et effets d'actions entreprises ont été suffisamment acceptées ?			ou bien d'autres sources d'informations, il n'est pas non plus possible de définir combien de fonds financiers ont été affectés à la réalisation de cette politique. Il n'y a point de justification complexe concernant les liens réciproques existant entre les fonds, entreprises et effets escomptés. Puis, il n'existait aucun programme d'évaluation acceptable permettant d'avoir une vision exacte de ces relations.	objectifs et la qualité des informations de gestion et des rapports financiers.		
--	---	--	--	---	---	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

UKRAINE – Contrôle de planification et d'utilisation par le ministère de l'Education et de la science de l'Ukraine des fonds budgétaires destinés à l'informatisation et l'automatisation des écoles primaires en zone rurale (2004)

Contrôle de régularité et de performance	<p>Le principal objectif du contrôle est de définir l'état de mise en œuvre du Programme gouvernemental d'informatisation des écoles en zone rurale par le ministère de l'Education et la science. Le contrôle a concerné les moyens financiers affectés à l'informatisation des écoles rurales, dont à l'analyse des questions suivantes : - est-ce que les besoins liés à l'informatisation des écoles rurales sont définis sur la base du nombre d'élèves de ces écoles ?</p> <p>- est-ce que les écoles rurales s'équipent elles-mêmes en ordinateurs ?</p> <p>- est-ce que des applications informatiques (outils interactifs d'éducation) sont créées et utilisées ?</p> <p>- est-ce qu'on a assuré aux écoles un encadrement d'informaticiens qualifiés ?</p>	Ministère de l'Education et de la science, institutions qui en relèvent, fournisseurs d'ordinateurs, services régionaux d'éducation, établissements d'éducation générale (dans plus de 40 institutions d'éducation de 3 régions ont été réalisés des contrôles croisés).	<p>Fourniture d'ordinateurs aux écoles rurales (nombre d'ordinateurs fournis aux élèves dans le cadre de programme d'informatisation).</p> <p>A terme, fourniture d'ordinateurs aux écoles rurales.</p> <p>Niveau approprié d'instruction des enseignants d'informatique, travaillant à la campagne, par rapport aux exigences en matière de qualifications.</p>	<p>Le programme de livraison d'un équipement moderne aux établissements d'éducation, l'informatisation des écoles rurales dans les années 2002-2003 approuvée par la voie de décret du Conseil des ministres de l'Ukraine prévoient :</p> <p>- création d'un réseau informatique doté d'un canal dédié et d'internet ;</p> <p>- fourniture d'équipement informatique aux 2257 écoles rurales ;</p> <p>- connexion à internet de 2560 établissements d'éducation à la campagne.</p> <p>En outre, le ministère de l'Education et de la science a dû résoudre le problème des écoles rurales relatif à l'assurance des enseignants d'informatique hautement qualifiés et aussi les problèmes techniques</p>	<p>L'analyse de la fourniture aux écoles rurales des équipements informatiques à partir de 1999 (depuis cette date, les écoles rurales ont commencé à recevoir des ordinateurs grâce aux fonds provenant du budget de l'Etat) a démontré qu'à raison de 4 ordinateurs fournis à une école rurale, toutes les écoles rurales (6807) auraient dû être équipées en matériel informatique jusqu'en octobre 2004. Mais, en pratique, seulement 1948 écoles rurales ont été équipées en ordinateurs car on fournissait 9 ordinateurs à chaque école. En résultat, seulement un tiers des enfants fréquentant des établissements ruraux ont acquis des capacités élémentaires dans le domaine de service d'ordinateur.</p> <p>Dans les années 2001-2003, seulement 697 (27,2 %) des écoles rurales ont été connectées à l'internet au lieu de 2560, prévues dans le Programme.</p> <p>676 ordinateurs (ce qui veut dire un ordinateur sur quatre) ont été fournis à des établissements d'éducation qui n'ont pas été des écoles rurales.</p> <p>Les logiciels pédagogiques pour un enseignement interactif des matières scolaires ont été créés et copiés sans approbation (examen de leur utilité en cours de formation).</p> <p>En pratique, les enseignants des écoles</p>	<p>Le programme d'équipement des établissements d'éducation en dispositifs modernes et l'informatisation des écoles rurales ont été concertés avec le Programme national d'automatisation ce qui a permis en outre de superviser la mise en œuvre du programme.</p> <p>Les contrôles d'équipement des ateliers d'informatique ont été intensifiés.</p> <p>Les bases juridiques concernant la création et l'application des logiciels pédagogiques au cours du processus éducatif ont été élaborées et approuvées.</p> <p>Un système de recyclage des enseignants dans le domaine informatique est actuellement mis en œuvre.</p>	www.ac - rada.gov.ua/amber
--	--	--	--	--	--	--	----------------------------

				concernant la création des réseaux internet dans des localités distantes.	rurales n'ont pas utilisé de logiciels pédagogiques à cause d'un niveau insuffisant de connaissances dans le domaine informatique.		
--	--	--	--	---	--	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

ROYAUME UNI – Ministère de l'Education et des connaissances – programme « Connexions » adressé à tous les jeunes (2004)

Contrôle de performance	Contrôle des avancements du programme « Connexions » en voie de la réalisation de ses objectifs consistant à faire diminuer d'au moins 10 % le nombre des personnes de 16-18 ans qui ne vont plus à l'école, ne travaillent pas et ne suivent aucune formation professionnelle (NEET). Analyse de l'efficacité des conventions de partenariat.	Ministère de l'Education et des connaissances Connexions	Jeunes de 16-18 ans qui n'étudient pas, ne travaillent pas, ne suivent aucune formation	<ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage des jeunes de la catégorie NEET est en baisse et le programme Connexions est en bonne voie pour réaliser les objectifs visés. Connexions fait des progrès considérables dans le cadre de l'amélioration du niveau du volet conseil pour les jeunes. Il y a un risque que les jeunes n'accèdent pas aux services dont ils ont besoin, car le rôle des écoles et du programme Connexions n'est pas clair dans le domaine de l'orientation professionnelle. 	<p>Le Ministère devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> encourager les organes partenaires à définir les objectifs au niveau local ; utiliser les données afin de fixer le niveau le plus approprié de l'aide dont les jeunes ont besoin ; établir si les écoles sont en mesure d'assurer les services adéquats dans le domaine de l'orientation professionnelle ; définir les délais cadres de la formation pour les conseillers personnels ; modifier l'approche du financement des organes partenaires ; <p>ainsi que</p> <ul style="list-style-type: none"> développer les indices de la réalisation des tâches par les organes partenaires. <p>Les organes partenaires devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> continuer à échanger les données et oeuvrer pour améliorer la pratique ; coopérer avec les écoles afin d'assurer une transparence du rôle des Conseillers personnels. <p>Les partenaires devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> encourager leur équipe à coopérer avec les organes partenaires du programme Connexions. 	<ul style="list-style-type: none"> Connexions est actuellement en train de s'intégrer dans les organisations pour enfants par le biais des organes locaux responsables de la planification et la délégation des services intégrés adressés aux jeunes. 	http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/03-04/0304484.pdf
-------------------------	--	---	---	---	--	---	---

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

ROYAUME UNI – Augmentation du taux de présence dans les écoles en Angleterre (2005)

Contrôle de	Evaluer si les efforts visant à	Ministère de l'Education et des	Taux de présence en	• En général, le taux de présence est en	Le ministère, les pouvoirs locaux et la direction des établissements scolaires devraient :	• Le ministère a communiqué aux	http://www.nao.org
-------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------	--	--	---------------------------------	---

performance	faire baisser le taux d'absentéisme dans les écoles permettent d'améliorer le taux de présence dans les classes.	connaissances L'audit concernait 900 (737) directeurs dans les écoles primaires et secondaires et 79 (57) organes d'éducation au niveau local chargés des programmes d'assistance sociale. Visites dans 5 écoles primaires et 12 écoles secondaires.	% (nombre d'élèves présents en tant que pourcentage de tous les élèves inscrits)	hausse. <ul style="list-style-type: none">Les écoles où le taux d'absentéisme est sensiblement plus élevé que le taux moyen dans la région sont en minorité.Certaines différences concernant la présence s'expliquent par les facteurs contextuels (par exemple, le nombre de repas gratuits offert par l'école) et les résultats scolaires.Les différences du taux de présence varient selon les types d'écoles.Une bonne évaluation de l'Ofsted est fonction d'un taux d'absentéisme plus bas.	<ul style="list-style-type: none">n'avoir de cesse à mettre l'accent sur l'amélioration du taux de présence des élèves dans les classes ; etélaborer des stratégies visant la modification de l'attitude bien peu favorable de parents. Le ministère et les pouvoirs locaux devraient : <ul style="list-style-type: none">aider les écoles à créer leurs propres programmes d'enseignement adaptés aux besoins de leurs élèves ;parfaire leurs bases de données. Le ministère devrait: <ul style="list-style-type: none">encourager les écoles à procéder au contrôle électronique de présence ;faire attention plus particulièrement aux absences non justifiées des élèves dans les écoles primaires ;évaluer l'impact de différentes initiatives ayant pour but d'améliorer le taux de présence ;encourager les pouvoirs locaux à mettre à jour leurs services portant sur l'aide sociale dans les écoles ; et <ul style="list-style-type: none">encourager l'Ofsted à faire appel aux contrôles afin d'améliorer le taux de présence.	écoles bien plus de recommandations concernant les démarches efficaces afin d'améliorer leur taux de présence. <ul style="list-style-type: none">Le ministère a investi environ 11 millions de livres sterling dans le programme de l'enregistrement électronique de présence pour aider 530 écoles secondaires à taux d'absences non justifiées élevé ce qui a eu un impact positif sur l'amélioration de la situation dans ce domaine. L'absentéisme a augmenté, mais ceci ne peut être qu'un effet des enregistrements plus rigoureux des absences. Nous surveillons des tendances de longue durée dans cette matière.	g.uk/publications/nao_reports/04-05/0405212.pdf
-------------	--	--	--	--	--	--	---

1	2	3	4	5	6	7	8
ROYAUME UNI – Amélioration du niveau des écoles mal fonctionnant en Angleterre (2006)							
Contrôle de performance	Analyse: <ul style="list-style-type: none">différents types d'écoles mal fonctionnant et le nombre d'élèves qui les fréquentent respectivement ;comment les écoles elles-mêmes, les collectivités locales et le ministère évaluent leurs	Ministère de l'Education et des connaissances Visites dans 14 écoles mal fonctionnant.	Nombre d'écoles considérées par l'Ofsted comme mal fonctionnant. Les résultats scolaires des élèves, dont les actions visant à les adapter au travail à l'école et les	<ul style="list-style-type: none">Plus de 1 500 écoles mal fonctionnant, mais ce chiffre ne cesse de baisser.L'amélioration du travail scolaire nécessite beaucoup de temps et peut être coûteuse.Certains problèmes se perpétuent dans toutes les écoles mal fonctionnant, y compris l'absence d'un leadership efficace, une trop faible surveillance, les	Le ministère et les pouvoirs locaux doivent : <ul style="list-style-type: none">réunir leurs efforts pour identifier les écoles en danger et intervenir avant qu'elles ne ferment leurs portes.reconnaître les écoles mal fonctionnant comme leur objectif prioritaire ; etévaluer les écoles mal	<ul style="list-style-type: none">La loi sur l'éducation et sur le contrôle de 2006 contient des prescriptions visant une amélioration plus rapide de la situation des écoles ; l'attribution aux collectivités locales du droit d'imposer aux écoles l'obligation de rechercher un partenariat en vue de la réalisation du plan d'assainissement de l'établissement scolaire.Le ministère a l'intention de communiquer à cette fin aux collectivités territoriales des directives	http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/05-06/0506679.pdf

	<p>résultats ;</p> <ul style="list-style-type: none"> données des collectivités locales concernant l'identification et les aides aux écoles en crise ; ainsi que comment sont pris en considération les risques en connotation avec l'école lors de la distribution des fonds. 		<p>caractéristiques des élèves.</p>	<p>standards de l'enseignement très bas, l'absence d soutien de l'extérieur et un environnement difficile.</p> <ul style="list-style-type: none"> Certaines collectivités locales n'apportent aucun soutien aux établissements en danger. Il faut profiter des expériences des écoles dont la situation s'est nettement améliorée. Il faut entreprendre plus d'efforts orientés vers le soutien pour les écoles dont l'activité fait preuve d'une amélioration considérable. 	<p>fonctionnant sous l'angle de leur potentiel d'améliorer leur niveau.</p> <p>Le ministère et l'Ofsted devraient:</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en place une méthode permettant de sélectionner les écoles à contrôler sur la base de l'analyse des risques ; ainsi que s'appliquer à mieux identifier et à éliminer les obstacles qui démotivent les candidats à remplir les fonctions de directeur d'école. 	<p>obligatoires à appliquer.</p> <ul style="list-style-type: none"> Un projet de grande envergure d'amélioration des résultats des écoles secondaires. Identification des leaders scolaires hors pair qui deviennent des Leaders de l'Education nationale prêtant des services de conseil aux écoles mal fonctionnant ainsi que leur expertise au Ministère Les Offices d'inspection scolaire ont mis en oeuvre un modèle allégé de contrôle dans les écoles à succès. L'expertise de l'Ecole nationale des Leaders de l'Education auprès des organes gouvernementaux dans le domaine du recrutement : le projet nommé <i>Leaders du Futur</i> se propose de préparer des leaders pour les écoles qui se trouvent face à de sérieux défis. 	
--	--	--	-------------------------------------	---	--	--	--

1	2	3	4	5	6	7	8
ROYAUME UNI – Les premières années : progrès dans le développement d'un système de garderies d'enfants et d'éducation préscolaire des enfants de haute qualité (2004)							
<p>Contrôle de performance</p>	<p>Audit de la réalisation des progrès dans le cadre de principaux éléments du Programme de la Stratégie nationale de la protection des enfants – celui de l'accessibilité des services à des prix abordables et de leur qualité. L'analyse au niveau national des initiatives dans ce domaine ainsi que celle de leurs progrès au niveau local.</p>	<p>Ministère de l'Education et des connaissances</p>	<p>Augmentation du nombre des institutions non payantes dans la catégorie de l'éducation initiale.</p> <p>Augmentation du nombre des établissements d'assistance aux enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le ministère semble se trouver en bonne voie pour atteindre l'objectif qui consiste à assurer en 2004 des séjours de quelques heures dans les maternelles aux enfants de 3-4 ans. Plus de places dans les maternelles, mais une baisse en places réelles dans certains domaines de l'aide aux enfants. De grandes disparités entre de différents groupes d'enfants et territoires géographiques. D'importantes différences entre les groupes d'enfants et les zones géographiques. Mise en danger de la possibilité d'un maintien à long terme des établissements d'apprentissage 	<p>Le ministère devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> concentrer ses efforts pour soutenir les services et assurer la durée de leurs prestations ; promouvoir le développement d'un réseau de gardes d'enfants ; encourager les écoles à assurer ce genre de services ; chercher des méthodes fiables permettant de mesurer les progrès dans ce domaine ; aider les institutions plus particulièrement dans le domaine de la prospection et de l'estimation des coûts ; déléguer aux autorités locales de plus amples prérogatives dans le domaine de la coordination et de la planification 	<ul style="list-style-type: none"> L'accessibilité de l'éducation non payante pour les plus petits est devenue plus grande et, par conséquent, ont diminué proportionnellement les coûts d'assistance aux enfants que les parents sont obligés de prendre en charge. Le ministère a fondé l'Académie nationale pour éducateurs d'enfants afin de soutenir la formation d'un grand nombre de spécialistes, dont les assistants sociaux, psychologues cliniques, travailleurs assurant la sécurité des collectivités locales ainsi que les curateurs de jeunes. Elle 	<p>http://www.nao.org.uk/publications/nao_reports/03-04/0304268.pdf</p>

			<p>préscolaire pour enfants.</p> <ul style="list-style-type: none">• L'accessibilité des prix des garderies d'enfants pour certains parents devient plus grande, mais pour d'autres parents les prix appliqués augmentent.• Le coût ne constitue pas le principal facteur de la demande dans le cas des garderies d'enfants ou des écoles maternelles. La localisation, la renommée, la qualité de l'encadrement et le standing de l'établissement et ses horaires s'avèrent plus importants.	<p>d'activité ;</p> <ul style="list-style-type: none">• établir les objectifs de façon à pouvoir mesurer la portée des services et non pas l'augmentation de cette portée dans les établissements respectifs ; et• entreprendre des démarches dans le but de renforcer les effectifs et d'assurer la formation du personnel.	<p>commencera à fonctionner dès l'automne 2007.</p>	
--	--	--	--	---	---	--

Récapitulatif des contrôles planifiés par les ISC pour les années 2007-2009

N°	Pays	Problématique
1	Albanie	Contrôle de conformité au sein du Ministère de la science et de l'éducation ainsi que de l'Institut régional de l'éducation
2		Contrôle de performance en rapport à la réforme globale de l'éducation, financée par la Banque mondiale, lancée en 2007
3	Autriche	Emploi d'enseignants autrichiens à l'étranger (enseignement à l'étranger)
4		Education physique à l'école (matière : Exercices physiques et sport)
5	Azerbaïdjan	Evaluation professionnelle/analytique des institutions de l'éducation de tous niveaux en Azerbaïdjan
6		Contrôle des institutions de l'éducation de tous les niveaux (second cycle de l'enseignement secondaire/lycées, enseignement professionnel, enseignement supérieur/universités)
7		Evaluation professionnelle/analytique des programmes nationaux du domaine de l'éducation (de l'enseignement)
8	Belgique	Païement des salaires du personnel éducatif des écoles pour adultes, gérées par la communauté francophone
9		Contrôle de l'obligation de garantir des remplaçants dans le cas du personnel de l'éducation partant à la retraite
10		Contrôle de la politique d'égalité des chances dans le secteur de l'éducation
11		Garantie de qualité dans l'enseignement supérieur (avec la participation de la Cour des comptes des Pays-Bas)
12		Contrôle de régularité concernant le personnel de l'administration et auxiliaire dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire
13		Contrôle de bonne gestion concernant les personnes employées dans les écoles secondaires
14	Bulgarie	Contrôle de performance concernant l'activité de l'Agence nationale pour l'enseignement et la formation professionnelle
15		Contrôle de performance concernant l'activité de l'Agence nationale pour l'évaluation et l'accréditation
16		Contrôle de performance concernant l'activité des Inspectorats régionaux auprès du Ministère de l'éducation et de la recherche
17		Contrôle de qualité de l'enseignement dans le secondaire

N°	Pays	Problématique
18	République tchèque	Fonds budgétaires de l'Etat destinés à la mise en oeuvre de la Politique d'information dans l'éducation
19		Gestion économique des équipements éducatifs dans le cadre de la réalisation des objectifs du domaine de la protection institutionnelle ou des soins et de la prévention
20		Financements destinés aux écoles supérieures publiques de type artistique
21		Règlement final du poste « ministère de l'Education, de la jeunesse et du sport » du budget de l'Etat
22	Danemark	Garantie de qualité dans l'enseignement supérieur
23		Suivi des établissements scolaires réalisé par le ministère de l'Education
24		Mise en oeuvre de la réforme de gestion et de financement des établissements d'enseignement supérieur
25	Estonie	Financement par l'Etat des établissements d'enseignement supérieur
26		Réforme du réseau des écoles publiques professionnelles
27		Activité commerciale de l'Université de Tartu
28	Finlande	Financement des écoles primaires selon le système d'unités de comptabilisation
29		Système d'accords concernant le fonctionnement des écoles supérieures d'ingénieurs
30		Suivi et évaluation – par les Autorités de la Province – des services du domaine de l'éducation générale offerts par les collectivités
31	France	Communes et enseignement primaire
32		Ecoles secondaires professionnelles et enseignement professionnel au sein des établissements scolaires d'enseignement général du secondaire
33		Organismes administratifs responsables des programmes d'enseignement
34		Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)
35		L'école face au défi de la performance
36	Hongrie	Conditions et efficacité de la formation pour adultes et son rôle dans la mise à disposition de personnel aux qualifications conformes aux besoins de l'économie nationale
37	Kazakhstan	Efficacité de l'utilisation des financements de l'Etat destinés à la formation de spécialistes dans le cadre du programme « Etudes en vue de la licence, financées par l'Etat, dans des écoles supérieures éminentes à l'étranger »
38		Efficacité de l'utilisation des financements de l'Etat dans le cadre du Centre de programmes internationaux S.A.
39		Efficacité des financements et des investissements de biens de l'Etat dans les ressources humaines
40		Evaluation de l'efficacité des programmes d'éducation au niveau national et local (du point de vue de la compétitivité des écoles kazakhes et du développement de la formation)

N°	Pays	Problématique
41		Tests de conformité et contrôle financier de la régularité des programmes nationaux à haut risque d'irrégularités possibles, ayant un impact social et économique important
42	Lettonie	Niveau de conformité du système éducatif letton dans les écoles secondaires par rapport aux dispositions légales en vigueur
43		Niveau de conformité du système éducatif letton dans les écoles secondaires professionnelles par rapport aux dispositions légales en vigueur
44		Conformité des activités de l'Académie d'agriculture en Lettonie par rapport aux dispositions légales en vigueur concernant l'enseignement supérieur
45		Contrôle légal de la conformité du système d'enseignement supérieur par rapport aux dispositions légales en vigueur en Lettonie
46	Moldova	Gestion des finances publiques au sein des écoles professionnelles du secondaire
47		Gestion des finances publiques au sein des écoles spéciales du secondaire
48	Norvège	Contrôle des établissements scolaires proposant un enseignement primaire et secondaire pour adultes
49		Contrôle des écoles maternelles
50	Pologne	Attribution de grades universitaires et titres scientifiques
51		Education obligatoire pour jeunes de 16 à 18 ans
52		Fonctionnement des écoles privées ayant un statut analogue aux établissements publics, et disposant du droit d'attribuer des certifications et diplômes d'Etat
53		Prévention des pathologies au sein des établissements publics
54		Système de promotion dans la carrière professionnelle des enseignants
55		Organisation de l'enseignement pour adultes du point de vue des besoins du marché du travail
56		Fonctionnement des écoles spéciales
57		Etudes post-diplôme
58	Portugal	Evaluation de l'impact de la politique fiscale de l'Etat sur l'éducation, y compris l'enseignement supérieur
59	Roumanie	Equipement des établissements du type post-bac avec du mobilier scolaire
60		Soutien financier pour l'achat de matériel informatique
61		Procédure pour les contrôles du domaine financier et des programmes d'éducation – en cours de rédaction
62	Slovaquie	Développement de l'enseignement supérieur dans le cadre du programme « Enseignement supérieur et recherche, aide sociale aux étudiants des écoles supérieures »
63		Suite du contrôle du programme opérationnel sectoriel « Ressources humaines »

N°	Pays	Problématique
64	Slovénie	Garantie d'une éducation à la maternelle
65		Contrôle des rapports financiers et du respect des réglementations à l'Ecole de musique de la ville de Kranj
66		Garantie d'une alimentation saine dans les écoles primaires
67		Contrôle des rapports financiers et du respect des réglementations à la Faculté d'Economie et des affaires
68		Contrôle des rapports financiers et du respect des réglementations à la Faculté des techniques naturalistes
69		Contrôle des rapports financiers et du respect des réglementations à la Faculté de médecine
70		Comment améliorer l'effectivité de la mise à profit de la période des études
71	Espagne	Contrôle de l'organisation, de l'activité économique et financière et de gestion aux Universités d'Etat, dans le cadre des réglementations en vigueur actuellement, et des principes d'efficience et d'économie dans la réalisation des services publics de l'éducation au niveau universitaire
72	Suède	Qualité de l'enseignement supérieur suédois
73		Adaptation de la taille de l'enseignement supérieur suédois aux besoins existants
74	Pays-Bas	Contrôle des programmes concernant la protection des jeunes présentant des troubles psychiques et/ou un léger handicap mental (« Kopzorgen »)
75		Soutien financier aux innovations au sein des établissements du secondaire
76		Apprentissage pratique dans le cadre de la formation dans les écoles professionnelles
77		Contrôle de qualité dans l'enseignement supérieur
78	Ukraine	Contrôle d'utilisation des financements du budget de l'Etat, alloués au Ministère de la culture et du tourisme de l'Ukraine pour la formation et la reconversion du personnel des établissements de l'enseignement supérieur du I ^{er} et IV ^e niveau d'accréditation, relevant de ce ministère, offrant un enseignement du domaine de la culture et de l'art
79		Contrôle de l'utilisation efficace des financements du budget de l'Etat, alloués à la formation du personnel des établissements de l'enseignement supérieur du I ^{er} et IV ^e niveau d'accréditation, offrant un enseignement du domaine du sport
80		Mise en oeuvre du Programme global d'équipement des établissements d'enseignement général, professionnel et supérieur en matériel informatique pour les études en informatique, mathématiques et matières techniques

N°	Pays	Problématique
81	Grande-Bretagne	Maintien du nombre des cursus de formation dans les établissements d'enseignement supérieur
82		Formation des personnes contre lesquelles un arrêt de la cour a été prononcé
83		Augmentation du nombre des étudiants
84		Amélioration des perspectives de carrière pour les jeunes : mise en oeuvre de la réforme éducative concernant les élèves de 14 à 19 ans en Angleterre
85		Emplois stables : aide aux personnes handicapées pour le maintien de leur emploi et pour leur carrière professionnelle
86		Développement de l'infrastructure de la formation continue
87		Capacités nécessaire dans la vie : développement des compétences des adultes dans le domaine de l'écriture et de la lecture
88		Ecoles primaires : préparation des élèves à un apprentissage efficace à l'école secondaire
89		Coopération avec les partenaires – amélioration du fonctionnement des établissements scolaires
90		Construction des Ecoles de l'avenir
91	Cour européenne des comptes	Leonardo da Vinci – composant mobilité
92		Sous programmes spécifiques du Programme de formation continue
93		Contrôle de performance de la mise en oeuvre des fonds structurels a) Egalité entre femmes et hommes sur le marché du Travail, et b) formation professionnelle pour femmes

Tables of data summarising responses from SAIs to the Theme II questionnaire

Table 1 - Legal and organisational system in the field of education

Country	Legal system			Organisational system				
	Constitution	Act	Other (1)	Federal Level	State Level	Regional/Provincial	Local	School
Albania		x						
Austria	x	x	x	x		x	x	
Azerbaijan	x	x	x					
Belarus		x	x		x		x	
Belgium	x	x	x	x		x		
Bulgaria	x	x	x		x		x	
Czech Republic		x	x					
Denmark					x		x	x
Estonia	x	x	x		x	x	x	x
Finland	x	x	x		x	x	x	x
France	x	x	x					
Greece								
Hungary	x	x	x		x	x		
Iceland		x						
Ireland	x	x						
Kazakhstan		x	x					
Latvia		x						
Malta		x	x					
Moldova	x	x	x		x			
Netherlands	x	x	x		x		x	x
Norway		x						
Poland	x	x						
Portugal	x	x	x		x	x		
Romania	x	x	x					
Russia	x	x	x	x	x		x	
Slovakia		x	x		x	x	x	
Slovenia		x						
Spain	x	x	x		x	x	x	
Sweden								
Switzerland	x	x	x	x	x		x	
Ukraine	x	x	x					
United Kingdom		x	x		x		x	

(1) Other legislative acts and regulations.

Table 2 - Social Programmes in the field of education

Country	transportation	residential	scholarships/ grants	school action	extra time occupation	special education	adult learning	distance teaching	others
Albania									
Austria									
Azerbaijan									
Belarus						x			
Belgium	x	x		x	x	x		x	x
Bulgaria		x			x	x			x
Czech Republic									
Denmark			x				x		
Estonia									
Finland									
France									x
Greece									
Hungary									
Iceland				x			x		x
Ireland									
Kasakhstan									
Latvia									
Malta			x						x
Moldova				x					x
Netherlands									
Norway			x	x					
Poland			x	x			x		x
Portugal	x	x	x	x	x	x	x		x
Romania									
Russia									
Slovakia									
Slovenia									
Spain			x		x	x	x	x	x
Sweden				x		x	x		
Switzerland									
Ukraine						x			x
United Kingdom							x	x	x

Table 3 - Public expenditure on education in 2006 and respective share in the GDP

Million EUR

Country	Pre-school/ kindergardens	Basic	Secondary	High education	Other Educational Prg's	TOTAL EDUCATION Expenditure	% of education expenditure in the GDP
Albania		121.91	42,13 ⁽¹⁾	42.18	94,52 ⁽²⁾	214.60	2.9%
Austria						12 850.30	5.5%
Azerbaijan						389.44	2.7%
Belarus							6.8%
Belgium		3 842,25 ⁽³⁾	5 316.69	2 303,14 ⁽⁴⁾	86 ⁽⁵⁾ 2 315,51	14 000.00	4.5%
Bulgaria	169.27		326.63	200.13	267.80	963.83	4.0%
Czech Republic						4 115.82	4.5%
Denmark		7 802.16	3 308.14	3 512.72	2 744.84	17 365.18	7.7%
Estonia						638.29	4.9%
Finland						9 721,00 ⁽⁶⁾	6.5%
France		15 700.00	27 800.00	10 000.00		116 000.00	7.1%
Greece					761,00 ⁽⁷⁾	6 861,00 ⁽⁸⁾	3.5%
Hungary		1 729.25	1 054.94	1 680.17	1 453,14 ⁽⁹⁾	5 921.49	6.2%
Iceland	5.97		779,56 ⁽¹⁰⁾	180.64		989.95	7.5%
Ireland		2 465.00	2 522.00	1 658.00	665,00 ⁽¹¹⁾	7 310.00	4.2%
Kazakhstan	33.14	37.75	750.18	89.49	193.62	1 104.17	3,8% ⁽¹²⁾
Latvia						791,19 ⁽¹³⁾	6.1%
Malta					51.38	94.80	2.0%
Moldova					5.52		7.0%
Netherlands		8 200.00	8 900.00	5 500.00		22 600.00	5.1% ⁽¹⁴⁾
Norway		5 320,53 ⁽¹⁵⁾	2 553.42	2 751,38 ⁽¹⁶⁾		10 625,33 ⁽¹⁷⁾	5,0% ⁽¹⁸⁾
Poland				2 738.79		11 750.20	4.9%
Portugal	411.41	3 528.24	1 147.74	1 239.68	936.33	7 263.40	4.7%
Romania						4 460.27	4.8%
Russia						27 013.14	3.5%
Slovakia							5.8%
Slovenia						1 814,25 ⁽¹⁹⁾	4.8%
Spain		11 341.58	11 393,34 ⁽²⁰⁾	7 620.97	6 010.63	43 390,60 ⁽²¹⁾	4.5%
Sweden	1 642.17		11 884.11	4 818,46 ⁽²²⁾		22 687,84 ⁽²³⁾	8.5%
Switzerland						16 640.00	6.0%
Ukraine						1 671.62	2.3%
UK						82 511,60 ⁽²⁴⁾	5,6% ⁽²⁵⁾

- (1) Of which 14.15 M€ Professional Secondary Education.
- (2) Of which 5.46 M€ Planning, Management, Administration; 1.06 M€ Funds for Sciences; 0.72 M€ Other education programs.
- (3) Includes expenditures with pre-school education in French-speaking Community.
- (4) University and non-university education.
- (5) Total spending for education and training in the German-speaking Community.
- (6) From 2004.
- (7) Program of public investments.
- (8) Estimation. Consolidated value in 2005, 6.302 M€.
- (9) Not specified.
- (10) Upper secondary schools include comprehensive schools, industrial-vocational and technical schools, and grammar schools, as well as schools providing specialised training at upper secondary level.
- (11) Capital Expenditure.
- (12) Figures from 2004.
- (13) From 2005.
- (14) Our estimate.
- (15) Includes lower secondary.
- (16) Includes expenditures for the research Council of Norway.
- (17) e (18) Value computed by us, based on the public expenditures education level, and respective percentage of GDP.
- (19) The number is unofficial and does not include public expenditure spent on education at local level (municipalities). Figures from 2003.
- (20) Includes professional education.
- (21) Estimated expenditure for 2006.
- (22) This figure does not include the expenditure for research and development.
- (23) Figures from 2005. Information about the year 2006 not available.
- (24) Includes both resource and capital expenditure.
- (25) Figures from 2005-06.

Table 4 - Scope Audits performed by SAIs in 2004-06 (type/scope)

Country	Audit type					Education level						Scope								
	Financial	Compliance	Performance	Financial / Compliance / Performance	Others	Pre-school	Primary	Secondary	High	Vocational / Special / Adult	Several levels	Others (Government / Ministry / Departments ...)	Management and organization system	Financial procedures	Policies	Legal system	Programmes	Training and scientific research	IT (information thecnology)	Recommendations
Albania	0	2	0	0	0						2		2							
Austria	0	0	0	4	0					3	1	1			2			1		
Azerbaijan	0	0	0	2	0	1				1		1	1	1						
Belarus	0	0	0	0	1						1		1		1					
Belgium	0	0	0	8	0		1		3	1	2	1	3	4		3		3		1
Bulgaria	0	0	2	0	0				1			1	2	1	1			1		
Czech Republic	1	0	0	3	0				1			3	2	4			1			
Denmark	0	0	0	2	0				1			1	2							1
E. Court of A.	1	0	1	0	0							2	1	2	2	1	2			1
Estonia	0	0	4	0	0					1	3		4		2			2	1	
Finland	0	0	3	0	0				1		1	1	1		2			2		
France	0	0	1	1	0							2	1		1					
Greece	0	0	0	0	0															
Hungary	0	1	2	3	0			2	1			3	5	4	3	5			2	3
Iceland	0	0	3	0	0				3				1	3	1	1		2		
Ireland	0	0	1	0	0		1						1	1	1		1			
Kazakhstan	0	0	0	1	0			1						1		1	1		1	
Latvia	0	1	0	0	0				1				1	1		1	1			
Malta	0	2	0	0	0					1	1		2				1			
Moldova	2	0	1	0	0				1		1	1		3		1	1			
Netherlands	0	0	5	0	0		1	1			3		1	1	5		5		3	
Norway	0	0	2	0	1				2		1		2		1				2	
Poland	0	1	0	6	0	1			2		4		4	2	5		5			
Portugal	0	2	1	0	0				2			1	3	2		2	2			1
Romania	0	0	0	2	0	1					1		1		1			1		
Russia	0	0	0	0	0															
Slovakia	1	1	1	1	0				3		1		2	3		2	2		1	
Slovenia	0	5	0	0	0	1			1		3			5			1			
Spain	0	0	0	8	0				8				8	8	8	8				
Sweden	0	0	6	0	0				1		3	2	3	2	3			2	2	
Switzerland	0	0	0	0	0															
Ukraine	0	0	0	2	0				1		1		1	2	1		1	1	1	
United Kingdom	0	0	11	0	0	1		1	1	1	3	4	4	3	10	1	4	2	1	

Table 5 - Audits of social programmes planned by SAIs for 2007-2009

Country	Audit type				
	Financial	Compliance	Performance	Financial / Compliance / Performance	ND
Albania		1		1	
Austria					2
Azerbaijan			1		2
Belarus					
Belgium		3	2	1	
Bulgaria			3	1	
Czech Republic	2			2	
Denmark			3		
E. Court of A.			1		2
Estonia					3
Finland			2		
France					5
Greece					
Hungary			1	1	
Iceland					
Ireland					
Kazakhstan			4	1	
Latvia			2		2
Malta					
Moldova					2
Netherlands			1		3
Norway					2
Poland					8
Portugal					1
Romania				2	1
Russia					
Slovakia			1		1
Slovenia				2	5
Spain			1		
Sweden					2
Switzerland					
Ukraine			2		1
United Kingdom			10		

Table 6 - Reasons most frequently taken by SAIs to select topics of audits of social programmes in the field of education

Country	Monitoring by the SAI	Irregularities detected through financial audit work performed by the SAY	Formal Requirement from parliament	Sugestion from parliament	Sugestion from individual members of parliament	Sugestion from government	Letters from the public	Requests from organization	Intensive media interest	Other
Albania	9	10	1	1	3	3	3	2	4	0
Austria	8	0	0	0	9	0	7	0	0	10
Azerbaijan	5	7	4	4	2	0	1	1	1	0
Belarus	4	7	2	3	1	5	9	8	6	10
Belgium	1	2	8	9	10	10	10	10	10	10
Bulgaria	9	8	4	5	3	4	2	1	6	10
Denmark	10	8	9	0	0	0	0	0	7	0
Slovakia	10	9	4	8	6	5	7	2	1	3
Slovenia	10	9	2	2	1	1	4	4	8	0
Spain	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0
Estonia	1	2	0	3	4	5	8	6	7	0
Finland	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10
France	10	9	8	0	0	0	0	0	7	0
Greece	10	9	4	7	2	8	3	6	5	1
Netherlands	10	6	9	5	3	7	2	1	4	8
Hungary	10	7	2	6	5	1	3	4	8	9
Ireland	10	5	3	9	7	2	6	4	8	1
Iceland	10	7	8	6	5	9	3	4	2	0
kazakstan	7	6	3	4	5	2	0	0	1	0
Latvia	9	10	0	6	5	4	8	3	7	0
Malta	9	7	6	5	4	3	1	2	8	10
Moldova	10	8	3	8	3	8	5	6	8	10
Norway	9	8	3	1	0	2	0	0	4	10
Poland	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Portugal	1	2	3	0	0	0	6	5	4	0
United Kingdoom	10	4	7	8	3	6	2	1	5	9
Czech Republic	10	9	6	0	0	6	0	0	0	0
România	10	10	10	9	9	9	8	8	8	0
Russia	9	1	5	2	6	7	4	3	8	0
Sweden	10	2	2	1	1	1	1	1	9	0
Switzerland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
European Court of Auditors	9	10	8	7	0	0	0	0	0	10
Ukraine	9	3	9	7	7	2	2	1	4	0

Table 7 - Sources of data necessary to develop audits

Country	Statistical Information	Data from specialist media	Information from general media	Material from relevant conferences	Published survey data	Interviews / discussions with relevant third parties	Other sources ?	Obs.
Albania	X		X		X		X	b)
Austria	X			X		X	X	
Azerbaijan	X	X	X	X	X	X		
Belarus	X				X	X		
Belgium	X	X	X	X	X	X		
Bulgaria	X	X	X		X		X	d)
Denmark	X		X	X	X	X		
Slovakia	X	X	X			X	X	
Slovenia	X		X		X	X		
Spain							X	e)
Estonia	X	X	X	X	X	X	X	f)
Finland	X	X	X	X	X	X	X	a)
France	X						X	
Greece	X	X	X	X	X			
Netherlands	X	X			X	X		
Hungary	X	X	X	X	X	X	X	
Ireland	X	X	X	X	X	X	X	h)
Iceland	X	X		X		X	X	
kazakstan	X			X	X			
Latvia	X	X	X		X	X		
Malta	X		X		X			
Moldova	X		X		X	X		
Norway	X	X	X	X	X	X		
Poland	X	X	X	X			X	
Portugal	X	X	X	X	X	X		
United Kingdom	X	X	X	X	X	X	X	h)
Czech Republic	X	X	X					
România	X	X	X	X	X	X		
Russia	X	X	X		X			
Sweden	X	X	X	X	X	X	X	
Switzerland	0	0	0	0	0	0	0	C)
European Court of Auditors	X		X	X	X	X		
Ukraine	X	X	X	X	X	X	X	

a) Research publications

b) Audited Entities Reports

c) No answer

d) State budget, Resolutions

f) Government docs

g) Earlies audits

h) Parliamentary debates, legislation, reports from other SAIS

e) The Laws and Regulations. Any source that can provide accurate information

Table 8 - Most commonly used criteria for evaluating education-related issues

Country	Economy	Efficiency	Effectiveness	Compliance / Legality	Other
Albania	2	3	1	4	
Austria	4	4	4	4	4
Azerbaijan	3	2	4	4	2
Belarus	2	1	4	3	
Belgium	4	3	2	1	
Bulgaria	4	2	3	1	
Denmark	2	3	4	1	
Slovakia	1	2	3	4	
Slovenia	4	2	3	1	
Spain	1	1	1	1	1
Estonia	4	3	1	2	
Finland	4	3	2	1	
France	1	1	1	1	
Greece				1	
Netherlands	2	2	2	1	
Hungary	3	2	1	4	
Ireland	3	2	1	4	
Iceland	4	1	2	3	
kazakstan	2	3	4	1	
Latvia	2	3	4	1	
Malta	4	3	2	1	
Moldova	2	3	4	1	
Norway	4	3	1	2	
Poland	4	4	4	1	2
Portugal	4	4	4	1	2
United Kingdom	4	2	1	3	
Czech Republic	3	1		2	4
România	2	3	4	1	5
Russia	4	3	2	1	
Sweden	2	2	3	4	
Switzerland					
European Court of Auditors	4	2	3	1	
Ukraine	4	4	4	4	

Table 9 - Risk, types and factors, considered by SAIs to be the most vital in selecting topics of audits of social programmes in the field of education

Country	Materiality of resources allocated to a prgs	Unclear or conflicting objectives within a prgs	Unclear or complicated implementation procedures	Political or administrative pressure by beneficiaries or stakeholders	Insufficient or incompetent human resources	Lack of performance indicators and measures for prgs evaluation	Significant media interest	Risk of fraud	Impact of prgs only visible in long term	Other	Obs.
Albania	X		X			X	X	X			
Austria	X	X					X			X	a)
Azerbaijan	X					X		X	X		
Belarus	X					X		X			
Belgium	X	X	X		X	X	X				
Bulgaria	X					X	X	X			
Denmark	X	X	X		X	X	X		X		
Slovakia	X	X		X		X		X			
Slovenia	X		X				X	X			
Spain	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Estonia	X		X	X	X	X	X	X	X		
Finland		X	X		X	X	X		X		
France	X	X	X			X	X				
Greece	X		X				X	X			
Netherlands		X	X			X		X	X		
Hungary	X		X			X			X		
Ireland	X	X	X		X	X					
Iceland	X			X	X	X			X		
kazakstan	X	X	X			X	X	X	X		
Latvia	X	X	X		X			X		X	c)
Malta	X	X				X	X				
Moldova	X	X				X	X	X	X		
Norway	X	X	X			X	X		X		
Poland	X	X	X		X	X		X	X		
Portugal	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
United Kingdoom	X		X			X	X	X	X		
Czech Republic	X	X	X					X			
România	X	X	X		X	X	X	X			
Russia		X			X	X					
Sweden		X	X				X				
Switzerland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	b)
European Court of Auditors	X	X	X	X		X		X			
Ukraine	X	X	X	X		X	X	X			

a) Matter of topical interest

b) No answer

c) Significant society interest

Table 10 - Methods used by SAIs in audits of social programmes in the field of education

Country	Focus groups	Surveys	Interviews	Document review	Secondary data analysis	External expert opinion	Expert panel	Review of Internal Audit work	Benchmarking	Other	Obs.
Albania				X				X			
Austria			X	X	X	X		X	X		
Azerbaijan	X	X		X	X						
Belarus		X		X				X			
Belgium	X	X	X	X	X				X	X	a)
Bulgaria			X	X	X			X	X		
Denmark		X	X	X				X	X		
Slovakia		X	X	X			X	X			
Slovenia		X	X	X	X			X	X		
Spain		X	X	X	X			X			
Estonia	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	b)
Finland	X	X	X	X	X	X	X		X		
France			X	X				X	X		
Greece		X	X	X				X			
Netherlands		X	X	X		X	X	X			
Hungary	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ireland		X	X	X	X	X	X	X			
Iceland		X	X	X		X			X		
kazakstan	X	X	X	X	X	X		X			
Latvia		X	X	X	X	X		X		X	c)
Malta		X	X	X							
Moldova		X	X	X	X			X	X		
Norway		X	X	X	X	X		X			
Poland	X			X	X		X	X	X	X	d)
Portugal		X	X	X		X		X			
United Kingdom	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	e)
Czech Republic		X	X	X	X	X		X			
România			X	X	X			X			
Russia		X		X		X		X			
Sweden		X	X	X	X	X			X		
Switzerland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
European Court of Auditors	X	X	X	X			X	X	X		
Ukraine		X	X	X	X	X		X			

a) Examination of regulations, random sampling, targeted research based on coherence indicators

b) Data analyses from the state registries or data banks

c) Questionnaires

0 - No answer

d) Questioning of witnesses, examination of premises

e) Literature review, Int. Comp.

Table 11 - Ways of gathering information by SAIs from beneficiaries about implementation of social programmes in the field of education

Country	Public opinion surveys	Focus group discussions	Internet forum discussions	Open invitation to contact SAI	Other	Obs.
Albania				X		
Austria					X	a)
Azerbaijan					X	b)
Belarus	X			X		
Belgium		X			X	c)
Bulgaria					X	d)
Denmark					X	e)
Slovakia		X	X		X	
Slovenia	X			X		
Spain					X	f)
Estonia	X	X			X	g)
Finland		X	X			
France	X					
Greece	X		X			
Netherlands	X	X				
Hungary	X	X			X	h)
Ireland					X	i)
Iceland					X	j)
kazakhstan		X		X		
Latvia				X	X	k)
Malta	X					
Moldova	X			X		
Norway	0	0	0	0	0	
Poland	X	X	X	X	X	c)
Portugal	X					
United Kingdom		X		X	X	l)
Czech Republic					X	
România					X	
Russia	X	X				
Sweden	X					
Switzerland	0	0	0	0	0	
European Court of Auditors			X	X	X	
Ukraine				X		

a) Contacts with interest groups, stakeholders

b) Analysis of educational expenditure

c) Press, Internet, Radio and television publications, scientific research and expert

d) Questionnaires for the final evaluation

e) Research institution, consultancy firms, etc.

f) Account submitted to the SAI

g) Interviews, surveys

h) Published on the internet, ...

i) Visits to selected schools

j) Student surveys

k) Questionnaire

l) Observation

0 - No answer

Table 12.A - Use of performance indicators by SAIs in audits of social programmes in the field of education

Country	No	Yes, the SAI compiles indicators to meet the needs of individual audits	Yes, assessment is made on the basis of indicators set out in relevant legal or other policy documents (strategies, plans, prgs, etc.)	Yes, assessment is made on the basis of indicators set out by other institutions
Albania	X			
Austria			X	
Azerbaijan			X	
Belarus		X	X	X
Belgium			X	
Bulgaria		X	X	
Denmark			X	X
Slovakia			X	
Slovenia	X			
Spain		X	X	
Estonia		X		
Finland		X	X	
France			X	
Greece	X			
Netherlands		X	X	X
Hungary			X	
Ireland			X	
Iceland		X		
kazakstan			X	
Latvia			X	
Malta	X			
Moldova		X	X	
Norway			X	
Poland		X	X	X
Portugal			X	
United Kingdom			X	
Czech Republic		X	X	
România		X	X	
Russia			X	
Sweden			X	
Switzerland	0	0	0	0
European Court of Auditors	X		X	
Ukraine		X	X	

0 - No answer

Table 12.B - Use of performance indicators by SAls in audits of social programmes in the field of education

Country	Yes, we identify separate indicators for each the three audit criteria	Yes, but we only develop indicators for one or two of the criteria	No, we don't refer specifically to the three Es when developing appropriate indicators
Albania	0	0	0
Austria			X
Azerbaijan			X
Belarus	0	0	0
Belgium		X	
Bulgaria	X		
Denmark			X
Slovakia	X		
Slovenia	0	0	0
Spain			X
Estonia			X
Finland	X		
France	X		
Greece	0	0	0
Netherlands	X		
Hungary			X
Ireland			X
Iceland	X		
kazakstan	X		
Latvia			X
Malta	0	0	0
Moldova			X
Norway			X
Poland			X
Portugal			X
United Kingdoom			X
Czech Republic		X	
România	X		
Russia	X		
Sweden			X
Switzerland	0	0	0
European Court of Auditors (a))	X	X	X
Ukraine	X		

0 - No answer

a) European Court of Auditors do not develop own indicators, but just analyzes already existing indicators.

Table 13 - Working contacts of SAI with audited entities

Country	Very close	Close	Distant
Albania		X	
Austria	X		
Azerbaijan			X
Belarus			X
Belgium		X	
Bulgaria		X	
Denmark		X	
Slovakia		X	
Slovenia		X	
Spain		X	
Estonia		X	
Finland		X	
France		X	
Greece		X	
Netherlands		X	
Hungary		X	
Ireland		X	
Iceland	X		
kazakstan		X	
Latvia		X	
Malta	X		
Moldova		X	
Norway		X	
Poland		X	
Portugal	X		
United Kingdoom	X		
Czech Republic		X	
România		X	
Russia		X	
Sweden		X	
Switzerland	0	0	0
European Court of Auditors		X	
Ukraine		X	

0 - No answer

Table 14 - Cooperation of SAI with other audit bodies

Country	Yes, we carry out joint audits	Yes, we analyse relevant data and reports produced by other inspectorate bodies as part of our evidence gathering	No, we only rely on SAI primary research and analysis
Albania	0	0	0
Austria		X	
Azerbaijan		X	
Belarus	X	X	
Belgium		X	
Bulgaria		X	
Denmark		X	
Slovakia		X	
Slovenia		X	
Spain		X	
Estonia		X	
Finland			X
France		X	
Greece		X	
Netherlands		X	
Hungary		X	
Ireland		X	
Iceland			X
kazakstan	X		
Latvia		X	
Malta		X	
Moldova a)		X	
Norway		X	
Poland		X	
Portugal		x	
United Kingdom		X	
Czech Republic			X
România		X	
Russia		X	
Sweden		X	
Switzerland	0	0	0
European Court of Auditors		X	
Ukraine		X	

0 - No answer

a) We considered the answer of second column

Table 15 - Use by SAs of international benchmarking as source of evidence or good practice

Country	No, never	If no, why?	Yes, occasionally	Yes, regularly	If yes, what do you see as the main benefits of international benchmarking?
Albania			X		
Austria			X		
Azerbaijan	X				
Belarus			X		
Belgium			X		
Bulgaria			X		
Denmark			X		
Slovakia			X		
Slovenia			X		
Spain			X		
Estonia			X		
Finland			X		
France			X		
Greece	X				
Netherlands			X		
Hungary			X		
Ireland			X		
Iceland				X	
kazakstan			X		
Latvia			X		
Malta	X				
Moldova			X		
Norway	X				
Poland				X	
Portugal			X		
United Kingdoom				X	
Czech Republic	X				
România			X		
Russia				X	
Sweden	X				
Switzerland	0	0	0	0	0
European Court of Auditors			X		
Ukraine				X	

0 - No answer

Table 16 - Methods and ways of communicating audit findings and recommendations by SAIs

Country	Published in hard copy format	Published on the internet	Published abbreviated versions of full report	Press conferences with the media	Press notices	Interviews with the media	Presentations at relevant conferences	Other	Obs.
Albania	X	X		X					
Austria	X	X	X	X	X	X	X	X	a)
Azerbaijan	X	X	X			X			
Belarus	X					X		X	
Belgium	X	X	X	X	X		X		
Bulgaria	X	X	X	X	X	X	X		b)
Denmark	X	X						X	c)
Slovakia		X	X	X					
Slovenia	X	X	X	X	X	X	X		
Spain	X	X			X			X	d)
Estonia		X			X	X	X		
Finland	X	X	X	X	X	X	X		
France	X	X		X		X	X		
Greece	X	X						X	e)
Netherlands	X	X	X	X	X	X		X	f)
Hungary	X	X		X	X	X	X		
Ireland	X	X	X	X	X				
Iceland	X	X			X	X	X		
kazakstan		X	X		X	X	X		
Latvia		X		X	X			X	g)
Malta	X	X			X			X	i)
Moldova	X	X	X		X				
Norway	X	X	X	X	X	X	X		
Poland	X	X	X	X	X	X	X		
Portugal	X	X			X				
United Kingdom	X	X	X	X	X	X	X	X	h)
Czech Republic		X	X	X	X	X			
România	X	X		X		X			
Russia	X		X	X		X			
Sweden	X	X	X	X	X	X	X	X	b)
Switzerland	0	0	0	0	0	0	0	0	c)
European Court of Auditors	X	X	X	X	X	X			
Ukraine	X	X	X	X	X	X		X	

a) Articles in various publications, SAI,s performance

d) Published in official gazettes

g) we send final report

b) in case of detected irregularities the PIFCA are informed

e) Published in paper format

h) Good practice guides

c) Decided case by case

0 - No answer

f) Briefing Minister and/or Parliament on day of publication

i) Report to all MPs and members Press

Table 17 - Addressees of audits reports performed by SAIs

Country	Head of Stafe	Parliament	Government	Local self-government bodies	Audited entities	Third party organisations	General media	Other	Obs.
Albania					X				
Austria		X		X	X		X		
Azerbaijan		X			X	X			
Belarus	X		X		X				
Belgium		X	X		X				
Bulgaria		X	X		X			X	a)
Denmark		X	X		X			X	b)
Slovakia		X	X		X				
Slovenia		X			X			X	c)
Spain		X	X	X	X	X		X	d)
Estonia		X	X		X				
Finland		X	X		X	X	X		
France	X	X	X		X		X		
Greece		X			X				
Netherlands	X	X	X		X	X	X		
Hungary	X	X	X		X		X		
Ireland		X			X	X	X		
Iceland		X	X		X		X		
kazakstan	X	X	X	X	X		X		
Latvia		X	X		X				
Malta		X	X		X	X	X		
Moldova	X	X	X	X	X		X		
Norway		X	X		X	X	X		
Poland	X	X	X	X	X	X	X		
Portugal		X	X		X				
United Kingdoom		X	X	X	X	X	X	X	e)
Czech Republic		X	X					X	f)
România	X	X	X	X	X				
Russia	X	X	X		X		X		
Sweden		X	X		X			X	
Switzerland		X	X	X					
European Court of Auditors		X	X				X		
Ukraine	X	X	X		X			X	

a) in case of detected irregularities the PIFCA are informed

b) The Public Accounts Committee

c) Former responsible person

d) Autonomous Communities

e) School principals, governors, ...

f) the Senate

Table 18 - Assessment of the effects of the audits performed by SAIs

Country	Review of media coverage (vol.)	Review of media (nature)	Review of subsequent legal / policy changes connected with audit recommendations	Value of public money saved as a result of SAI work	Monitoring of implementation of audit recommendations
Albania			X	X	X
Austria	X	X		X	X
Azerbaijan					X
Belarus	X	X	X	X	
Belgium	X	X	X		X
Bulgaria		X	X		X
Denmark					X
Slovakia	X		X		X
Slovenia	X	X	X	X	X
Spain			X		X
Estonia		X	X		X
Finland	X		X		X
France	X	X	X	X	X
Greece			X		X
Netherlands	X	X	X		X
Hungary		X	X		X
Ireland			X		X
Iceland					X
kazakstan		X	X		X
Latvia			X		X
Malta	X	X	X		X
Moldova	X	X	X	X	X
Norway					X
Poland		X	X	X	X
Portugal			X	X	X
United Kingdom	X	X	X	X	X
Czech Republic			X	X	X
România			X	X	X
Russia					X
Sweden	X	X	X		X
Switzerland	0	0	0	0	0
European Court of Auditors	X		X		X
Ukraine	X	X	X		X

0 -No answer

Table 19 - SAIs activities to make audits reports more accessible for recipients of these reports

Country	Photographic illustrations	Use of text boxes	Use of graphics	Limit on length of report	Use of accessible language	Short summaries of key findings / recommendations (executive summary)	Use of case examples	Other	Obs.
Albania		X		X					
Austria			X	X	X	X	X		
Azerbaijan					X	X	X		
Belarus			X	X	X		X		
Belgium		X	X	X	X	X			
Bulgaria	X	X	X		X	X			
Denmark		X	X	X	X	X	X		
Slovakia	X	X	X	X	X	X			
Slovenia	X	X	X		X	X	X		
Spain		X	X					X	b)
Estonia	X	X	X		X	X	X	X	
Finland	X	X	X	X	X	X	X		
France			X	X	X	X	X		
Greece			X	X	X	X			
Netherlands		X	X		X	X	X		
Hungary	X	X	X		X	X	X		
Ireland		X	X	X	X	X	X		
Iceland		X	X		X	X	X		
kazakstan	X		X	X	X		X		
Latvia			X		X	X	X		
Malta				X	X	X		X	c)
Moldova		X	X	X	X	X	X		
Norway	X	X	X	X		X	X		
Poland	X	X	X	X	X	X	X		
Portugal		X	X	X	X	X			
United Kingdom	X	X	X	X	X	X	X	X	a)
Czech Republic					X	X	X		
România			X	X	X	X	X		
Russia				X	X	X	X		
Sweden		X	X	X	X	X			
Switzerland	X		X			X			
European Court of Auditors		X	X	X	X	X	X		
Ukraine		X	X	X	X		X		

a) Annexes to main report

b) Use of annexes, mainly to show numerical

c) Regularity Audits

Table 20 - Ensuring added value by SAIs in audits in the field of education

Country	By disseminating good practice through case examples	By bringing new data to a topic area	By suggesting changes to legal rules / regulations	Other	Obs
Albania			X		
Austria	X		X	X	e)
Azerbaijan			X		
Belarus	X		X		
Belgium	X	X	X		
Bulgaria	X		X		
Denmark	X		X		
Slovakia		X	X		
Slovenia	X		X		
Spain			X	X	a)
Estonia	X	X	X		
Finland		X	X		
France	X	X	X		
Greece			X		
Netherlands		X	X		
Hungary	X	X	X		
Ireland	X	X			
Iceland	X	X	X	X	b)
kazakstan	X	X	X		
Latvia			X	X	c)
Malta			X		
Moldova	X		X		
Norway		X			
Poland	X	X	X		
Portugal	X	X	X		
United Kingdom	X	X	X		
Czech Republic	X		X		
România		X	X	X	
Russia	X		X		
Sweden		X	X	X	d)
Switzerland	X		X		
European Court of Auditors			X		
Ukraine	X		X		

a) Changes in management

c) SCI

e) Follow-up strategy

b) Encouraging managers of public agencies to make

d) We put various education issues on the public agenda with our performance audits